

Comblent l'écart  
en éducation  
des Premières Nations  
au Canada :

*Évaluer les progrès et estimer  
les avantages économiques —  
Compte rendu fondé sur  
des données du recensement  
de 2021*



**Centre d'étude des niveaux de vie**  
**Le 3 août 2023**



Préparé pour le Assemblée  
des Premières Nations  
55, rue Metcalfe, bureau 1600  
Ottawa (Ontario) K1P 6L5



## Résumé

---

Le présent rapport évalue tout d'abord les principaux écarts sur le marché du travail auxquels faisaient face les membres des Premières Nations au Canada par rapport aux Canadiens non autochtones en 2021. Il estime ensuite les avantages économiques que pourraient espérer les Premières Nations et la population canadienne en général de l'élimination de ces écarts. Nous nous concentrons principalement sur la différence de niveau d'éducation entre la population des Premières Nations et celle non autochtone, mais nous étudions également les écarts de taux d'emploi et de revenu d'emploi moyens, tous deux conditionnés par le niveau d'éducation. Le rapport met à jour l'étude d'un rapport précédent réalisée par le Centre d'étude des niveaux de vie et publiée par l'Assemblée des Premières Nations, en répétant les principaux exercices en utilisant de nouvelles données issues du recensement de 2021. Nous constatons que des progrès significatifs ont été réalisés depuis 2016 pour combler les écarts de taux d'emploi et de revenu d'emploi entre les deux populations. Le niveau d'éducation des deux populations a augmenté au cours de la période 2016-2021. Cependant, le taux d'amélioration des non-Autochtones a dépassé celui des Premières Nations, ce qui a légèrement creusé l'écart. À l'aide de données tabulaires détaillées de Statistique Canada, nous sommes en mesure de simuler l'élimination de ces écarts à la fois au niveau global et dans les catégories d'âge, de genre et de province ou territoire. Selon nos estimations, les avantages économiques cumulés découlant de l'élimination de l'écart en éducation au cours de la période 2021-2041 pourraient atteindre 233 milliards de dollars, et les avantages économiques cumulés provenant de l'élimination des trois écarts en question durant la même période pourraient s'élever à 369 milliards de dollars.

# Table des matières

Résumé .....	2
Introduction.....	8
<b>Comprendre le recensement de 2021 : Structure et limites des données .....</b>	<b>10</b>
a) Vue d'ensemble .....	11
b) Modèles du jour au lendemain et longitudinal.....	11
c) Données tabulaires et micro-données .....	13
d) Variables .....	13
<b>Situation des écarts .....</b>	<b>15</b>
a) Écart en éducation : approche par répartition .....	15
b) Écart en éducation : approche du nombre d'années d'études.....	20
c) Écart de revenu conditionnel à l'éducation.....	24
d) Écart de taux d'emploi conditionnel à l'éducation .....	28
<b>Méthode – Modèle du jour au lendemain .....</b>	<b>31</b>
a) Combler l'écart en éducation.....	31
b) Combler l'écart de revenu conditionnel à l'éducation .....	32
c) Combler l'écart de taux d'emploi conditionnel à l'éducation.....	33
d) Combler les trois écarts simultanément .....	34
e) Limites et hypothèses .....	34
<b>Méthode – Modèle longitudinal .....</b>	<b>35</b>
<b>Résultats et discussion.....</b>	<b>42</b>
a) Modèle du jour au lendemain .....	42
i) Écart en éducation.....	43
ii) Écart de revenu conditionnel au niveau d'éducation .....	44
iii) Écart de taux d'emploi conditionnel au niveau d'éducation .....	45
iv) Combler tous les écarts simultanément .....	46
b) Modèle longitudinal.....	47
i) Scénario 1 : Écart en éducation entièrement comblé.....	52
ii) Scénario 2 : Écart en éducation comblé de moitié.....	53
iii) Scénario 3 : Écart de taux d'emploi conditionnel.....	53
iv) Scénario 4 : Écart de revenu conditionnel .....	54
v) Scénario 5 : Tous les écarts sont comblés.....	55
c) Comparaison des modèles .....	56
i) Combler l'écart en éducation.....	57
ii) Combler l'écart de revenu conditionnel.....	58
iii) Combler l'écart de taux d'emploi conditionnel.....	58
iv) Combler les trois écarts simultanément.....	60
<b>Défis relatifs à l'élimination des écartss .....</b>	<b>61</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>63</b>
<b>Références .....</b>	<b>64</b>



## Résumé

En février 2023, l'Assemblée des Premières Nations (APN) a publié une étude réalisée par le Centre d'étude des niveaux de vie (CENV), qui s'appuie sur les données du recensement de 2016. Elle visait à évaluer l'écart en éducation entre les membres des Premières Nations et les non-Autochtones au Canada. Elle a également examiné deux autres écarts liés aux résultats sur le marché du travail entre les deux populations : l'écart de revenu d'emploi moyen dans les catégories de niveau d'éducation (que nous avons appelé l'« écart de revenu d'emploi conditionnel à l'éducation » ou plus simplement l'« écart de revenu conditionnel à l'éducation ») et l'écart dans les taux d'emploi dans des catégories de niveau d'éducation (que nous avons appelé l'« écart de taux d'emploi conditionnel à l'éducation »). Enfin, l'étude a estimé les gains économiques potentiels inhérents à l'élimination de ces écarts en se basant sur deux modèles d'élimination de l'écart : le « modèle du jour au lendemain » et le « modèle longitudinal ». Les résultats de l'étude ont été publiés dans un rapport de recherche détaillé.

Depuis la publication du rapport, il s'est avéré de plus en plus intéressant d'élargir notre analyse des écarts en incluant la période 2016-2021. Le présent rapport constitue donc une mise à jour du précédent rapport publié plus tôt cette année sur l'écart de niveau d'éducation entre les membres des Premières Nations au Canada et les Canadiens non autochtones. En exploitant les données récemment publiées du recensement de 2021 sur le niveau d'éducation et les résultats sur le marché du travail des deux populations, nous sommes en mesure d'évaluer les progrès accomplis pour combler les principaux écarts sur le marché du travail au cours de la période 2016-2021. Nous fournissons également des estimations actualisées des gains potentiels dont bénéficieraient les membres des Premières Nations et la population canadienne en général si ces écarts étaient comblés.

## Méthode

Le cadre méthodologique du présent rapport suit de près celui de notre rapport précédent, hormis quelques ajustements pour tenir compte des différences dans les données disponibles entre les deux rapports. Pour évaluer les progrès réalisés dans l'élimination des principales disparités sur le marché du travail entre la population des Premières Nations et celle non autochtone, nous utilisons les données agrégées des tableaux de Statistique Canada sur le niveau d'éducation ainsi que sur les taux d'emploi et les revenus d'emploi moyens dans les catégories de niveau d'éducation.

Dans le modèle du jour au lendemain, nous simulons une élimination instantanée des écarts en 2021 pour estimer les avantages économiques potentiels ou, autrement dit, pour estimer le coût significatif encouru par la population canadienne de ne pas éliminer ces écarts. Dans le modèle longitudinal, nous envisageons une élimination progressive des écarts durant la période 2021-2041.

Pour estimer les avantages de l'élimination des écarts au cours de cette période, nous nous appuyons sur les prévisions économiques du Centre d'étude des niveaux de vie ainsi que sur les prévisions de Statistique Canada au sujet de la population des Premières Nations. Contrairement au modèle du jour au lendemain, où nous avons comblé les écarts entre les deux populations au niveau global, le modèle longitudinal consiste à combler les écarts uniquement entre les membres des Premières Nations et les non-Autochtones du même genre, du même groupe d'âge et de la même province/territoire de



résidence. Au total, nous envisageons cinq scénarios : l'écart en éducation est comblé entièrement; l'écart en éducation est comblé de moitié; l'écart du taux d'emploi conditionnel est comblé; l'écart de revenu conditionnel est comblé; tous les écarts sont comblés simultanément.

Dans le modèle longitudinal, les gains économiques sont calculés en comparant des indicateurs clés, tels le PIB, l'emploi et la productivité du travail, entre un scénario donné d'élimination d'écart et une prévision de référence où le niveau d'éducation progresse comme cela a été le cas au cours de la période 2016-2021. Il est intéressant de noter que nos prévisions concernant le PIB, l'emploi et la productivité du travail des Premières Nations en 2041 sont légèrement inférieures à celles indiquées dans notre rapport précédent. Nous attribuons cette différence principalement à la baisse des taux d'emploi observée dans les deux populations entre le recensement de 2016 et celui de 2021 : un effet qui est accentué par la procédure de prévision que nous employons. Il existe également de légères différences dans les catégories de la variable « niveau d'éducation » du recensement entre le présent rapport et le précédent. Cela peut également contribuer à la baisse.

### Écart en éducation

Depuis 2016, les niveaux d'éducation ont considérablement progressé, tant parmi les membres des Premières Nations que parmi les non-Autochtones. Alors que les membres des Premières Nations comptaient en moyenne 12,07 années d'études en 2016, ils en comptaient 12,24 en 2021, soit une croissance de 0,27 % par an. Cela représente un taux d'amélioration du niveau d'éducation plus rapide pour la population des Premières Nations par rapport à la période 2011-2016 (un taux de croissance de 0,25 % par an).

La majeure partie de cette amélioration s'est produite au sommet et à la base de la répartition des niveaux d'éducation. La proportion de la population des Premières Nations n'ayant aucun diplôme a diminué de façon significative (33 % en 2021 par rapport à 38 % en 2016) et la proportion de personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou un diplôme équivalent a augmenté (30 % en 2021 par rapport à 25 % en 2016). La proportion de la population titulaire d'un baccalauréat et celle titulaire d'un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat ont également connu une croissance soutenue : une augmentation de 1,2 point pour la première (6,6 % en 2021 par rapport à 5,4 % en 2016) et une augmentation de 0,5 point pour la seconde (2,4 % en 2021 par rapport à 1,9 % en 2016).

Les taux d'amélioration ont toutefois été encore plus rapides parmi la population non autochtone, ce qui a conduit à un léger creusement de l'écart en éducation. En 2016, les non-Autochtones comptaient en moyenne 13,34 années d'études; ce nombre est passé à 13,53 années en 2021, soit un taux de croissance de 0,29 % par an. Des améliorations ont généralement été constatées dans les mêmes catégories pour les membres des Premières Nations, bien que les progrès soient encore plus concentrés dans la partie supérieure de la répartition. Si l'amélioration des tendances actuelles se poursuivait indéfiniment, le taux d'amélioration plus rapide au sein de la population non autochtone signifie que les niveaux d'éducation des populations ne convergeraient jamais. Toutefois, si nous formulons l'hypothèse simplificatrice selon laquelle le niveau d'éducation de la population non autochtone a atteint un « plafond » et qu'il ne s'améliorera pas au fil du temps, nous constaterons une convergence dans 37 ans.



La partie de la population non autochtone titulaire d'un baccalauréat a augmenté, passant de 15,9 % en 2016 à 17,9 % en 2021, tandis que celle titulaire d'un diplôme supérieur au baccalauréat est passée de 8 % à 9,5 %. Les écarts relatifs les plus importants entre les populations continuent d'exister dans la catégorie « Aucun diplôme » – où le nombre de membres des Premières Nations est plus de deux fois supérieur à celui des non-Autochtones – et dans les catégories « Baccalauréat » et « Diplôme supérieur au baccalauréat » – où les Premières Nations représentent respectivement 37 % et 26 % du nombre des non-Autochtones.

### **Écart de revenu d'emploi conditionnel à l'éducation**

Dans les revenus d'emploi moyens, l'écart s'est considérablement réduit, à la fois sur le plan général et au sein des catégories de niveau d'éducation. L'écart absolu entre les populations est passé de 13 370 dollars en 2016 à seulement 9 869 dollars en 2021. Il convient de noter que toutes les estimations financières figurant dans le présent rapport sont exprimées en dollar canadien de 2015. En 2016, les membres des Premières Nations gagnaient en moyenne environ 71 % de ce que gagnaient les non-Autochtones; ce nombre est passé à environ 79 % en 2021.

Les améliorations sont encore plus marquées dans les catégories de niveau d'éducation. Auparavant, les écarts absolus au sein des catégories allaient d'un peu plus de 4 200 dollars à environ 10 600 dollars; les revenus des Premières Nations se situant entre 83 % et 88 % des revenus des non-Autochtones. En 2021, les écarts absolus sont d'environ 3 700 dollars pour la catégorie la plus basse à environ 6 500 dollars pour la catégorie la plus élevée; les revenus des Premières Nations sont entre 89 % et 92 % des revenus des non-Autochtones. La catégorie « Aucun diplôme » est une exception. Selon Statistique Canada, les salaires moyens des Premières Nations ont augmenté de près de 9 000 dollars au cours de la période 2016-2021. De plus, dans cette catégorie, le salaire moyen des Premières Nations, en comparaison du salaire moyen des non-Autochtones, est passé de 83 % en 2016 à 123 % en 2021 : une inversion de l'écart de revenu d'emploi.

### **Écart de taux d'emploi conditionnel à l'éducation**

Des progrès similaires ont été réalisés dans la réduction de l'écart de taux d'emploi conditionnel à l'éducation. Dans les deux populations, les taux d'emploi ont généralement baissé depuis 2016. Cela est probablement dû aux effets de la pandémie, qui se faisaient encore sentir en mai 2021, le mois du recensement. Les taux d'emploi des membres des Premières Nations ont diminué beaucoup moins que parmi les non-Autochtones, ce qui a toutefois permis de réduire considérablement l'écart entre les taux d'emploi. En 2016, les membres des Premières Nations ont connu un taux d'emploi global de 46,8 %, soit 13,7 points de moins que les non-Autochtones (60,5 %). En 2021, ce chiffre est passé à 46,3 %, soit une baisse de seulement 0,5 point. À titre de comparaison, le nombre des non-Autochtones a baissé de 3,1 points pour atteindre 60,5 %. Par conséquent, l'écart global entre les populations n'est plus que de 11,1 points.



À l'instar de l'écart de revenu d'emploi, la différence entre les populations est beaucoup plus petite lorsque l'on contrôle le niveau d'éducation. Ainsi, si l'on considère les catégories de niveau d'éducation, l'écart est de 0,6 point à 5,5 points selon la catégorie. En 2016, les écarts absolus au sein des catégories de niveau d'éducation allaient du minimum de 4,2 points (à l'exclusion des catégories où les membres des Premières Nations ont connu un taux plus élevé que les non-Autochtones) au maximum de 7,9 points. Ces pourcentages indiquent que l'écart entre les taux d'emploi s'est amélioré à la fois sur le plan général et en fonction du niveau d'éducation. L'écart le plus important est toujours dans la catégorie « Aucun diplôme », où, malgré des salaires représentant 123 % de ceux des non-Autochtones, les membres des Premières Nations font face à un taux d'emploi inférieur de 5,5 points à celui des non-Autochtones (25 % parmi les membres des Premières Nations et 30,4 % parmi les non-Autochtones).

### **Modèle du jour au lendemain**

Dans le modèle du jour au lendemain, l'écart devrait être comblé instantanément en 2021. Les gains sont évalués en comparant des indicateurs économiques clés, tels que le revenu total d'emploi et l'emploi total avant et après l'élimination de l'écart. Dans le cadre de cette approche, nous constatons les variations suivantes :

- L'élimination de l'écart en éducation conduit à un revenu d'emploi supplémentaire de 5,5 milliards de dollars parmi les Premières Nations et à 70 913 emplois pour les membres des Premières Nations;
- L'élimination de l'écart de revenu mène à un revenu d'emploi supplémentaire de 1,3 milliard de dollars pour les Premières Nations; il n'y a pas de gains d'emploi dans ce scénario;
- L'élimination de l'écart de taux d'emploi signifie un revenu d'emploi supplémentaire de 0,8 milliard de dollars pour les membres des Premières Nations et 26 061 emplois supplémentaires;
- L'élimination simultanée des trois écarts conduit à un revenu d'emploi supplémentaire de 7,7 milliards de dollars parmi les Premières Nations et à 85 020 emplois supplémentaires pour les membres des Premières Nations. En termes de gains estimés grâce à l'élimination de l'écart, ce scénario est de loin le plus important des quatre.

Ces estimations sont, à quelques différences près, comparables à celles obtenues dans notre précédent rapport. Les gains obtenus par l'élimination des écarts de revenu et de taux d'emploi ont diminué quelque peu, reflétant les progrès réalisés dans la réduction des écarts depuis 2016. À l'inverse, les gains liés à l'élimination de l'écart en éducation se sont légèrement accrus en raison du creusement de l'écart depuis 2016. Le premier effet semble toutefois l'emporter sur le second, étant donné que les gains découlant du scénario « Tous les écarts sont comblés » sont moins importants dans ce rapport que dans le précédent.

### **Modèle longitudinal**

Dans le modèle longitudinal, nous simulons l'élimination progressive des écarts entre les membres des Premières Nations et les non-Autochtones au cours de la période 2021-2041. Dans les cinq scénarios envisagés, nous constatons les variations suivantes :



- **L'élimination de l'écart en éducation** conduit à une augmentation de 24,7 milliards de dollars du PIB des Premières Nations en 2041 et à la création de 106 000 emplois supplémentaires pour les membres des Premières Nations en 2041. Dans le présent rapport, la part du PIB attribuable au travail est supposée être de 0,5, selon sa valeur historique au Canada. Ainsi, les gains en revenus d'emploi des Premières Nations sont estimés à environ 12,3 milliards de dollars dans ce scénario. Selon Statistique Canada, la population des Premières Nations en âge de travailler doublera presque entre 2021 et 2041 et les salaires réels augmenteront d'environ 23 % au cours de cette période. Au cours de la période 2021-2041, l'élimination progressive de l'écart sera à l'origine d'une augmentation du PIB des Premières Nations estimée à 233 milliards de dollars et de 1 046 000 années-emploi supplémentaires pour les membres des Premières Nations. Une « année-emploi » représente un seul emploi pendant une année, ou une année de revenu pour la population des Premières Nations. Le taux de croissance annuel du PIB au cours de la période 2021-2041 passe de 1,71 % par an dans le scénario de référence à 1,75 % par an lorsque l'écart en éducation est entièrement comblé. Le taux de croissance annuel du taux d'emploi passe de 0,95 % à 0,97 %. Le taux de croissance annuel de la productivité du travail s'améliore dans les mêmes proportions, passant de 0,75 % à 0,77 %;
- Comme on pouvait s'en douter, l'**élimination de moitié de l'écart en éducation** mène à des gains d'environ la moitié de l'ampleur du scénario de l'élimination complète. En 2041, cela signifie 12,3 milliards de dollars de plus dans le PIB des Premières Nations et 53 000 emplois supplémentaires pour les membres des Premières Nations. Au cours de la période 2021-2041, l'élimination de moitié de l'écart est liée à environ 117 milliards de dollars de PIB supplémentaire et à environ 523 000 années-emploi supplémentaires pour les Premières Nations. Le taux de croissance annuel du PIB pour la période 2021-2041 passe de 1,71 % à 1,73 %. Le taux de croissance annuel de l'emploi passe de 0,95 % à 0,96 %. Enfin, le taux de croissance annuel de la productivité du travail passe de 0,75 % à 0,76 %;
- **L'élimination de l'écart de taux d'emploi conditionnel** conduit à une augmentation de 9,9 milliards de dollars du PIB des Premières Nations et à la création d'environ 123 000 emplois pour les membres des Premières Nations. Au total, l'élimination de l'écart génère une production supplémentaire de 94 milliards de dollars pour la population des Premières Nations et 1 217 000 années-emploi supplémentaires pour les membres des Premières Nations. Ces gains en matière d'emploi découlant de l'élimination de l'écart de taux d'emploi sont encore plus importants que ceux liés à l'élimination complète de l'écart en éducation. Au cours de la période 2021-2041, le taux de croissance économique annuel passe de 1,71 % à 1,73 % et le taux de croissance annuel de l'emploi passe de 0,95 % à 0,98 %. Cependant, le taux de croissance annuel de la productivité du travail chute de 0,75 % à 0,74 %; une baisse due au fait que les nouveaux emplois des Premières Nations ont tendance à être concentrés dans des catégories de niveau d'éducation inférieures, où les salaires et la productivité du travail sont relativement faibles;
- **L'élimination de l'écart de revenu d'emploi conditionnel** produit les gains économiques les plus faibles de tous les scénarios envisagés. En 2041, l'élimination de l'écart conduit à une augmentation de 4,7 milliards de dollars du PIB des Premières Nations. Une fois de plus, ce scénario n'entraîne aucun gain en matière d'emploi. Cependant, les gains cumulés du PIB au cours de la période 2021-2041 sont estimés à environ 45 milliards de dollars. Le taux de croissance annuel du PIB au cours de la période passe de 1,71 % à 1,72 %, tandis que la croissance annuelle de la productivité du travail au cours de la période passe de 0,75 % à 0,76 %;



- Dans le dernier scénario envisagé, l'écart en éducation, **l'écart de taux d'emploi conditionnel et l'écart de revenu d'emploi conditionnel sont éliminés simultanément au cours de la période 2021-2041**. Ce scénario apporte naturellement les avantages économiques les plus importants. En 2041, l'élimination des trois écarts conduit à une augmentation de 39,1 milliards de dollars du PIB des Premières Nations et à environ 184 000 emplois pour les membres des Premières Nations. Au cours de la période 2021-2041, l'élimination des écarts signifie un PIB supplémentaire de 369 milliards de dollars et environ 1 822 000 années-emploi par rapport au scénario de référence. Le taux de croissance annuel du PIB au cours de cette période passe de 1,71 % à 1,77 %. La croissance annuelle de l'emploi passe de 0,95 % à 0,99 %, et la croissance annuelle de la productivité du travail passe de 0,75 % à 0,78 %.

## Conclusion

En mettant à jour les exercices de notre rapport précédent au moyen des données du recensement de 2021, le présent rapport confirme qu'il existe des gains économiques massifs liés à l'élimination des principaux écarts en matière d'éducation et de marché du travail auxquels font face les membres des Premières Nations au Canada. Les gains économiques indiqués dans le présent rapport sont généralement moins importants que ceux estimés dans le rapport précédent, ce qui montre les progrès réalisés depuis 2016 pour combler les écarts. Cependant, nous constatons que les taux actuels d'amélioration du niveau d'éducation des Premières Nations sont insuffisants pour combler l'écart en éducation entre les Premières Nations et les non-Autochtones. Les conclusions du présent rapport confirment donc la nécessité de demander aux décideurs politiques, aux dirigeants communautaires et aux citoyens ordinaires de renouveler des mesures pour soutenir l'éducation des Premières Nations et favoriser une culture de l'apprentissage continu.



# Comblent l'écart en éducation des Premières Nations au Canada : Évaluer les progrès et estimer les avantages économiques — Compte rendu fondé sur des données du recensement de 2021<sup>1</sup>

## Introduction

En février 2023, l'Assemblée des Premières Nations (APN) a publié une étude réalisée par le Centre d'étude des niveaux de vie (CENV), qui s'appuyait sur les données du recensement de 2016 pour évaluer l'écart en éducation entre les membres des Premières Nations et les non-Autochtones au Canada, ainsi que les écarts de salaires et de taux d'emploi connexes (APN, 2023).<sup>2</sup> Les résultats de l'étude ont été publiés sous la forme d'un rapport détaillé, qui constitue le plus récent volet d'une série de rapports produits par le CENV sur le marché du travail et les écarts en éducation auxquels font face les peuples autochtones au Canada par rapport à la population non autochtone.<sup>3</sup> Depuis la publication de ce rapport au début de l'année, il a été jugé utile d'élargir notre analyse en prenant en compte la période 2016-2021 : une période franchement inhabituelle pour l'économie canadienne en raison de la pandémie de COVID-19 survenue au début de 2020. Le présent rapport constitue donc une mise à jour du rapport publié plus tôt cette année sur l'écart en éducation entre les membres des Premières Nations au Canada et les Canadiens non autochtones.<sup>4</sup> En tirant parti des données récemment publiées à la suite du recensement de 2021 sur le niveau d'éducation des deux populations, nous sommes en mesure d'évaluer les progrès réalisés dans la réduction de l'écart en éducation au cours de la période 2016-2021, ainsi que les écarts de taux d'emploi et de revenu d'emploi moyen, tous deux conditionnés par le niveau d'éducation. Nous présentons également des estimations actualisées des gains potentiels dont bénéficieraient les membres des Premières Nations et la population non autochtone en général si ces écarts étaient comblés.

Bien que des progrès importants aient été réalisés dans l'amélioration des écarts de revenu d'emploi et de taux d'emploi touchant la population des Premières Nations, nous constatons que, depuis 2016, l'écart en éducation entre les Premières Nations et la population non autochtone s'est en fait creusé. En effet, bien que les deux populations aient connu une croissance des niveaux moyens d'éducation au cours de la

1 Ce rapport a été rédigé par Chris Haun sous la supervision d'Andrew Sharpe. Tous deux souhaitent remercier Bert Waslander, Tim Sargent et les représentants de l'APN, en particulier Randy Schmucker, pour leurs apports et leur rétroaction au sujet de ce rapport.

2 Par souci de concision, le présent rapport utilise le terme « écart en éducation » pour désigner l'« écart de niveau d'éducation entre les Premières Nations et les Canadiens non autochtones ».

3 Le rapport de 2007 du CENV intitulé « The Potential Contribution of Aboriginal Canadians to Labour Force, Employment, Productivity and Output Growth in Canada, 2001-2017 », le rapport de suivi de 2009 intitulé « The Effect of Increasing Aboriginal Educational Attainment on the Labour Force, Output and the Fiscal Balance », et le rapport de 2015 intitulé « Comblent l'écart en éducation des Premières Nations au Canada : Évaluer les progrès et estimer les avantages économiques », qui constitue la base méthodologique du présent rapport.

4 La comparaison n'englobe pas d'autres groupes autochtones afin de se concentrer sur la situation de la population des Premières Nations au Canada. Le groupe non autochtone ne comprend aucun Autochtone ou peuple autochtone.



## Comblent l'écart en éducation des Premières Nations au Canada : *Évaluer les progrès et estimer les avantages économiques — Compte rendu fondé sur des données du recensement de 2021*

période 2016-2021, le niveau d'éducation des non-Autochtones s'est tout simplement beaucoup plus amélioré depuis 2016 que celui des membres des Premières Nations. Nous constatons encore qu'il existe d'immenses avantages économiques liés à l'élimination des trois principaux écarts entre la population des Premières Nations et celle non autochtone.

Dans le modèle du jour au lendemain, nous envisageons une élimination instantanée de ces écarts en 2021, car les meilleures données disponibles sur le niveau d'éducation, les revenus d'emploi et les taux d'emploi des Premières Nations et des non-Autochtones proviennent du recensement canadien de 2021; les données de 2022 et 2023 liées à ces variables n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de l'actuel rapport. Selon nos estimations, l'élimination de l'écart en éducation conduit à des gains de 5,5 milliards de dollars en revenus d'emploi supplémentaires et à environ 71 000 emplois supplémentaires parmi les membres des Premières Nations.<sup>5</sup> Ces estimations sont plus importantes que celles présentées dans notre rapport précédent. L'élimination simultanée des trois écarts examinés signifie des gains de 7,7 milliards de dollars en revenus d'emploi supplémentaires et à environ 85 000 emplois supplémentaires parmi les membres des Premières Nations. Ces nombres sont un peu moins élevés que ceux présentés précédemment, car les écarts de revenu d'emploi et de taux d'emploi ont considérablement diminué depuis 2016. Ces nombres sont mieux interprétés en tant que coûts de renonciation importants encourus par l'économie canadienne en 2021 en ne parvenant pas à combler complètement ces écarts.

Dans le modèle longitudinal, nous prévoyons une élimination progressive de ces écarts au cours de la période 2021-2041.<sup>6</sup> Ainsi, nous estimons que l'élimination complète de l'écart en éducation conduit à un PIB supplémentaire de 24,7 milliards de dollars et à 106 000 emplois supplémentaires parmi les membres des Premières Nations en 2041. Ces estimations sont calculées en comparant des indicateurs économiques clés comme le PIB et l'emploi entre un scénario où l'écart en éducation est entièrement comblé en 2041 et une prévision de référence où l'écart en éducation progresse comme il l'a fait entre 2016 et 2021. Au cours de la période 2021-2041, l'élimination de l'écart devrait générer au total 233 milliards de dollars en gains cumulés de PIB et un million d'années-emploi supplémentaires pour la population des Premières Nations. Cela se traduirait par une amélioration du taux de croissance économique annuel pour 2021-2041, qui passerait de 1,71 % dans le scénario de référence à 1,75 % lorsque l'écart en éducation serait éliminé. Dans le scénario où les trois écarts en question sont comblés simultanément au cours de la période 2021-2041, les gains augmentent de façon spectaculaire. Selon nos estimations, ce scénario mène à un PIB supplémentaire de 39,1 milliards de dollars et à environ 184 000 emplois parmi les membres des Premières Nations en 2041. Au cours de la période 2021-2041, l'élimination des trois écarts conduit à des gains cumulés de 369 milliards de dollars en PIB et à 1,8 million d'années-emploi supplémentaires pour les Premières Nations. Au cours de cette période, le taux de croissance économique annuel du Canada

5 Toutes les estimations monétaires contenues dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens de 2015. Cela facilite la comparaison avec notre rapport précédent, dans lequel les estimations étaient également exprimées en dollars canadiens de 2015 parce que les revenus déclarés dans le recensement de 2016 ont été gagnés en 2015. Cependant, le lecteur peut multiplier les estimations monétaires présentées par 108,2 % pour obtenir des nombres en dollars de 2020 (Statistique Canada, 2023). De la même façon, les estimations peuvent être multipliées par 111,8 % pour les obtenir en dollars de 2021, et par 119,4 % pour les obtenir en dollars de 2022 (Statistique Canada, 2023).

6 La période 2021-2041 a été choisie en raison des limites des données disponibles. Les données détaillées sur le niveau d'éducation, les revenus d'emploi moyens et les taux d'emploi par sexe, âge et province dans les deux populations ne sont pas disponibles pour 2022 et 2023. Nous sommes également limités dans notre capacité à prolonger la période, car le modèle longitudinal repose sur les prévisions démographiques des Premières Nations produites par Statistique Canada qui, au moment de la rédaction du présent rapport, n'avaient pas encore été mises à jour au-delà de 2041.



augmenterait ainsi de 0,6 % pour atteindre 1,77 %, ce qui représenterait une amélioration extrêmement importante de la croissance du pays.

La partie restante du rapport est structurée comme suit. La deuxième section présente une description détaillée des données du recensement de 2021 qui sous-tendent notre analyse dans le présent rapport. Nous décrivons surtout les circonstances particulières entourant l'administration du recensement de 2021 et nous faisons remarquer les domaines dans lesquels les données diffèrent de celles du recensement de 2016 utilisées dans notre rapport précédent. La troisième section utilise ces données pour évaluer la situation des trois principaux écarts entre la population des Premières Nations et celle non autochtone, en mesurant les progrès réalisés pour combler ces écarts au cours de la période 2016-2021. Les quatrième et cinquième sections décrivent les méthodes employées pour les deux modèles (du jour au lendemain et longitudinal) d'élimination des écarts. La sixième section présente les résultats de ces deux modèles. L'avant-dernière section compare les résultats entre les modèles, et la dernière section est la conclusion.

## Comprendre le recensement de 2021 : Structure et limites des données<sup>7</sup>

À l'instar de notre précédent rapport, celui-ci s'appuie sur les données du dernier recensement canadien pour évaluer la situation de l'écart en éducation entre les membres des Premières Nations et les non-Autochtones au Canada, ainsi que les écarts connexes de taux d'emploi et de revenu d'emploi moyen (APN, 2023). Dans notre rapport précédent, le recensement le plus récent était celui de 2016; notre analyse était donc basée sur la situation des écarts en 2016. En utilisant des mesures globales du niveau d'éducation et de la performance sur le marché du travail, ainsi que des micro-données individuelles tirées du recensement de 2016, nous avons pu estimer les avantages économiques dont bénéficieraient les membres des Premières Nations et la population canadienne en général si les écarts en question étaient comblés.

À partir de février 2022, Statistique Canada a commencé à publier des produits de données issus du recensement de 2021. Axées sur des sujets ou des thèmes particuliers, ces diffusions ont été échelonnées tout au long de l'année. Les données nécessaires sur les Premières Nations et l'éducation sont devenues disponibles à l'automne 2022 (Statistique Canada, 2021b). Nous n'avons donc pas été en mesure d'intégrer les données du recensement de 2021 dans nos travaux antérieurs. Au moment de la rédaction du présent rapport, toutes les données et tous les tableaux des faits saillants du recensement de 2021 avaient été publiés, mais le fichier de micro-données à grande diffusion (FMGD) au niveau individuel ne devrait pas être disponible avant l'automne 2023 ou plus tard. Toutefois, les données disponibles sont suffisantes pour mettre à jour l'analyse de notre précédent rapport sur les écarts en matière d'éducation et de marché du travail auxquels font face les membres des Premières Nations.

La structure de ces données est extrêmement similaire à bien des égards, voire identique, à celle des données du recensement de 2016. Par conséquent, le type de données que nous mobilisons et la manière dont nous les utilisons se recoupent largement avec le rapport précédent. Malgré cela, notre stratégie en matière de données diffère en plusieurs points de notre approche précédente, en particulier en ce qui

<sup>7</sup> Sauf indication contraire, tous les renseignements contenus dans cette section proviennent du Guide du recensement 2021 (Statistique Canada, 2021a).



concerne l'absence d'un FMGD et l'utilisation de données croisées détaillées en remplacement. Dans la section suivante, nous examinons ces différences et donnons un aperçu des données utilisées dans l'intégralité du rapport.

### **a) Vue d'ensemble**

Le recensement de 2021 s'est déroulé en mai et juin 2021; la date de référence étant le 11 mai.<sup>8</sup> Organisé pendant la pandémie de COVID-19, le recensement de 2021 a été assorti de nombreux défis en matière de collecte de données. Les foyers avaient la possibilité de répondre au recensement en ligne, sur papier ou par téléphone. Environ 84 % des logements privés ont choisi de soumettre leur formulaire en ligne : une augmentation significative par rapport à un peu plus de 68 % en 2016. Pour certains logements collectifs et certains cas de non-réponse de la part des foyers, des agents recenseurs ont été dépêchés en personne pour collecter les données. En règle générale, Statistique Canada s'est efforcé dans la mesure du possible de maintenir la collecte de données sans contact. Lorsque cela s'est avéré nécessaire, le ministère a utilisé des données administratives pour attribuer des réponses aux domaines où les données étaient insuffisantes. Ainsi, toutes les données sur le revenu recueillies pour le recensement de 2021 provenaient directement des dossiers de l'Agence du revenu du Canada, ce qui était une première pour le recensement canadien. Cette procédure a permis de réduire la charge de travail des répondants et d'améliorer la qualité des données.

Malgré la situation sans précédent, la qualité des données du recensement de 2021 est demeurée très bonne. Le taux de réponse national a été de 96,9 % pour le questionnaire abrégé et de 95,7 % pour le questionnaire complet, soit à peine moins qu'en 2016, où les taux de réponse étaient respectivement de 97,4 % et 96,9 %. Bien que les taux de réponse aient été élevés à l'échelle nationale, ils ont été nettement inférieurs dans les régions particulièrement difficiles d'accès pendant la pandémie. Ainsi, la fiabilité des données est moins bonne dans certaines régions de regroupement plus petites du Nord du Canada, à savoir les communautés éloignées et les communautés autochtones. Ainsi, le nombre de réserves et d'établissements incomplètement recensés a considérablement augmenté, passant de 14 en 2016 à 63 en 2021. Dans la majorité des cas, cela est dû à des problèmes logistiques causés par la pandémie et des événements naturels (p. ex. incendies de forêt). Dans d'autres situations, des communautés n'ont pas accordé à Statistique Canada la permission de mener des activités de recensement. Par conséquent, Statistique Canada a dû attribuer beaucoup plus de données pour le recensement abrégé par rapport au recensement de 2016. Pour le recensement à long terme, le taux d'attribution a augmenté pour certaines questions et a diminué pour d'autres par rapport à 2016. La première hausse d'attributions est due à la baisse susmentionnée du taux de réponse par rapport à 2016. La seconde est le résultat du nombre accru de soumissions de formulaires de recensement en ligne, étant donné que les formulaires remplis en ligne sont généralement moins susceptibles de contenir des renseignements manquants ou invalides.

### **b) Modèles du jour au lendemain et longitudinal**

Les données du recensement que nous utilisons dans le rapport prennent une forme différente dans chacun des deux modèles d'élimination de l'écart utilisés. Le modèle du jour au lendemain, qui prévoit une

<sup>8</sup> Les données sur la population active (p. ex., si une personne est employée, au chômage ou ne fait pas partie de la population active) sont basées sur la semaine de référence du 2 au 8 mai 2021 (Statistique Canada, 2022d).



## Comblent l'écart en éducation des Premières Nations au Canada : *Évaluer les progrès et estimer les avantages économiques — Compte rendu du fondé sur des données du recensement de 2021*

élimination instantanée de l'écart en 2021, utilise des indicateurs généraux du niveau d'éducation pour la population des Premières Nations et celle non autochtone à l'échelle nationale, ainsi que des taux d'emploi globaux et des revenus d'emploi moyens par catégorie de niveau d'éducation. Ces données proviennent directement des tableaux de données du recensement de 2021 disponibles en ligne. Toutefois, étant donné que les revenus d'emploi indiqués dans le recensement de 2021 sont indiqués en dollars de 2020 (revenus correspondant évidemment à l'année 2020), ces estimations doivent être transformées en dollars de 2015 pour permettre la comparaison avec les données du recensement de 2016. Pour cela, nous utilisons la moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) d'ensemble pour 2020 (137,0) et 2015 (126,6) (Statistique Canada, 2023). En divisant l'IPC 2015 par l'IPC 2020, nous obtenons un facteur d'équivalence de 92,41, ce qui indique que le niveau des prix en 2015 correspondait à environ 92 % du niveau des prix en 2020. En bref, un dollar canadien en 2020 équivalait à environ 0,92 dollar canadien en 2015 en termes de pouvoir d'achat. Pour obtenir les revenus d'emploi en dollars de 2015, il suffit de multiplier les nombres de 2020 par ce facteur d'équivalence.

Le modèle longitudinal d'élimination des écarts prévoit une réduction progressive des écarts au cours de la période 2021-2041. Les estimations sont obtenues en produisant des prévisions de l'économie canadienne et en comparant celles-ci dans le cadre de scénarios différents; chaque scénario utilise des hypothèses différentes quant à l'évolution des écarts clés entre 2021 et 2041. L'une des principales différences entre les deux modèles est que, tandis que le modèle du jour au lendemain comble les écarts de taux d'emploi et de revenu d'emploi au sein des catégories d'éducation au niveau de la population, le modèle longitudinal comble ces écarts au sein de groupes définis par le niveau d'éducation, le groupe d'âge, le genre et la province/territoire de résidence. En bref, dans le modèle longitudinal, l'écart de taux d'emploi conditionnel et l'écart de revenu conditionnel sont établis en comparant les membres des Premières Nations et les non-Autochtones d'un même groupe d'âge, du même genre et de la même province/territoire de résidence. Cela permet d'établir une comparaison plus précise entre les populations et de mieux comprendre l'effet de l'appartenance aux Premières Nations sur la performance d'une personne sur le marché du travail.

Évidemment, cette approche plus détaillée nécessite des données plus granulaires, en particulier des données qui incluent le genre, la province/territoire de résidence et l'âge approximatif des personnes. Dans notre précédent rapport, le FMGD du recensement de 2016 a été utilisé à cette fin, car il contient des données très détaillées sur les réponses fournies par chaque Canadien durant le recensement. Les catégories d'âge, de genre, de province, de territoire et d'éducation susmentionnées ont été construites en agrégeant les données individuelles du FMGD fondé sur les valeurs de ces quatre variables.

En l'absence de FMGD au moment de la rédaction du présent document, nous devons adopter une approche légèrement différente. Bien que les tableaux de données consultables en ligne sur le site Web de Statistique Canada soient peu détaillés, des versions très granulaires et beaucoup plus flexibles sont disponibles dans les fichiers IVT accessibles au public et fournis pour chaque tableau. En utilisant le logiciel de visionnement Beyond 20/20 Professional, les données sous-jacentes peuvent être utilisées pour produire des tableaux croisés complexes de nombreuses variables.<sup>9</sup> En filtrant les données sur le revenu d'emploi et le taux d'emploi en fonction de la population concernée (Premières Nations ou non-Autochtones), du niveau d'éducation, du groupe d'âge, du genre et de la province ou du territoire de résidence, nous sommes en mesure de recréer le même ensemble de bassins que celui utilisé dans le modèle longitudinal dans notre

<sup>9</sup> Il est important de noter que cette structure de données croisées utilisée pour le modèle longitudinal de réduction des écarts est dérivée des mêmes tableaux dont les données de niveau supérieur sont utilisées dans le modèle du jour au lendemain. La différence réside a) dans le niveau d'agrégation et b) dans les variables utilisées pour définir les groupes qui sont finalement comparés pour estimer les gains de la réduction des écarts. Cependant, comme cela est indiqué dans la sous-section « Données tabulaires et micro-données », il existe encore de légères différences entre les deux niveaux d'agrégation en raison du nettoyage des données et des choix organisationnels.



rapport précédent.<sup>10</sup> Cependant, nous utilisons l'approche inverse : au lieu d'agréger vers le haut à partir de données individuelles, nous désagrégeons vers le bas à partir de données nationales. Bien que la structure des données résultant de ces approches soit fondamentalement très similaire, ce changement dans la préparation des données a des répercussions importantes.

### c) Données tabulaires et micro-données

Les données de recensement sous forme de FMGD et de tableaux croisés font l'objet d'un certain nombre de procédures de nettoyage et de réorganisation par Statistique Canada afin de garantir des niveaux élevés de fiabilité et de confidentialité. Toutefois, compte tenu des différences de structures et d'applications des deux formes de données, ces procédures varient quelque peu, ce qui peut se traduire par des écarts entre les résultats obtenus à partir des différentes formes.<sup>11</sup> Les tableaux croisés du recensement de 2021 appliquent plus particulièrement des procédures d'arrondissement à toutes les valeurs des cellules afin de préserver l'anonymat des répondants.<sup>12</sup>

Si cela a peu d'impact au niveau national, cela a un effet plus important sur le modèle longitudinal, où le nombre de personnes appartenant à un bassin de groupe d'âge-genre-province-territoire-éducation donné, en particulier pour la population des Premières Nations, peut être extrêmement faible. Le nombre de femmes des Premières Nations vivant dans les territoires, appartenant à un groupe d'âge donné et ayant un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat, par exemple, n'est jamais supérieur à 50 et est 0 dans de nombreux cas, selon les données des tableaux croisés. Dans de tels cas, l'arrondissement au multiple de 5 le plus proche peut influencer le calcul du taux d'emploi et du revenu moyen du travail dans les bassins. Donc, cela peut influencer la taille des écarts comblés et, en fin de compte, nos estimations de l'ampleur des avantages qui pourraient résulter de l'élimination des écarts. Nous estimons toutefois que l'impact de ces procédures d'arrondissement est faible.

### d) Variables

Vous trouverez ci-dessous une liste des variables de recensement qui nous intéressent pour l'analyse de ce rapport :

- Niveau d'éducation
- Taux d'emploi (nombre de personnes employées / population en âge de travailler)
- Revenus d'emploi (pour l'année 2020)
- Emploi (nombre de personnes employées pendant la semaine de référence, du 2 au 8 mai 2021)
- Population en âge de travailler (15 ans et plus)

<sup>10</sup> Il existe quelques différences dans les bassins exacts créés en raison de changements dans les catégories disponibles pour certaines variables. Ces différences sont examinées en détail plus loin dans cette section. Ainsi, il existe un niveau élevé de comparabilité entre les bassins créés dans ce rapport et ceux créés dans notre rapport précédent, car les variables sous-jacentes sont essentiellement très similaires.

<sup>11</sup> Il convient également de noter que les micro-données de recensement au niveau individuel ne concernent qu'une partie de l'ensemble des répondants au recensement : 2,7 % des répondants dans le cas du FMGD de 2016. Les réponses sont également rendues anonymes par diverses procédures, y compris la création de certains répondants synthétiques. Étant donné que le nombre total de répondants au recensement est extrêmement élevé, cet échantillon est important et reste largement représentatif de la population canadienne. En revanche, les données tabulaires incluent tous les répondants au recensement et peuvent donc être plus représentatives à certains égards que les micro-données au niveau individuel.

<sup>12</sup> Cela signifie que les valeurs désagrégées ne correspondent pas toujours aux valeurs agrégées totales. Par exemple, la population totale des Premières Nations en âge de travailler au Canada en 2021, selon les données de recensement de niveau supérieur, est de 764 750 personnes. La même statistique calculée en additionnant la population dans chaque tranche d'âge, de sexe, de province, de territoire et d'éducation donne un total de 763 840, soit un écart de 910 personnes.



## Comblent l'écart en éducation des Premières Nations au Canada : *Évaluer les progrès et estimer les avantages économiques — Compte rendu fondé sur des données du recensement de 2021*

- Genre
- Groupe d'âge
- Province/territoire de résidence

Cet ensemble de variables est presque identique à celui utilisé dans le rapport précédent, à la seule exception du genre, qui a remplacé la variable « sexe » employée précédemment.

Lors des recensements précédents, on demandait exclusivement aux répondants leur sexe; les renseignements sur l'identité de genre n'étaient pas collectés (Statistique Canada, 2017a; 2022c). Les personnes transgenres et non binaires étaient invitées à choisir simplement le sexe qui, selon elles, les représentait le mieux. En 2021, le recensement canadien a séparé pour la première fois le sexe et le genre en deux concepts distincts. Les répondants ont été interrogés à la fois sur le sexe qui leur a été assigné à la naissance et sur leur identité de genre : une variable qui comprend désormais une catégorie non binaire en plus de l'homme et de la femme. Cette variable de genre est désormais présentée dans les tableaux de données de recensement de Statistique Canada à la place de la variable « sexe ». Toutefois, afin de protéger l'anonymat des réponses au recensement, le codage de la variable dans ces tableaux est resté presque identique à celui de l'ancienne variable « sexe », ne comportant que deux catégories : « Homme+ » et « Femme+ ».<sup>13</sup> Tous les répondants non binaires ont été répartis dans ces deux catégories à l'aide d'une « méthode statistique » non divulguée (Statistique Canada, 2022a). Pour ces raisons, il convient d'être prudent dans la comparaison des estimations de la méthode longitudinale entre le présent rapport et le précédent, car notre analyse précédente impliquait le contrôle du sexe, alors que nous contrôlons plutôt le genre dans le présent rapport, que nous considérons comme le meilleur substitut disponible pour la variable du sexe. Cependant, ces deux variables représentent des concepts distincts et la relation entre elles n'est pas tout à fait claire, étant donné l'absence d'une dichotomie claire entre le sexe et le genre dans les questions du recensement de 2016 et l'absence de détails sur la définition exacte des catégories « Hommes+ » et « Femmes+ ».

Bien que les autres variables d'intérêt aient largement conservé les mêmes concepts, les catégories disponibles ont fait l'objet de plusieurs changements que le lecteur doit noter. Ces changements concernent la variable du niveau d'éducation, qui mesure le diplôme ou titre le plus élevé reçu ou obtenu par une personne. Les tableaux de données du recensement de 2016 utilisés dans le modèle du jour au lendemain du rapport précédent comportent une catégorie « Certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat ». Les tableaux de données du recensement de 2021 utilisés dans les deux modèles d'élimination de l'écart dans le présent rapport ne comportent pas une telle catégorie. Celle-ci doit donc être créée manuellement en combinant quatre catégories plus petites.<sup>14</sup> De plus, le FMGD de 2016 contenait des catégories qui divisaient la catégorie « Certificats ou diplômes d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire » en trois catégories distinctes dont les durées de programme étaient différentes. Ces trois catégories plus petites ont été utilisées dans le modèle longitudinal de notre rapport précédent. Cependant, elles n'existent pas dans les tableaux de données du recensement de 2021. Dans le présent rapport, le modèle longitudinal ne comporte donc qu'une seule catégorie pour les certificats et diplômes non universitaires, et ne prend donc en compte que sept catégories de niveau d'éducation, contre neuf dans notre rapport précédent. Cette légère différence méthodologique contribue aux différences entre le présent rapport et le précédent concernant les prévisions et les avantages estimés de l'élimination de l'écart proposés dans le modèle longitudinal.<sup>15</sup> Toutefois, nous estimons que l'impact de ce changement est faible.

13 Les résultats par sexe sont parfois présentés dans ce rapport en utilisant la terminologie « Homme » et « Femme ». Il convient de noter que ces noms de catégories font en réalité référence aux catégories « Hommes+ » et « Femmes+ » décrites ici.

14 Une procédure similaire a été nécessaire dans le modèle longitudinal du rapport précédent.

15 C'est une conséquence de la définition de l'emploi et du revenu d'emploi. Voir les notes de bas de page 20 et 24 pour plus de détails.



## Situation des écarts <sup>16</sup>

Au cours de la période 2016-2021, l'économie canadienne a subi une transformation importante, comprenant des conséquences importantes parmi la population des Premières Nations et celle non autochtone. En 2020, la communauté mondiale a été plongée dans une pandémie mondiale causée par l'apparition et la propagation du virus COVID-19 – et le Canada n'a pas été épargné par cette tourmente. Les décideurs politiques ont mis en place des mesures de santé publique sans précédent qui ont entraîné une forte contraction de l'activité économique. L'économie canadienne a également connu de nouveaux changements structurels, tels que l'adoption généralisée du télétravail et du travail à domicile et l'apparition de pénuries de main-d'œuvre durables dues à la diminution de la participation au marché du travail de certains groupes. Certains de ces changements ont été transitoires, tandis que d'autres ont eu des effets plus profonds et plus durables. Bien entendu, la pandémie est loin d'avoir été le seul événement économique de cette période. De nouvelles politiques ont été mises en place, comme le prix fédéral du carbone, tandis que d'autres, comme la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, ont été révisées ou abrogées (gouvernement du Canada, 2023a; 2023b). Certaines tendances à long terme, comme l'augmentation des niveaux d'immigration au Canada, se sont poursuivies presque sans relâche, tandis que d'autres, comme le contexte de faible inflation persistant des décennies précédentes, ont été perturbées par des chocs sociaux et économiques (gouvernement du Canada, 2023c; Statistique Canada, 2022b).

Pour toutes ces raisons, il est très intéressant de mettre à jour nos travaux antérieurs sur les écarts en matière d'éducation et de marché du travail concernant les membres des Premières Nations au Canada. À cette fin, la section suivante présente les données du recensement de 2021 sur le niveau d'éducation et la performance sur le marché du travail de la population des Premières Nations au Canada par rapport à la population non autochtone canadienne. En bref, bien que le niveau d'éducation moyen des deux populations ait considérablement augmenté, les taux d'amélioration plus élevés au sein de la population non autochtone ont creusé l'écart global de niveau d'éducation entre les deux populations. La population des Premières Nations a toutefois connu des gains importants en termes de revenus d'emploi moyens et de taux d'emploi au cours de la période 2016-2021, et les écarts de salaires et de taux d'emploi entre les deux populations se sont considérablement réduits.

### a) Écart en éducation : approche par répartition

Des trois écarts examinés dans le présent rapport, l'écart en éducation est le plus simple dans son concept. Il fait simplement référence à l'observation selon laquelle les membres des Premières Nations au Canada ont tendance, en moyenne, à atteindre un niveau d'éducation inférieur à celui des non-Autochtones du pays. Cependant, la mesure de cet écart est quelque peu compliquée. Dans ce rapport, nous proposons deux approches de mesure : celle par répartition, qui compare la proportion des deux populations en âge de travailler qui ont un niveau d'éducation donné, et celle du nombre moyen d'années d'études, qui estime le nombre d'années d'études accompli en moyenne par une personne de chaque population et qui compare les résultats. Nous commencerons par évaluer l'écart en éducation sous l'angle de la répartition.

<sup>16</sup> Cette section s'inspire largement de la section « Comprendre les écarts » de notre précédent rapport pour expliquer et définir les écarts qui nous intéressent (APN, 2023).



Comblent l'écart en éducation des Premières Nations au Canada :  
Évaluer les progrès et estimer les avantages économiques — Compte rendu  
fondé sur des données du recensement de 2021

Tableau 1 : Niveau d'éducation des membres des Premières Nations en âge de travailler (15 ans et plus) par rapport aux non-Autochtones, 2021

	Total	Aucun diplôme	Diplôme d'études secondaires ou équivalent	Apprentissage ou certificat/ diplôme professionnel	Certificat ou diplôme non universitaire	Diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Baccalauréat	Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
<b>Premières Nations</b>								
Population en âge de travailler	764 750	254 330	228 045	66 525	129 600	17 385	50 355	18 515
Proportion		<b>33,3 %</b>	<b>29,8 %</b>	<b>8,7 %</b>	<b>16,9 %</b>	<b>2,3 %</b>	<b>6,6 %</b>	<b>2,4 %</b>
<b>Non-Autochtones</b>								
Population en âge de travailler	28 987 880	4 501 045	7 691 690	2 515 865	5 465 705	866 285	5 193 450	2 753 840
Proportion		<b>15,5 %</b>	<b>26,5 %</b>	<b>8,7 %</b>	<b>18,9 %</b>	<b>3 %</b>	<b>17,9 %</b>	<b>9,5 %</b>
Écart absolu (non-Autochtones moins Premières Nations)		15,5 %	26,5 %	8,7 %	18,9 %	3 %	17,9 %	9,5 %
Proportion des Premières Nations par rapport aux non-Autochtones		214.2%	112.4%	100.2%	89.9%	76.1%	36.8%	25.5%
Écart relatif (1 - Premières Nations en proportion des non-Autochtones)		-114.2pp	-12.4pp	-0.2pp	10.1pp	23.9pp	63.2pp	74.5pp

Note : \*pp = point de pourcentage; les nombres négatifs représentent les catégories que les membres des Premières Nations sont plus susceptibles d'occuper que les non-Autochtones.

Source : Statistique Canada. Tableau 98-10-0451-01, Situation d'activité selon le plus haut niveau d'éducation, l'identité autochtone, l'âge et le genre : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties.

Tableau 2 : Niveau d'éducation des membres des Premières Nations en âge de travailler (15 ans et plus) par rapport aux non-Autochtones, 2016

	Total	Aucun diplôme	Diplôme d'études secondaires ou équivalent	Apprentissage ou certificat/ diplôme professionnel	Certificat ou diplôme non universitaire	Diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Baccalauréat	Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
<b>Premières Nations</b>								
Population en âge de travailler	691 405	264 425	175 315	67 480	117 785	15 520	37 670	13 210
Proportion		<b>38,2 %</b>	<b>25,4 %</b>	<b>9,8 %</b>	<b>17 %</b>	<b>2,2 %</b>	<b>5,4 %</b>	<b>1,9 %</b>
<b>Non-autochtones</b>								
Population en âge de travailler	27 418 100	4 827 400	7 253 640	2 669 080	5 327 705	786 105	4 365 815	2 188 355
Proportion		<b>17,6 %</b>	<b>26,5 %</b>	<b>9,7 %</b>	<b>19,4 %</b>	<b>2,9 %</b>	<b>15,9 %</b>	<b>8 %</b>



## Comblent l'écart en éducation des Premières Nations au Canada : Évaluer les progrès et estimer les avantages économiques — Compte rendu fondé sur des données du recensement de 2021

	Total	Aucun diplôme	Diplôme d'études secondaires ou équivalent	Apprentissage ou certificat/diplôme professionnel	Certificat ou diplôme non universitaire	Diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Baccalauréat	Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
<b>Écart absolu (non-Autochtones moins Premières Nations)</b>		-20,6 pp	1,1 pp	<-0,1 pp	2,4 pp	0,6 pp	10,5 pp	6,1 pp
<b>Proportion des Premières Nations par rapport aux non-Autochtones</b>		217,2 %	95,8 %	100,3 %	87,7 %	78,3 %	34,2 %	23,9 %
<b>Écart relatif (1 - Premières Nations en proportion des non-Autochtones)</b>		-117,2 pp	4,2 pp	-0,3 pp	12,3 pp	21,7 pp	65,8 pp	76,1 pp

Note : \*pp = point de pourcentage; les nombres négatifs représentent les catégories que les membres des Premières Nations sont plus susceptibles d'occuper que les non-Autochtones.

Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 2016, no de catalogue de Statistique Canada : 98-400-X2016178.

Le Tableau 1 présente la répartition du niveau d'éducation de la population des Premières Nations et de celle non autochtone en âge de travailler au Canada, telle qu'elle a été observée lors du recensement de 2021. Selon l'approche par répartition, l'écart en éducation est le suivant : l'écart entre la proportion de chacune des deux populations qui occupent une catégorie donnée de niveau d'éducation. Les données présentées dans le Tableau 1 indiquent clairement qu'il existait des écarts importants entre les niveaux d'éducation des deux populations en 2021. Le Tableau 2 présente les répartitions observées lors du recensement de 2016. Tel que cela est indiqué dans notre précédent rapport, il nous permet de comparer les écarts au sein des catégories au fil du temps et d'évaluer si des progrès ont été accomplis pour les combler.

### Encadré 1 : Mesurer l'écart en éducation – Approche par répartition

Nous appelons l'approche par répartition la mesure de l'écart en éducation. En observant la répartition du niveau d'éducation – le diplôme ou le certificat le plus élevé obtenu – dans les deux populations, nous voyons la part de chaque population qui se trouve dans un bassin donné. Nous pouvons alors déterminer des bassins individuels, où la différence entre les proportions des deux populations est importante. L'avantage de cette approche est qu'elle produit un ensemble d'écarts par catégorie plutôt qu'un écart global. Ce degré accru de précision nous permet de voir précisément dans quelles catégories d'éducation l'une ou l'autre population est concentrée et de mieux comprendre la nature de l'écart. La contrepartie de cette précision se situe au niveau de la traçabilité : la comparaison des écarts au fil du temps est fastidieuse et les résultats de cette approche sont plus difficiles à obtenir et à visualiser que dans l'approche qui produit un seul écart.

Comme nous l'avons observé dans notre rapport précédent, les écarts en éducation sont concentrés en haut et en bas de la répartition des niveaux d'éducation. Les trois catégories situées au milieu de la répartition des niveaux d'éducation – « Apprentissage ou certificat/diplôme professionnel », « Certificat ou diplôme non universitaire » et « Diplôme universitaire inférieur au baccalauréat » – ne présentent pas d'écarts particulièrement importants entre les deux populations, et il n'y a pas eu de mouvements significatifs dans ces catégories depuis 2016. L'écart le plus important entre les deux populations est dans



la catégorie « Aucun diplôme » : environ 33 % de la population des Premières Nations déclare ne pas posséder un diplôme, par rapport à seulement 16 % parmi la population non autochtone. En bref, les membres des Premières Nations en âge de travailler ont plus de deux fois plus tendance que les non-Autochtones à ne pas être titulaires d'un diplôme. Cependant, par rapport à 2016, l'écart dans cette catégorie s'est quelque peu réduit, tant en termes absolus (différence de 20,6 points de pourcentage en 2016 contre 17,7 points de pourcentage en 2021) qu'en termes relatifs (la proportion des Premières Nations représentait 217,2 % de la proportion des non-Autochtones en 2016 contre 214,2 % en 2021).<sup>17</sup> Cependant, l'écart dans cette catégorie demeure très important.

En revanche, l'écart dans la catégorie « Diplôme d'études secondaires ou équivalent » s'est creusé depuis 2016. Il n'est toutefois pas facile d'interpréter ce changement. La proportion de membres des Premières Nations en âge de travailler occupant cette catégorie a quelque peu augmenté, passant de 25,4 %, en 2016, à 28,9 %, en 2021. La proportion de la population non autochtone en âge de travailler est, quant à elle, restée pratiquement stable à 26,5 %. Ainsi, la tendance de l'écart dans cette catégorie s'est inversée entre 2016 et 2021 : les non-Autochtones étaient auparavant plus nombreux à déclarer un diplôme d'études secondaires ou équivalent comme niveau d'éducation le plus élevé; les membres des Premières Nations sont maintenant plus nombreux à en déclarer un. De plus, la taille absolue de l'écart a augmenté depuis 2016, passant de 1,1 point de pourcentage en 2016 à 3,3 points de pourcentage en 2021. D'un certain point de vue, ce renversement indique une évolution positive parmi la population des Premières Nations. Compte tenu de la baisse importante de la proportion de membres des Premières Nations sans diplôme, il semblerait que cela représente un mouvement ascendant sur le plan du niveau d'éducation. Cependant, la catégorie « Diplôme d'études secondaires ou équivalent » représente encore un niveau d'éducation relativement bas. Par conséquent, il ne serait pas encourageant de voir un écart important se creuser dans cette catégorie et dans cette direction, car cela indiquerait que les membres des Premières Nations ne progressent pas suffisamment pour atteindre des niveaux d'éducation supérieurs.

La catégorie « Baccalauréat » continue d'être une catégorie présentant une disparité considérable entre les deux populations en 2021. Seulement 6,6 % de la population des Premières Nations ont déclaré posséder un baccalauréat comme titre de compétence le plus élevé, par rapport à 17,9 % parmi la population non autochtone : un écart de 11,3 points de pourcentage. Les non-Autochtones sont presque trois fois plus nombreux que les membres des Premières Nations à occuper cette catégorie. Les deux populations ont connu une croissance dans cette catégorie. La proportion de membres des Premières Nations occupant cette catégorie a augmenté d'environ 1,2 point de pourcentage, soit environ 22 %, depuis 2016. En revanche, la proportion de non-Autochtones a augmenté de 2 points de pourcentage dans cette catégorie, soit environ 13 %. Ainsi, l'écart relatif entre les deux populations dans cette catégorie s'est réduit (la proportion des Premières Nations est d'environ 37 % en 2021 par rapport à 34 % en 2016), mais l'écart absolu a augmenté de 0,8 point de pourcentage (11,3 en 2021 par rapport à 10,5 en 2016).

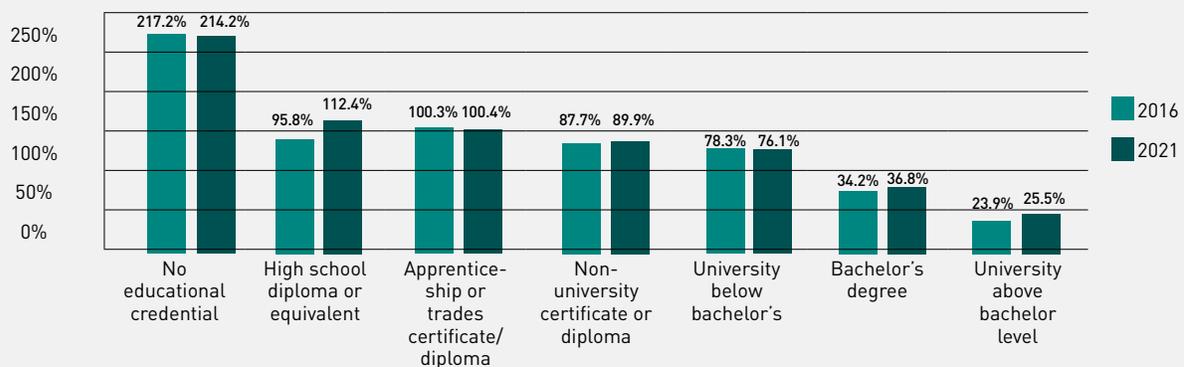
Des tendances similaires sont observées dans la catégorie « Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat », qui comprend les certificats et les diplômes supérieurs au baccalauréat, ainsi que les diplômes en médecine, en soins dentaires et soins vétérinaires, les maîtrises et les doctorats. En 2021, 2,4 % des membres des Premières Nations détenaient un diplôme de cette catégorie, soit une hausse d'environ

<sup>17</sup> Cette diminution de la taille relative de l'écart peut sembler étonnamment faible par rapport à la réduction plus importante de la taille absolue de l'écart. Il est important de noter que nous sommes en présence de deux effets : la réduction de la part des Premières Nations dans la catégorie et la réduction de la part des non-Autochtones dans la catégorie. Si la part des non-Autochtones restait la même, l'effet sur la taille relative de l'écart serait beaucoup plus prononcé.



21 % depuis 2016. Cependant, ces diplômés sont encore beaucoup plus nombreux dans la population non autochtone : environ 9,5 % des non-Autochtones possèdent un certificat, un diplôme ou un grade de ce type, soit une augmentation de 19 % depuis 2016. Comme nous l'avons observé dans la catégorie « Baccalauréat », bien que l'écart entre les populations ait légèrement diminué en termes relatifs, il s'est accru en termes absolus, passant d'environ 6 points de pourcentage en 2016 à 7 points de pourcentage en 2021.

**Graphique 1 : Proportion de membres des Premières Nations par rapport à celle des non-Autochtones sur le plan du niveau d'éducation (15 ans et plus), 2016 et 2021**



Sources: a) Statistics Canada. Table 98-10-0451-01 Labour force status by highest level of education, Indigenous identity, age and gender: Canada, provinces and territories, census metropolitan areas and census agglomerations with parts; b) Statistics Canada, 2016 Census of Population, Statistics Canada Catalogue no. 98-400-X2016268.

Le Graphique 1 montre la proportion de membres des Premières Nations dans chaque catégorie de niveau d'éducation par rapport à la proportion de la population non autochtone en 2016 et en 2021. Il montre l'écart relatif dans chaque catégorie. Ainsi, il existe une tendance assez cohérente entre les catégories de niveau d'éducation, où la proportion des Premières Nations par rapport à celle des non-Autochtones tend à diminuer au fur et à mesure que la catégorie de niveau d'éducation augmente. En fait, la tendance devient encore plus cohérente en 2021 avec l'augmentation importante de la proportion de la population des Premières Nations dans la catégorie « Diplôme d'études secondaires ou équivalent ». Le Graphique confirme quelques observations importantes de notre analyse ci-dessus. Nous constatons en particulier que les mouvements dans la répartition entre 2016 et 2021 se situent principalement dans les niveaux de la partie inférieure, dans les catégories « Aucun diplôme » et « Diplôme d'études secondaires ou équivalent », et dans ceux de la partie supérieure, dans les catégories « Baccalauréat » et « Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat ».



## b) Écart en éducation : approche du nombre d'années d'études

Tableau 3 : Nombre moyen d'années d'études des Premières Nations par rapport aux non-Autochtones, 2006-2021

	Nombre moyen d'années d'études		Écart (absolu)	Premières Nations en tant que proportion des non-Autochtones (4)	Écart (relatif) (5) = 1 - (4)
	Premières Nations	Non-autochtones			
2006	11,72	13	<b>1,28</b>	<b>90,16 %</b>	9,84 pp
2011	11,93	13,23	<b>1,30</b>	<b>90,15 %</b>	9,85 pp
Changement	0,20	0,22	0,02	-0,01 pp	
Taux de croissance annuel composé	0,34 %	0,34 %	0,35 %		
2016	12,07	13,34	<b>1,26</b>	<b>90,53 %</b>	9,47 pp
Changement	0,15	0,11	-0,04	0,38 pp	
Taux de croissance annuel composé	0,25 %	0,16 %	-0,63 %		
2021	12,24	13,53	<b>1,29</b>	<b>90,45 %</b>	9,55 pp
Changement	0,16	0,19	0,03	-0,08 pp	
Taux de croissance annuel composé	0,27 %	0,29 %	0,46 %		
Période 2006-2021					
Changement	0,51	0,53	0,01	0,29 pp	
Taux de croissance annuel composé	<b>0,29 %</b>	<b>0,26 %</b>	0,06 %		

Note : pp = point de pourcentage

Sources : a) Statistique Canada. Tableau 98-10-0451-01 : Situation d'activité selon le plus haut niveau d'éducation, l'identité autochtone, l'âge et le genre : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties; b) Statistique Canada. Recensement de la population de 2016, no de catalogue de Statistique Canada : 98-400-X2016178; c) Statistique Canada, 97-560-XCB2006036, 2006; d) Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, no de catalogue de Statistique Canada : 99-012-X2011044.

Le Tableau 3 présente les résultats de l'approche du nombre moyen d'années d'études pour mesurer le niveau d'éducation pour les recensements de 2006, 2011, 2016 et 2021, ainsi que l'écart en éducation entre la population des Premières Nations et celle non autochtone pour chaque année. Le Tableau présente également les taux d'amélioration du nombre moyen d'années d'études entre chaque année de recensement. Selon nos estimations, en 2021, les membres des Premières Nations comptent en moyenne 12,24 années d'études, soit une augmentation de 0,16 année par rapport à 2016, et une personne non autochtone moyenne a suivi 13,53 années d'études, ce qui indique une augmentation de 0,19 année par rapport à 2016. Cela signifie un écart de 1,29 année, ce qui est légèrement supérieur à celui de 1,26 année constaté en 2016. Le niveau d'éducation moyen des deux populations a augmenté de façon significative entre 2016 et 2021, mais le taux d'amélioration des non-Autochtones a été légèrement plus élevé au cours de la période (0,29 % par an pour les non-Autochtones par rapport à 0,27 % par an pour les membres des Premières Nations). Par conséquent, le nombre moyen d'années d'études des membres des Premières Nations en tant que proportion du nombre des non-Autochtones – une mesure qui avait considérablement augmenté au cours de la période précédente – a diminué, passant de 90,53 %, en 2016, à 90,45 %, en 2021. Il convient toutefois de noter que le taux d'amélioration du niveau d'éducation des membres des Premières Nations a en fait augmenté entre la période précédente et la période 2016-2021, passant de 0,25 % à 0,27 %. Le taux d'amélioration des non-Autochtones a augmenté de façon beaucoup plus importante, passant de 0,16 %, pour la période 2011-2016, à 0,29 %, pour la période 2016-2021. Ainsi, les taux d'amélioration des deux populations ne sont toujours pas à la hauteur des taux élevés enregistrés pendant la période 2006-2011.



## Encadré 2 : Mesurer l'écart en éducation – L'approche du nombre moyen d'années

Nous utilisons l'**approche du nombre moyen d'années d'études** pour mesurer l'écart en éducation. Chaque catégorie de niveau d'éducation se voit attribuer une valeur unique représentant le nombre attendu d'années d'études nécessaires pour obtenir un diplôme. Le nombre moyen d'années d'études d'une population s'obtient simplement en prenant la moyenne arithmétique des années d'études attribuées à chaque personne. Cela nous permet de décrire l'écart comme une simple différence du nombre d'années moyennes entre les deux populations. Le schéma de codage de la variable du nombre moyen d'années est décrit ci-dessous.

Catégorie de niveau d'instruction	Valeur attribuée
Aucun certificat, diplôme ou grade	10 ans
Diplôme d'études secondaires ou certificat d'équivalence	12 ans
Certificat ou diplôme d'apprentissage ou de métier spécialisé	13 ans
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	14 ans
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	15 ans
Baccalauréat	16 ans
Certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	18 ans

Contrairement à l'approche par répartition, celle-ci a pour avantage de produire une mesure numérique unique de l'écart en éducation, qui est simple à transformer ou à comparer au fil du temps. Cette facilité d'utilisation se fait toutefois au prix de la précision. Étant donné que la moyenne est une représentation très étroite de sa répartition sous-jacente, la mesure produite par cette approche nous renseigne peu sur la forme de l'écart en éducation. En effet, il est concevable que deux répartitions très distinctes de niveau d'éducation puissent produire la même valeur moyenne d'années d'études, indiquant l'absence totale d'écart en éducation, même lorsque l'approche par répartition indique des écarts significatifs par catégorie. Par exemple, le fait de savoir que le nombre moyen d'années d'études dans une population est de 14 ne nous renseigne pas sur la répartition des personnes dans les catégories. La répartition pourrait être diamétralement opposée : les personnes occupent soit les catégories très basses, soit les catégories très hautes, mais pratiquement pas les catégories intermédiaires. La répartition pourrait être aussi étroitement centrée autour des catégories intermédiaires, comprenant très peu de personnes aux deux extrémités de la fourchette. En général, la moyenne ne nous fournit pas suffisamment de renseignements pour distinguer ces deux répartitions.



## Comblent l'écart en éducation des Premières Nations au Canada : Évaluer les progrès et estimer les avantages économiques — Compte rendu du fondé sur des données du recensement de 2021

Tableau 4 : Tendances de la convergence des niveaux d'éducation moyens, 2006-2021

Scénario	Taux de croissance du nombre moyen d'années d'études chez les Premières Nations	Taux de croissance du nombre moyen d'années d'études chez les non-Autochtones	Éducation des non-Autochtones (NA)...	Années de convergence
Tendance 2006-2021	0,29 %	0,26 %	Croissance	461
Tendance 2016-2021	0,27 %	0,29 %	Croissance	Pas de convergence
Tendance 2006-2021 : NA constants	0,29 %	Pas de croissance	Maintien des niveaux de 2021	35
Tendance 2016-2021 : NA constants	0,27 %	Pas de croissance	Maintien des niveaux de 2021	37
<b>Estimations du rapport précédent</b>				
Évolution 2011-2016	0,25 %	0,16 %	Croît	117
Tendances 2011-2016 avec des niveaux des NA statiques	0,25 %	Pas de croissance	Maintien des niveaux de 2016	40

Sources : a) Statistique Canada. Tableau 98-10-0451-01 : Situation d'activité selon le plus haut niveau d'éducation, l'identité autochtone, l'âge et le genre : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties; b) Statistique Canada. Recensement de la population de 2016, no de catalogue de Statistique Canada : 98-400-X2016178; c) Statistique Canada, 97-560-XCB2006036, 2006; d) Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, no de catalogue de Statistique Canada : 99-012-X2011044.

Le Tableau 4 s'appuie sur les taux estimés d'amélioration du nombre moyen d'années d'études pour prévoir la progression de l'écart en éducation dans des scénarios différents. Comme le montre le Tableau 3, le taux d'amélioration de la population non autochtone entre 2016 et 2021 a dépassé le taux d'amélioration de la population des Premières Nations au cours de la même période. Étant donné que la population non autochtone compte déjà plus d'années d'études en moyenne, cela signifie que, si ces tendances se poursuivent, les niveaux d'éducation des deux populations ne convergeront jamais.

Il s'agit d'un changement significatif par rapport aux résultats obtenus lors du même exercice en utilisant les tendances 2011-2016 en matière de niveau d'éducation (rapport précédent). En extrapolant ces taux, nous constatons une convergence du nombre moyen d'années d'études après 117 ans : une période extrêmement longue qui est toutefois certainement moins sombre que les résultats obtenus en utilisant les taux d'amélioration de 2016-2021. Cela indique que le nombre moyen d'années d'études des Premières Nations a augmenté beaucoup plus rapidement au cours de la période 2011-2016 que celui de la population non autochtone (0,25 % pour les Premières Nations par rapport à 0,16 % pour les non-Autochtones). Si on utilise un autre point de comparaison, on constate que la convergence se produit après environ 461 ans lorsqu'on utilise des taux d'amélioration à plus long terme pour la période 2006-2021. Une fois encore, pour cette période, la croissance du nombre moyen d'années d'études des Premières Nations est supérieure à celle des non-Autochtones, bien que la différence soit moins marquée dans ce cas (0,29 % pour la population des Premières Nations par rapport à 0,26 % pour la population non autochtone).

Il est vrai que cette hypothèse de taux d'amélioration constants est quelque peu irréaliste. Dans les catégories de niveau d'éducation utilisées par le recensement canadien, il existe une catégorie la plus élevée, c'est-à-dire un plafond à atteindre. Il n'y a pas de niveau d'éducation supérieur à la catégorie «



## Comblent l'écart en éducation des Premières Nations au Canada : Évaluer les progrès et estimer les avantages économiques — Compte rendu du fondé sur des données du recensement de 2021

Certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat » et 18 ans est le nombre maximum d'années d'études pour une personne. Il est donc probable qu'une population très instruite, comme la population non autochtone, devrait à un moment donné faire face à une limite de la croissance du niveau d'éducation. Étant donné qu'un nombre de plus en plus élevé de personnes accèdent à des catégories de niveau d'éducation de plus en plus élevées, cela laisse moins de place à la croissance de la population en général. De plus, la population active aura toujours besoin de personnes moins instruites. À un certain moment, on pourrait s'attendre à ce que cette dynamique se manifeste par une diminution des taux d'amélioration parmi la population non autochtone. Étant donné que le niveau d'éducation moyen de la population des Premières Nations est nettement inférieur, cet « effet de plafond » n'aurait aucune incidence sur les taux d'amélioration des Premières Nations, ce qui permettrait à celles-ci de « rattraper son retard » et de combler l'écart ».

Un autre cadre tente de saisir cette idée de diminuer les rendements de la croissance du niveau d'éducation en supposant que la population non autochtone a déjà atteint un plafond. Dans ce scénario, le nombre moyen d'années d'études des membres des Premières Nations continue d'augmenter au rythme observé durant la période 2016-2021, mais celui de la population non autochtone reste statique aux niveaux de 2021. Dans un tel scénario, l'écart entre les années moyennes d'études serait comblé en 37 ans. Ce nombre est légèrement inférieur à notre estimation (40 ans) du rapport précédent, reflétant une légère évolution du taux d'amélioration des Premières Nations entre la période 2011-2016 et la période 2016-2021. En fin de compte, aucun de ces cadres ne fournit une prévision particulièrement réaliste de l'élimination de l'écart. Il s'agit plutôt de limites supérieures et inférieures, qui sont calculées à partir d'hypothèses extrêmes concernant l'évolution de l'écart en éducation entre les deux populations. Toutefois, ils donnent un aperçu brutal de la persistance possible de cet écart dans le cas où les responsables des politiques et les dirigeants communautaires ne prenaient pas de mesures importantes pour améliorer les niveaux d'éducation au sein de la population des Premières Nations.

Tableau 5 : Comparaison du revenu d'emploi moyen entre les membres des Premières Nations et les non-Autochtones en âge de travailler (15+), 2020 (dollars de 2015)

	Total	Aucun diplôme	Diplôme d'études secondaires ou équivalent	Apprentissage ou certificat/ diplôme professionnel	Certificat ou diplôme non universitaire	Diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Baccalauréat	Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
Premières Nations	36 927 \$	30 162 \$	29 164 \$	41 140 \$	40 105 \$	42 286 \$	55 122 \$	70 889 \$
Non-autochtones	46 796 \$	24 544 \$	32 898 \$	44 282 \$	45 059 \$	46 389 \$	61 544 \$	77 018 \$
<b>Écart absolu (non-Autochtones moins Premières Nations)</b>	<b>9,869</b>	- 5,618	3,733	3,142	4,953	4,103	6,422	6,129
<b>Proportion des Premières Nations par rapport aux non-Autochtones</b>	<b>78,9 %</b>	122,9 %	88,7 %	92,9 %	89 %	91,2 %	89,6 %	92 %
<b>Écart relatif (1 - Premières Nations en proportion des non-Autochtones)</b>	<b>21,1 pp</b>	-22,9 pp	11,3 pp	7,1 pp	11 pp	8,8 pp	10,4 pp	8 pp

Note : pp = point de pourcentage; les revenus d'emploi du recensement de 2021 sont rapportés pour l'année 2020; le revenu d'emploi moyen est calculé pour toutes les personnes ayant reçu un revenu d'emploi positif et non nul en 2020.

Sources : a) Statistique Canada. Tableau 98-10-0427-01 Statistiques sur le revenu d'emploi selon l'identité autochtone et le niveau d'éducation le plus élevé : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement avec parties; b) Statistique Canada. Tableau 18-10-0005-01 : Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisée.



## Comblent l'écart en éducation des Premières Nations au Canada : Évaluer les progrès et estimer les avantages économiques — Compte rendu du fondé sur des données du recensement de 2021

Tableau 6 : Comparaison du revenu d'emploi moyen entre les membres des Premières Nations et les non-Autochtones en âge de travailler (15+), 2015 (dollars de 2015)

	Total	Aucun diplôme	Diplôme d'études secondaires ou équivalent	Apprentissage ou certificat/ diplôme professionnel	Certificat ou diplôme non universitaire	Diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Baccalauréat	Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
Premières Nations	33 079 \$	21 260 \$	28 170 \$	39 549 \$	38 570 \$	41 509 \$	52 997 \$	68 480 \$
Non-autochtones	46 449 \$	25 526 \$	33 960 \$	45 072 \$	45 805 \$	47 710 \$	62 485 \$	79 110 \$
Écart absolu (non-Autochtones moins Premières Nations)	<b>13,370</b>	4,266	5,790	5,523	7,235	6,201	9,488	10,630
Proportion des Premières Nations par rapport aux non-Autochtones	<b>71,2 %</b>	83,3 %	83 %	87,7 %	84,2 %	87 %	84,8 %	86,6 %
Écart relatif (1 - Premières Nations en proportion des non-Autochtones)	<b>28,8 pp</b>	16,7 pp	17 pp	12,3 pp	15,8 pp	13 pp	15,2 pp	13,4 pp

Note : pp = point de pourcentage; les revenus d'emploi du recensement de 2016 sont rapportés pour l'année 2015; le revenu d'emploi moyen est calculé pour toutes les personnes ayant reçu un revenu d'emploi positif et non nul en 2015.

Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 2016, no de catalogue : 98-400-X2016268.

### c) Écart de revenu conditionnel à l'éducation

L'écart de revenu conditionnel à l'éducation est défini comme la différence entre les revenus d'emploi moyens gagnés par les membres des Premières Nations et les non-Autochtones ayant un même niveau d'éducation. Comme nous l'avons observé dans notre précédent rapport, les membres des Premières Nations gagnent en moyenne des revenus inférieurs à ceux des non-Autochtones, en plus d'avoir un niveau d'éducation moyen inférieur. En 2020, le revenu d'emploi moyen des membres des Premières Nations était de 36 927 dollars, tandis que celui des non-Autochtones était de 46 796 dollars : un écart absolu de 9 869 dollars; les membres des Premières Nations gagnent en moyenne 78,9 % de ce que gagnent les non-Autochtones.<sup>18</sup>

La variable fondamentale qui nous intéresse le plus dans l'écart de revenus est le niveau d'éducation. Comme nous l'avons vu dans la sous-section précédente, la répartition du niveau d'éducation diffère entre les membres des Premières Nations et les Canadiens non autochtones. De plus, il est probable, étant donné la relation positive entre le niveau d'éducation et les gains, que les différences de niveau d'éducation entre les deux groupes soient le principal facteur de l'écart de revenu observé. Pour cette raison, nous ne nous intéressons pas particulièrement à l'écart de revenu global lorsque nous estimons les avantages économiques potentiels d'une amélioration de la performance des membres des Premières Nations sur le marché du travail. Nous nous intéressons plutôt à l'écart de revenu *conditionnel* à l'éducation ou *contrôlé par* le niveau d'éducation. En bref, nous posons la question suivante : quelle est la différence entre les revenus des membres des Premières Nations et ceux des non-Autochtones lorsque nous comparons uniquement des personnes ayant le même niveau d'éducation?

<sup>18</sup> Bien que ces nombres proviennent du recensement de 2021, les données sur le revenu indiquées dans le recensement sont toujours celles de l'année précédente. Les écarts indiqués ici concernent donc l'année 2020.



Le Tableau 5 montre l'écart de revenu conditionnel à chaque niveau d'éducation en 2020.<sup>19</sup> Si l'on compare les catégories de niveau d'éducation, l'écart de revenu est apparent dans toutes les catégories, à l'exception de la catégorie « Aucun diplôme », où le revenu d'emploi moyen gagné par les membres des Premières Nations est en fait supérieur à celui des non-Autochtones. Cette catégorie est toutefois une aberration, car les revenus moyens des non-Autochtones dépassent les revenus moyens des Premières Nations dans toutes les autres catégories. L'écart absolu est le plus élevé dans les catégories de niveau d'éducation les plus élevées, malgré le fait que l'écart relatif soit relativement constant dans l'ensemble de la répartition. L'écart absolu le plus élevé est observé dans la catégorie « Baccalauréat », où les membres des Premières Nations gagnent en moyenne 6 422 dollars de moins que les non-Autochtones. À l'inverse, l'écart absolu le plus faible est observé dans la catégorie « Apprentissage ou certificat/diplôme professionnel », où les membres des Premières Nations gagnent en moyenne 3 142 dollars de moins que leurs homologues non autochtones. L'écart relatif le plus important se trouve dans la catégorie « Diplôme d'études secondaires ou équivalent », où le revenu d'emploi moyen des membres des Premières Nations représente un peu moins de 89 % du revenu d'emploi moyen gagné par les non-Autochtones. La catégorie présentant l'écart relatif le plus faible est encore une fois « Apprentissage ou certificat/diplôme professionnel », où les membres des Premières Nations gagnent en moyenne 93 % du revenu des non-Autochtones.

Hormis la catégorie « Aucun diplôme », la population des Premières Nations tend à gagner entre 88 % et 92 % du revenu des non-Autochtones lorsque l'on contrôle le niveau d'éducation. De la même façon, l'écart absolu au sein des catégories varie d'environ 3 700 dollars à environ 6 500 dollars lorsque l'on tient compte du niveau d'éducation. Ces nombres sont nettement inférieurs à l'écart global entre les catégories, selon lequel les Premières Nations ne gagnent que 78,9 % du revenu de leurs homologues non autochtones, soit un écart absolu de 9 869 dollars. Le fait que la taille de l'écart diminue de façon aussi importante lorsque nous contrôlons le niveau d'éducation témoigne de l'importance primordiale du niveau d'éducation dans la réduction de l'écart de revenu d'emploi entre les deux populations. D'après ces chiffres, entre 35 % et 62 % de l'écart global de revenu d'emploi est attribuable aux différences de niveau d'éducation entre les deux populations.

À titre de comparaison, le Tableau 6 présente l'écart de revenu conditionnel au niveau d'éducation en 2015. Ici, l'écart global des revenus d'emploi moyens entre les deux populations est de 13 370 dollars. Au cours de la période 2015-2020, cet écart a diminué de façon impressionnante de 26,2 %. Une fois de plus, lorsque le niveau d'éducation est pris en compte, l'écart que nous observons dans le revenu d'emploi moyen entre les deux populations se réduit considérablement. Dans l'ensemble des catégories d'éducation, on constate qu'en 2015, les membres des Premières Nations gagnaient 71,2 % du revenu des non-Autochtones.

<sup>19</sup> Les gains survenus dans les revenus moyens d'emploi des Premières Nations entre 2015 et 2020 doivent être interprétés avec une certaine prudence. Une partie de l'amélioration des revenus d'emploi des membres des Premières Nations peut simplement refléter des changements survenus dans les types de déclaration et les procédures de collecte. Ainsi, en 2019, l'Agence du revenu du Canada a lancé le formulaire T90 pour saisir les revenus gagnés par les membres des Premières Nations qui sont exonérés d'impôt en vertu de la Loi sur les Indiens. Par conséquent, les statistiques officielles de 2015 et 2020 sur les revenus ne sont pas parfaitement comparables. La décision d'utiliser des données administratives sur les impôts et les prestations pour obtenir des statistiques sur le revenu peut également contribuer à l'écart, uniquement dans la mesure où elle touche les données sur les revenus des Premières Nations différemment des données sur les revenus des non-Autochtones. Enfin, les gains observés dans le revenu d'emploi moyen pourraient ne pas être représentatifs de la situation d'un membre type des Premières Nations; les gains dans le revenu d'emploi médian au cours de la période ont généralement été moins importants. Et parmi les personnes sans diplôme, le revenu médian demeure plus élevé parmi les non-Autochtones que parmi les membres des Premières Nations. Cela indique que les gains de revenus d'emploi sont éventuellement concentrés dans le haut de la répartition des revenus des Premières Nations, faussant ainsi la moyenne. Dans l'ensemble, ces facteurs indiquent que le véritable écart de revenu est toujours plus important que celui montré dans le Tableau 5. Par conséquent, nos estimations de gains résultant de la réduction de l'écart sont susceptibles d'être sous-estimées.



## Comblent l'écart en éducation des Premières Nations au Canada : Évaluer les progrès et estimer les avantages économiques — Compte rendu du fondé sur des données du recensement de 2021

Toutefois, lorsque l'on compare les catégories de niveau d'éducation, on constate que les membres des Premières Nations bénéficient d'un revenu d'emploi moyen qui se situe entre 83 % et 88 % du revenu d'emploi moyen des Canadiens non autochtones. En 2020, cette situation s'est améliorée d'environ 4 à 5 points de pourcentage dans la plupart des catégories de niveau d'éducation : une amélioration très significative de l'écart de revenu conditionnel au cours de la période 2015-2020.

L'amélioration la plus importante constatée entre 2015 et 2020 est dans la catégorie « Aucun diplôme », où le revenu d'emploi moyen des Premières Nations a augmenté de près de 9 000 dollars et où la tendance de l'écart s'est en fait inversée. Une fois de plus, cette catégorie est un cas extrême. La deuxième amélioration la plus importante en termes absolus s'est produite dans la catégorie « Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat », où le salaire moyen des Premières Nations a augmenté de 2 419 dollars au cours de la période 2015-2020; l'écart absolu s'est réduit encore plus dans cette catégorie en raison de la baisse du salaire moyen des non-Autochtones en termes réels. En termes relatifs, l'amélioration la plus importante suivante se situe dans la catégorie « Apprentissage », où le salaire moyen des Premières Nations en proportion du salaire moyen non autochtone est passé de 87,7 %, en 2015, à 92,9 %, en 2020, soit une amélioration de 5,2 points de pourcentage.

Dans l'ensemble, l'écart moyen global de revenu d'emploi a connu une diminution significative entre 2015 et 2020. Les écarts au sein d'une même catégorie ont également diminué parmi tous les niveaux d'éducation. Par conséquent, l'écart de revenu d'emploi conditionnel à l'éducation s'est considérablement réduit. Il convient de noter que les revenus de l'emploi ont été touchés par la pandémie ainsi que par les mesures de confinement; les heures de travail et les revenus de l'emploi ont été touchés pour de nombreuses personnes. Cependant, pour que la pandémie ait modifié l'écart de revenu, il aurait fallu qu'elle touche les membres des Premières Nations d'une manière différente par rapport aux non-Autochtones. Cela aurait été possible si les deux populations avaient eu des situations de travail très différentes au moment de la pandémie (p. ex., une population était plus susceptible de travailler en personne et au bureau). Toutefois, les gains observés au cours de la période 2015-2020 indiquent que des progrès significatifs ont été réalisés dans la réduction de la différence de revenus entre les membres des Premières Nations et les non-Autochtones et dans l'égalisation des conditions du marché du travail entre les deux populations d'une manière plus générale. Des mesures supplémentaires sont toutefois nécessaires, comme le montre l'écart important qui subsiste entre les revenus moyens des deux populations.

**Tableau 7 : Comparaison des taux d'emploi entre les membres des Premières Nations et les non-Autochtones en âge de travailler (15+), 2021**

	Total	Aucun diplôme	Diplôme d'études secondaires ou équivalent	Apprentissage ou certificat/ diplôme professionnel	Certificat ou diplôme non universitaire	Diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Baccalauréat	Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
<b>Premières Nations</b>								
Population en âge de travailler	764 750	254 330	228 045	66 525	129 600	17 385	50 355	18 515
Personnes employées	354 005	63 460	109 280	38 985	80 920	10 535	36 710	14 115
<b>Taux d'emploi</b>	<b>46,3 %</b>	<b>25 %</b>	<b>47,9 %</b>	<b>58,6 %</b>	<b>62,4 %</b>	<b>60,6 %</b>	<b>72,9 %</b>	<b>76,2 %</b>
<b>Non-autochtones</b>								
Population en âge de travailler	28 987 880	4 501 045	7 691 690	2 515 865	5 465 705	866 285	5 193 450	2 753 840
Personnes employées	16 641 270	1 369 065	3 914 550	1 563 200	3 536 395	529 930	3 715 905	2 012 225
<b>Taux d'emploi</b>	<b>57,4 %</b>	<b>30,4 %</b>	<b>50,9 %</b>	<b>62,1 %</b>	<b>64,7 %</b>	<b>61,2 %</b>	<b>71,5 %</b>	<b>73,1 %</b>



Comblent l'écart en éducation des Premières Nations au Canada :  
Évaluer les progrès et estimer les avantages économiques — Compte rendu  
fondé sur des données du recensement de 2021

	Total	Aucun diplôme	Diplôme d'études secondaires ou équivalent	Apprentissage ou certificat/ diplôme professionnel	Certificat ou diplôme non universitaire	Diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Baccalauréat	Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
Écart absolu (non-Autochtones moins Premières Nations)	11,1 pp	5,5 pp	3 pp	3,5 pp	2,3 pp	0,6 pp	-1,4 pp	-3,2 pp
Proportion des Premières Nations par rapport aux non-Autochtones	80,6 %	82 %	94,2 %	94,3 %	96,5 %	99,1 %	101,9 %	104,3 %
Écart relatif (1 - Premières Nations en proportion des non-Autochtones)	19,4 pp	18 pp	5,8 pp	5,7 pp	3,5 pp	0,9 pp	-1,9 pp	-4,3 pp

Note : pp = point de pourcentage

Source : Statistique Canada. Tableau 98-10-0451-01, Situation d'activité selon le plus haut niveau d'éducation, l'identité autochtone, l'âge et le genre : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties

Tableau 8 : Comparaison des taux d'emploi entre les membres des Premières Nations et les non-Autochtones en âge de travailler (15+),

	Total	Aucun diplôme	Diplôme d'études secondaires ou équivalent	Apprentissage ou certificat/ diplôme professionnel	Certificat ou diplôme non universitaire	Diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Baccalauréat	Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
<b>Premières Nations</b>								
Population en âge de travailler	691 405	264 425	175 315	67 480	117 785	15 520	37 670	13 210
Personnes employées	323 685	67 635	91 115	38 715	77 340	10 070	28 645	10 160
Taux d'emploi	46,8 %	25,6 %	52 %	57,4 %	65,7 %	64,9 %	76 %	76,9 %
<b>Non-autochtones</b>								
Population en âge de travailler	27 418 100	4 827 400	7 253 640	2 669 080	5 327 705	786 105	4 365 815	2 188 355
Personnes employées	16 592 130	1 617 050	4 178 585	1 736 750	3 722 625	500 535	3 238 840	1 597 750
Taux d'emploi	60,5 %	33,5 %	57,6 %	65,1 %	69,9 %	63,7 %	74,2 %	73 %
Écart absolu (non-Autochtones moins Premières Nations)	13,7 pp	7,9 pp	5,6 pp	7,7 pp	4,2 pp	-1,2 pp	-1,9 pp	-3,9 pp
Proportion des Premières Nations par rapport aux non-Autochtones	77,4 %	76,4 %	90,2 %	88,2 %	94 %	101,9 %	102,5 %	105,3 %
Écart relatif (1 - Premières Nations en proportion des non-Autochtones)	22,6 pp	23,6 pp	9,8 pp	11,8 pp	6 pp	-1,9 pp	-2,5 pp	-5,3 pp

Note : pp = point de pourcentage

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, no catalogue : 98-400-X2016267.



#### d) Écart de taux d'emploi conditionnel à l'éducation

Les taux d'emploi parmi les membres des Premières Nations tendent à être nettement inférieurs à ceux des non-Autochtones.<sup>20</sup> L'écart de taux d'emploi conditionnel est défini comme la différence entre le taux d'emploi des membres des Premières Nations et celui des non-Autochtones, toutes les personnes ayant le même niveau d'éducation. Le taux d'emploi d'une population donnée peut être exprimé comme suit :  $E/WA$ , où  $E$  représente le nombre de personnes employées au sein de la population et  $WA$  est le nombre de personnes en âge de travailler au sein de la population. L'équation exprime la proportion de la population actuellement employée par rapport à celle qui *pourrait être* employée. Ainsi, le résultat est parfois interprété comme une sorte de mesure composite, comprenant à la fois le taux de chômage et le taux d'activité au sein d'une population donnée.<sup>21</sup> Les deux facteurs sont exprimés par  $E$ , le numérateur de l'équation. Si la taille de la population est constante, lorsque le chômage augmente, le nombre de personnes actives devrait logiquement diminuer, comme le taux d'emploi. De la même façon, lorsque la proportion de la population qui travaille ou cherche du travail (c'est-à-dire la « population active ») augmente, le nombre de personnes employées est également susceptible d'augmenter, comme le taux d'emploi. Le taux d'emploi rend compte de ces deux dimensions et il peut être un outil utile pour mesurer la performance d'une population sur le marché du travail en termes généraux.

Le Tableau 7 présente des mesures de l'écart de taux d'emploi entre les membres des Premières Nations et les Canadiens non autochtones dans chaque niveau d'éducation en 2021. Les membres des Premières Nations ont connu un taux d'emploi global de 46,3 %, tandis que les non-Autochtones ont connu un taux de 57,4 % : un écart absolu de 11,1 points de pourcentage; soit 80,5 % du taux des non-Autochtones. Cependant, cet écart global est nettement plus élevé que ce que nous observons dans les catégories de niveau d'éducation. Lorsque l'on compare les membres des Premières Nations et les non-Autochtones ayant un même niveau d'éducation, l'écart des taux d'emploi varie de 0,6 à 6 points de pourcentage selon la catégorie. Les différences de niveau d'éducation entre les deux populations seraient donc responsables de 46 % à 95 % de l'écart absolu global des taux d'emploi entre les deux populations. La même relation est observée lorsque l'on utilise des mesures relatives de l'écart. Lorsque nous ne tenons pas compte du niveau d'éducation, le taux d'emploi des membres des Premières Nations représente 80,6 % du taux

20 Il existe deux principales façons de mesurer l'emploi à l'aide des données fournies par le recensement de 2021. La plus évidente est d'utiliser le nombre de personnes employées. Ce nombre est basé sur une question du recensement qui demande aux répondants s'ils ont travaillé pendant la semaine où le recensement a été effectué (du 2 au 8 mai en 2021). Cette méthode peut exclure les travailleurs saisonniers ou les personnes qui, pour une raison quelconque, n'ont pas travaillé pendant cette semaine de référence, mais qui ont travaillé à d'autres moments de l'année. Cette méthode donne un taux d'emploi de 57,1 % pour les Canadiens en 2021. L'autre approche, plus large, classe comme employé toute personne qui déclare une somme non nulle pour son revenu d'emploi en 2020, qui correspond à l'année précédente selon le recensement. Cette méthode donne un taux d'emploi de 69,6 % pour les Canadiens. Alors que la première méthode est peut-être trop limitée, celle-ci risque d'être trop inclusive. Les personnes qui ont travaillé ne serait-ce qu'une seule heure au cours d'une année seront classées comme des employées, se trouvant ainsi dans la même catégorie que les personnes qui travaillent 40 heures par semaine toute l'année. Pour le présent rapport, nous avons choisi d'utiliser la première méthode en nous référant aux taux d'emploi et aux nombres fournis par Statistique Canada. Cette approche n'est certainement pas sans défaut, mais nous pensons qu'elle constitue une meilleure approximation de l'emploi à long terme, qui est la forme d'emploi qui nous intéresse le plus.

21 Le taux d'emploi d'une population peut être décomposé de la manière suivante :

$$e = \frac{E}{WA} = \frac{L-U}{WA} = \frac{P * WA - U}{WA} = \frac{(E+U) - U}{WA}$$

où  $e$  est le taux d'emploi,  $E$  est le nombre de personnes employées dans la population,  $WA$  est la population en âge de travailler (le nombre de personnes âgées de plus de 15 ans dans ce contexte),  $L$  est la population active ou le nombre de personnes qui travaillent ou cherchent activement un emploi,  $U$  est le nombre de chômeurs dans la population, et  $P$  est le taux d'activité de la population ou la proportion de la population en âge de travailler qui fait partie de la population active.



d'emploi des Canadiens non autochtones. Cependant, lorsque nous contrôlons le niveau d'éducation, le taux d'emploi des membres des Premières Nations en proportion de celui des Canadiens non autochtones se situe entre 82,0 % et 104,3 %. Dans l'ensemble, la différence de niveau d'éducation entre les deux populations s'avère être un facteur déterminant de l'écart global entre les taux d'emploi.

Comme prévu, les taux d'emploi des membres des Premières Nations sont inférieurs à ceux des non-Autochtones dans la plupart des catégories d'éducation. L'écart le plus important se trouve dans la catégorie « Aucun diplôme », où, malgré des salaires considérablement plus élevés que ceux des non-Autochtones, les membres des Premières Nations ont un taux d'emploi inférieur de 5,5 points à celui des non-Autochtones. Il s'agit également de l'écart le plus important en termes relatifs, le taux des Premières Nations ne représentant que 82 % du taux des non-Autochtones. Cependant, dans la répartition du niveau d'éducation, on peut observer une tendance assez cohérente : les écarts à l'intérieur des catégories tendent à être plus faibles dans les niveaux d'éducation supérieurs, et l'écart s'inverse carrément dans les catégories les plus élevées. En bref, les membres des Premières Nations titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat connaissent en fait des taux d'emploi plus élevés que les non-Autochtones. Cela renforce la conclusion de notre rapport précédent selon laquelle l'augmentation du niveau d'éducation contribue à réduire le taux d'emploi global auquel sont confrontés les membres des Premières Nations. Cependant, ces catégories présentant des écarts inversés sont probablement le produit des différences de répartition de l'âge entre les deux populations. L'âge moyen de la population des Premières Nations est nettement inférieur à celui de la population non autochtone. Cela est évident dans les niveaux d'éducation les plus élevés : les membres des Premières Nations ayant un niveau d'éducation élevé sont en moyenne plus jeunes que les Canadiens non autochtones ayant aussi un niveau d'éducation élevé (Statistique Canada, 2022e). Les personnes ont moins tendance à travailler lorsqu'elles approchent de la retraite, et les personnes de ces catégories ont tendance à être avancées en âge, ayant terminé de nombreuses années d'études. Il est donc probable que cette différence dans les caractéristiques démographiques des deux populations soit à l'origine de l'écart inversé que nous observons dans les deux catégories de niveau d'éducation supérieures.

Le Tableau 8 présente des données sur l'écart de taux d'emploi conditionnel à partir de 2016. Depuis 2016, les taux d'emploi ont chuté tant pour la population des Premières Nations que pour celle non autochtone. Cela est probablement dû aux effets de la pandémie, qui se faisaient encore sentir en mai 2021, lors du recensement de 2021. L'effet est plus prononcé parmi les non-Autochtones : leur taux d'emploi a chuté de 3,1 points depuis 2016, tandis que celui des Premières Nations n'a diminué que de 0,5 point. Par conséquent, l'écart global des taux d'emploi, qui était de 13,7 points en 2016, s'est réduit d'environ 19 %. Une évolution similaire a été observée dans les catégories de niveau d'éducation, en particulier dans les trois catégories de niveau d'éducation les plus basses. Dans la catégorie « Aucun diplôme » par exemple, l'écart a diminué de 2,4 points de pourcentage, passant de 7,9 points, en 2016, à 5,5 points, en 2021. Le deuxième niveau le plus bas, la catégorie « Diplôme d'études secondaires ou équivalent », a connu une diminution de 2,6 points de pourcentage, passant de 5,6 à 3 points. La catégorie « Apprentissage ou certificat/diplôme professionnel » a connu la plus forte diminution en matière d'écart de taux d'emploi conditionnel, soit une baisse de 4,2 points depuis 2016, passant de 7,7 à 3,5 points. En revanche, dans les trois catégories les plus élevées, où les membres des Premières Nations avaient connu un taux d'emploi plus élevé que leurs homologues non autochtones en 2016, l'écart s'est quelque peu réduit, se rapprochant de la parité entre les populations.



Dans l'ensemble, l'écart de taux d'emploi entre les deux populations s'est considérablement amélioré au cours de la période 2016-2021, à la fois en général et à l'intérieur des catégories de niveau d'éducation. Bien que les taux d'emploi aient diminué pour les deux populations, ils ont généralement baissé davantage parmi les non-Autochtones; l'écart s'est réduit de manière significative. Il est possible que ces gains soient dus, en partie, à la pandémie. Toutefois, il faudrait pour cela que la population des Premières Nations et la population non autochtone aient été touchées de manière systématiquement différente par les vagues de pandémie. Quoiqu'il en soit, les taux d'emploi des membres des Premières Nations demeurent généralement inférieurs à ceux des non-Autochtones, ce qui indique qu'il y a encore beaucoup de travail à faire pour égaliser les conditions du marché du travail entre les deux populations..



## Méthode – Modèle du jour au lendemain<sup>22</sup>

Comme dans notre rapport précédent, l'un des principaux objectifs du rapport est d'estimer les avantages économiques pour a) les membres des Premières Nations et b) la population canadienne en général si les trois écarts suivants étaient comblés : l'écart en éducation, l'écart de revenu conditionnel et l'écart d'emploi conditionnel. Dans le cadre de ce processus d'estimation, nous évaluerons l'impact de la réduction de chacun des trois écarts individuellement, ainsi que l'impact cumulatif de l'élimination simultanée des trois écarts. La principale mesure que nous utilisons pour estimer ces avantages est le revenu d'emploi total généré par l'élimination d'un écart. Le revenu d'emploi total est simplement la somme des revenus d'emploi de tous les membres d'une population, en général d'une économie nationale. Il a une relation étroite avec la production; les taux de croissance des deux mesures sont inextricablement liés. En outre, le revenu total d'emploi représente environ la moitié du PIB. Notre méthode pour obtenir ces estimations est relativement simple, et la présente section décrit la procédure particulière que nous appliquons pour simuler l'élimination de chaque écart ainsi que celle des trois écarts simultanément.

### a) Comblent l'écart en éducation

Notre définition de l'élimination de l'écart en éducation consiste à ajuster la proportion de la population des Premières Nations dans une catégorie de niveau d'instruction donnée de manière à ce qu'elle corresponde exactement à la proportion de la population non autochtone dans cette catégorie. En conséquence, le nombre moyen d'années d'études, tel qu'il est calculé dans la présente étude, devient identique pour les deux populations. Pour simuler l'élimination de l'écart en éducation, nous remplaçons simplement la proportion de membres des Premières Nations dans une catégorie de niveau d'éducation donnée par la proportion de non-Autochtones dans cette catégorie. Pour obtenir une estimation des avantages économiques découlant de ce changement, nous comparons le revenu d'emploi total a) des membres des Premières Nations et b) des Canadiens avant et après l'élimination de l'écart. Pour cela, nous recalculons le revenu d'emploi total des membres des Premières Nations en utilisant les gains moyens par catégorie de niveau d'éducation (Tableau 5) et les proportions de niveau d'éducation des non-Autochtones (Tableau 1).

Nous estimons d'abord le revenu d'emploi total des membres des Premières Nations avant l'élimination de l'écart en multipliant le nombre de membres des Premières Nations employés dans chaque catégorie de niveau d'instruction par le revenu d'emploi moyen dans cette catégorie.<sup>23</sup> Pour calculer le revenu d'emploi total après l'élimination de l'écart, nous répétons simplement cet exercice en utilisant les proportions de niveau d'éducation de la population non autochtone au lieu de celles des Premières Nations. L'emploi total et le revenu d'emploi sont alors calculés en utilisant les taux d'emploi et les revenus d'emploi moyens pour les membres des Premières Nations dans chaque catégorie d'éducation.<sup>24</sup> En soustrayant le revenu

22 Cette section s'inspire largement de la section sur les méthodes de notre précédent rapport, compte tenu de la grande similitude entre les méthodes utilisées entre les deux rapports (APN, 2023). Les descriptions des procédures méthodologiques sont modifiées si nécessaire pour refléter les changements dans les stratégies d'estimation utilisées.

23 Le processus de calcul de ce nombre du revenu d'emploi total avant l'élimination est le même pour les quatre scénarios. Pour cette raison, ce calcul est omis dans notre description des procédures utilisées pour comblent les autres écarts.

24 Ce processus d'estimation consiste à utiliser à la fois le taux d'emploi dans une catégorie de niveau d'instruction donnée et le revenu d'emploi moyen dans une catégorie de niveau d'instruction donnée. Il convient de noter que ces deux mesures ne sont pas directement comparables : le taux d'emploi est calculé en incluant uniquement les personnes qui ont déclaré travailler pendant la semaine du recensement, tandis que le revenu moyen d'emploi est calculé pour toutes les personnes qui ont déclaré une somme non nulle de revenu d'emploi. En d'autres termes, ils sont calculés à partir de définitions différentes de l'emploi. Le revenu d'emploi moyen du groupe de personnes considérées comme des employés par le recensement de 2021 (et représenté dans le taux d'emploi) est probablement plus élevé que le revenu d'emploi moyen utilisé dans notre estimation.



d'emploi total d'après l'élimination du nombre d'avant l'élimination, nous pouvons quantifier l'avantage économique découlant de l'élimination de l'écart. Nous pouvons également ajouter le changement dans le revenu d'emploi total pour les membres des Premières Nations au revenu d'emploi total pour les Canadiens en général avant l'élimination pour obtenir le nouveau revenu d'emploi total pour le pays après l'élimination.<sup>25</sup>

Une autre façon d'estimer les avantages économiques découlant de l'élimination de l'écart consiste à quantifier le nombre d'emplois créés par le passage des membres des Premières Nations dans les catégories de niveau d'éducation supérieures. Les taux d'emploi ont tendance à être plus élevés dans ces catégories que dans les catégories inférieures. Ainsi, lorsque nous comblons l'écart en éducation – un ajustement qui fait passer de nombreux membres des Premières Nations dans des catégories de niveau d'éducation plus élevées –, de nombreux membres des Premières Nations commencent à bénéficier d'un taux d'emploi plus élevé. Dans l'ensemble, ce changement dans le taux d'emploi effectif de la population des Premières Nations se traduit par un plus grand nombre de membres des Premières Nations ayant un emploi.<sup>26</sup>

### **b) Comblent l'écart de revenu conditionnel à l'éducation**

L'élimination de l'écart de revenu conditionnel à l'éducation implique un processus similaire et néanmoins beaucoup plus simple. Pour obtenir une estimation du revenu d'emploi totale<sup>27</sup> pour la population des Premières Nations après l'élimination, il suffit de multiplier le nombre de membres des Premières Nations employés avant l'élimination dans chaque catégorie de niveau d'éducation par le revenu d'emploi moyen des personnes non autochtones dans cette catégorie. Enfin, à l'instar de la section précédente, nous pouvons soustraire le revenu d'emploi total d'avant l'élimination du nombre obtenu après l'élimination pour produire une estimation de la variation du revenu d'emploi total résultant de l'élimination de l'écart de revenu.

Il est important de noter que l'élimination de l'écart de revenu dans les catégories de niveau d'éducation ne constitue pas une élimination de l'écart de revenu global, c'est-à-dire que, même après avoir comblé l'écart de revenu conditionnel à l'éducation, les membres des Premières Nations gagneront toujours moins en moyenne que les non-Autochtones. C'est une conséquence des différences de répartition dans les niveaux d'éducation entre les populations autochtones et non autochtones. Le revenu d'emploi moyen global peut être considéré comme une moyenne pondérée des revenus d'emploi moyens pour chaque catégorie de niveau d'éducation. Cette fonction peut être exprimée sous la forme suivante :

$$\bar{Y}^e = \sum_{c=1}^n (a_c \bar{Y}_c^e),$$

25 Le calcul du revenu d'emploi total avant l'élimination pour l'ensemble des Canadiens suit une procédure très similaire au calcul du revenu d'emploi total avant l'élimination pour la population des Premières Nations. Le nombre de personnes employées dans chaque catégorie de niveau d'éducation est multiplié par le revenu d'emploi moyen des Canadiens par le nombre total de personnes employées.

26 Ces deux approches de quantification des avantages issus de l'élimination de l'écart en éducation supposent que le mouvement des membres des Premières Nations entre les catégories de niveau d'instruction n'affecte pas les conditions du marché du travail dans ces catégories. En d'autres termes, nous supposons que le revenu moyen d'emploi et le taux d'emploi restent constants aux niveaux antérieurs à l'élimination. Bien que cette hypothèse ne soit pas tout à fait raisonnable, nous affirmons que les effets réels sur ces paramètres seraient insignifiants étant donné la petite taille de ces mouvements par rapport à la taille de la population canadienne dans une catégorie donnée.

27 Il convient de noter que l'approche des emplois pour quantifier les avantages économiques ne s'applique pas à l'élimination de l'écart de revenu. Les membres des Premières Nations ne passent pas d'une catégorie à l'autre et l'écart entre les taux d'emploi n'est pas comblé. Par conséquent, la population des Premières Nations ne bénéficie pas d'un taux d'emploi plus élevé (ni dans l'ensemble ni dans des catégories particulières). Les seuls avantages économiques découlant de l'élimination de l'écart de revenu conditionnel sont les gains en matière de revenu que connaissent tous les membres des Premières Nations qui ont un emploi; il n'y a pas de gains en matière d'emploi.



où  $\bar{Y}^e$  est le revenu d'emploi moyen global d'une population,  $\bar{Y}_c^e$  est le revenu d'emploi moyen de la catégorie de niveau d'éducation  $c$ ,  $a_c$  est une valeur représentant la proportion de la population en âge de travailler qui occupe la catégorie  $c$  et  $n$  est le nombre de catégories de niveau d'éducation. Lorsque nous comblons l'écart de revenu conditionnel à l'éducation, nous remplaçons le revenu d'emploi moyen des membres des Premières Nations dans une catégorie donnée par le même nombre s'appliquant aux non-Autochtones. En bref, nous égalisons  $\bar{Y}_c^e$  entre les deux populations. Cela ne suffit toutefois pas à éliminer l'écart de revenu global, car la répartition des personnes dans les catégories de niveau d'instruction sera toujours différente entre les Premières Nations et les non-Autochtones. Ainsi, les valeurs de  $a_c$  varieront toujours entre les populations et une disparité subsistera entre les revenus d'emploi moyens globaux ( $\bar{Y}^e$ ) des membres des Premières Nations et des Canadiens non autochtones. Pour que l'écart de revenu global soit entièrement comblé, il faudrait que l'écart de revenu conditionnel à l'éducation et l'écart en éducation soient tous deux comblés.<sup>28</sup> Dans ces conditions, les valeurs  $a_c$  et  $\bar{Y}_c^e$  seraient égalisées pour les deux populations, ce qui conduirait à une convergence de  $\bar{Y}^e$  pour les Premières Nations et les non-Autochtones et à l'élimination complète de l'écart de revenu global.

### c) Comblent l'écart de taux d'emploi conditionnel à l'éducation

L'élimination de l'écart de taux d'emploi conditionnel à l'éducation suit également un processus assez simple. La population des Premières Nations en âge de travailler dans chaque catégorie de niveau d'éducation est multipliée par le taux d'emploi non autochtone dans cette catégorie, que l'on multiplie ensuite par le revenu d'emploi moyen des membres des Premières Nations dans cette catégorie. Une fois de plus, cela nous donne une estimation du revenu d'emploi total des membres des Premières Nations après l'élimination, qui peut ensuite être comparée au nombre d'avant l'élimination pour produire la variation estimée du revenu d'emploi total résultant de l'élimination de l'écart.<sup>29</sup> Nous pouvons également estimer le nombre d'emplois générés par l'élimination de l'écart de taux d'emploi conditionnel comme un moyen supplémentaire de quantifier les avantages économiques. Pour cela, nous comparons le nombre de membres des Premières Nations employés dans chaque catégorie avant et après l'élimination et nous additionnons les différences.

À l'instar de l'élimination de l'écart de revenu conditionnel, l'élimination de l'écart de taux d'emploi conditionnel n'est pas suffisante pour éliminer l'écart de taux d'emploi global. Le taux d'emploi global pour une population donnée peut être exprimé de la manière suivante :

$$\bar{Y}^e = \sum_{c=1}^n (a_c \bar{Y}_c^e),$$

où  $E$  est le taux d'emploi global d'une population,  $E_c$  est le taux d'emploi dans une catégorie donnée de niveau d'éducation  $c$ ,  $a_c$  est une valeur représentant la proportion de la population qui occupe la catégorie  $c$ , et, enfin,  $n$  est le nombre de catégories de niveau d'éducation. Le fait de comblent l'écart de taux d'emploi

<sup>28</sup> Nous effectuerons cette opération dans le quatrième et dernier scénario où les trois écarts sont comblés simultanément.

<sup>29</sup> Il existe plusieurs catégories de niveau d'instruction dans lesquelles les membres des Premières Nations bénéficient en fait d'un taux d'emploi plus élevé que les personnes non autochtones. Dans ces catégories, nous ne comblons pas l'écart de taux d'emploi entre les deux groupes, étant donné que remplacer le taux d'emploi des Premières Nations par le taux non autochtone serait en fait économiquement néfaste. Nous pourrions également remplacer le taux d'emploi non autochtone par le taux d'emploi autochtone plus élevé, ce qui stimulerait le rendement économique des personnes non autochtones. Cependant, nous estimons que cela n'a rien à voir avec l'objectif du présent rapport. Nous avons plutôt choisi de laisser le taux d'emploi des Premières Nations tel quel dans ces catégories.



dans les catégories de niveau d'éducation égalise  $E_c$  entre la population des Premières Nations et celle non autochtone. Cependant, les valeurs de  $a_c$  demeurent distinctes pour les deux groupes. Pour que l'écart de taux d'emploi global soit entièrement comblé, l'écart de taux d'emploi conditionnel et l'écart en éducation doivent tous deux être comblés.<sup>30</sup>

#### **d) Comblent les trois écarts simultanément**

La procédure d'estimation des avantages issus de l'élimination simultanée des trois écarts est très similaire à celle de l'estimation des avantages issus de l'élimination de l'écart en éducation. La différence est la suivante : nous utilisons à chaque étape les paramètres de la population non autochtone plutôt que ceux de la population des Premières Nations. Cet ajustement nous permet d'obtenir un aperçu de l'économie canadienne dans laquelle les membres des Premières Nations jouissent du même niveau d'instruction, du même revenu conditionnel à l'éducation et du même taux d'emploi conditionnel à l'éducation que les Canadiens non autochtones.

Nous commençons par comblent l'écart en éducation. Pour cela, nous multiplions la population totale des Premières Nations en âge de travailler par la proportion de la population non autochtone en âge de travailler dans chaque catégorie de niveau d'éducation. On obtient ainsi le nombre de membres des Premières Nations en âge de travailler dans chaque catégorie si la répartition dans les niveaux d'éducation des membres des Premières Nations est identique à celle des Canadiens non autochtones. Nous comblons ensuite l'écart de taux d'emploi conditionnel en multipliant le nombre de membres des Premières Nations en âge de travailler dans chaque catégorie par le taux d'emploi non autochtone dans chaque catégorie, ce qui donne le nombre de membres des Premières Nations ayant un emploi dans chaque catégorie. En fin de compte, nous comblons l'écart de revenu conditionnel. En multipliant le nombre de membres des Premières Nations ayant un emploi dans chaque catégorie par le revenu d'emploi moyen des Canadiens non autochtones dans chaque catégorie. Et en additionnant ces nombres, nous obtenons le revenu d'emploi total de la population des Premières Nations après l'élimination. Une fois de plus, l'une des façons de quantifier les avantages économiques issus de l'élimination des trois écarts est de soustraire le revenu total d'emploi des membres des Premières Nations d'avant l'élimination du nombre obtenu après l'élimination.

On peut aussi calculer le nombre de nouveaux emplois créés en soustrayant le nombre de membres des Premières Nations employés dans chaque catégorie avant l'élimination du nombre obtenu après l'élimination. Les facteurs à l'origine de ce processus de création d'emplois sont : a) le taux d'emploi plus élevé dont jouissent aujourd'hui un grand nombre de membres des Premières Nations du simple fait qu'ils ont un niveau d'éducation plus élevé; b) le taux d'emploi plus élevé dont jouissent la plupart des membres des Premières Nations maintenant que les taux d'emploi dans chaque catégorie ont convergé vers les taux des Canadiens non autochtones.

#### **e) Limites et hypothèses**

Les quatre scénarios suivent tous le modèle d'élimination des écarts du jour au lendemain. En d'autres termes, il s'agit de comblent les trois principaux écarts entre les membres des Premières Nations et les Canadiens non autochtones instantanément ou « du jour au lendemain ». Cette hypothèse consiste à cerner clairement les écarts actuels et à centrer les efforts sur eux. L'élimination de ces écarts prendra des années, voire des décennies, et nécessitera probablement des interventions importantes en matière de politiques. De plus, il ne s'agit pas d'une hypothèse sans risque étant donné que les tailles absolues et

<sup>30</sup> Une fois de plus, nous effectuerons cet exercice dans le scénario final, tel que décrit dans la sous-section suivante.



relatives des deux populations – ainsi que d'autres paramètres importants comme les taux de salaire réels et les taux d'emploi – devraient évoluer de manière significative au fil du temps. Ainsi, les résultats de ce modèle ne doivent pas être considérés comme une simulation exacte des avantages économiques qui seraient obtenus après avoir réellement comblé les écarts. Ils doivent plutôt être considérés comme des estimations initiales de l'ampleur des avantages dont pourraient bénéficier les membres des Premières Nations et les Canadiens en général si les responsables des politiques souhaitaient atteindre de tels objectifs. Par ailleurs, les résultats du modèle du jour au lendemain pourraient aussi être interprétés comme des avantages négligés ou des coûts encourus en 2021 si les écarts ne sont pas comblés entre les deux populations en matière de niveau d'éducation et de performance sur le marché du travail. En bref, les résultats présentés donnent le portrait d'une économie plus prospère des Premières Nations qui aurait pu être développée si ces écarts avaient été comblés au moment du recensement de 2021.

## Méthode – Modèle longitudinal<sup>31</sup>

Alors que le modèle d'élimination des écarts du jour au lendemain décrit en détail dans la section précédente envisage une élimination instantanée, l'approche longitudinale prévoit une élimination progressive étalée sur 20 ans (2021 à 2041). Pour cela, elle s'appuie sur les prévisions démographiques de Statistique Canada et les prévisions économiques du CENV pour estimer les principaux indicateurs économiques concernant la population des Premières Nations au cours de cette période (Statistique Canada, 2021; Arif, 2022). De plus, grâce aux micro-données du recensement concernant les particuliers, nous sommes en mesure de contrôler les paramètres démographiques et d'envisager la future performance économique sur le plan des salaires, de la production, de la productivité du travail et de l'emploi.<sup>32</sup> Par rapport au modèle du jour au lendemain qui utilise des données agrégées, cette approche produit des estimations plus précises et plus détaillées des impacts des écarts liés au marché du travail sur la population des Premières Nations et l'économie canadienne.

Dans ce modèle, nous envisageons six scénarios différents : un scénario de référence et cinq scénarios d'élimination des écarts (scénarios 1 à 5). Chacun comporte son propre ensemble d'hypothèses sur la façon dont les écarts touchant la population des Premières Nations pourraient évoluer d'ici 2041. Le Tableau 9 résume la façon dont nous définissons chacun des scénarios. Pour chaque scénario, nous effectuons des estimations d'indicateurs économiques clés, à savoir l'emploi, le revenu d'emploi, la contribution au PIB et la productivité du travail.<sup>33</sup> En comparant les estimations d'un scénario à l'autre, nous sommes en mesure de comprendre les gains dont pourraient bénéficier les membres des Premières Nations et les Canadiens en général si les disparités étaient partiellement ou totalement éliminées.

<sup>31</sup> Cette section s'inspire largement de la section méthodologique de notre précédent rapport, compte tenu de la grande similitude des méthodes utilisées entre les deux rapports (APN, 2023). Les descriptions des procédures méthodologiques sont modifiées au besoin pour refléter les changements dans les stratégies d'estimation utilisées.

<sup>32</sup> Dans ce rapport, le terme « » est utilisé indifféremment pour désigner la « du travail », car c'est la seule forme de dont nous parlons. Nous calculons la du travail comme étant la production totale divisée par l'emploi total. Ainsi, le concept est toujours exprimé en dollars canadiens de 2015 par personne employée.

<sup>33</sup> Le revenu d'emploi et la production sont des concepts étroitement liés. Sur le plan historique, la part du revenu du travail (la proportion de la production qui revient au travail sous la forme d'un revenu d'emploi) est d'environ 0,5 au Canada. C'est pourquoi nous estimons que le PIB ou la production correspond à deux fois le revenu d'emploi dans le modèle longitudinal.



# Comblent l'écart en éducation des Premières Nations au Canada : Évaluer les progrès et estimer les avantages économiques — Compte rendu fondé sur des données du recensement de 2021

Tableau 9 : Définitions des scénarios

Scénario	Description	Hypothèses		
		Niveau d'éducation des Premières Nations en 2041	Taux d'emploi des Premières Nations en 2041	Salaires des Premières Nations en 2041
<b>Référence</b>		Prévisions basées sur les taux d'amélioration de 2016 à 2021 pour les Premières Nations; « statu quo »	Taux d'emploi égal à celui des Premières Nations en 2021	Égaux aux revenus d'emploi des Premières Nations en 2020, <sup>34</sup> en supposant une croissance annuelle de 1 %
<b>1</b>	Élimination entière de l'écart en éducation	Identique au niveau d'instruction prévu pour la population non autochtone en 2041; pas d'écart de niveau d'éducation en 2041	Taux d'emploi égal à celui des Premières Nations en 2021	Égaux aux revenus d'emploi des Premières Nations en 2020, en supposant une croissance annuelle de 1 %
<b>2</b>	Élimination de moitié de l'écart en éducation	Égal à la moyenne des prévisions de référence pour la population des PN et celle non autochtone; la moitié de l'écart de référence est éliminée	Taux d'emploi égal à celui des Premières Nations en 2021	Égaux aux revenus d'emploi des Premières Nations en 2020, en supposant une croissance annuelle de 1 %
<b>3</b>	Élimination de l'écart de taux d'emploi	Prévisions basées sur les taux d'amélioration de 2016 à 2021 pour les Premières Nations; « statu quo »	Taux d'emploi égal à celui des non-Autochtones en 2021; écart comblé	Égal aux revenus d'emploi des Premières Nations en 2020, en supposant une croissance annuelle de 1 %
<b>4</b>	Élimination de l'écart de revenu	Prévisions basées sur les taux d'amélioration de 2016 à 2021 pour les Premières Nations; « statu quo »	Taux d'emploi égal à celui des Premières Nations en 2021	Égaux aux revenus d'emploi non autochtones en 2020, en supposant une croissance annuelle de 1 %; écart comblé
<b>5</b>	Élimination des trois écarts (niveau d'éducation, taux d'emploi, revenu)	Identique au niveau d'éducation prévu pour la population non autochtone en 2041; aucun écart de niveau d'éducation en 2041	Taux d'emploi égal à celui des non-Autochtones en 2021; écart comblé	Égaux aux revenus d'emploi non autochtones en 2020, en supposant une croissance annuelle de 1 %; écart comblé

Le scénario de référence utilisé comme point de repère pour analyser les cinq autres scénarios suppose que le niveau d'éducation des Premières Nations continuera d'évoluer au même rythme que celui constaté entre les recensements de 2006 et de 2016.<sup>35</sup> Dans notre rapport précédent, nous avons estimé le niveau d'éducation futur des deux populations en utilisant les taux de changement dans les catégories de niveau d'éducation pour la période 2006-2016.<sup>36</sup> Étant donné que l'objectif principal du présent rapport est d'évaluer l'impact de la période 2016-2021 sur la situation des écarts en matière d'éducation et de marché du travail touchant les membres des Premières Nations, nous avons choisi d'utiliser les taux calculés pour la période 2016-2021.

34 Il s'agit des revenus d'emploi déclarés pour les membres des Premières Nations lors du recensement de 2021. Cependant, ils représentent des revenus gagnés en 2020.

35 Nous calculons surtout le taux de croissance annuel composé nécessaire pour obtenir le changement entre 2016 et 2021 de la proportion de membres des Premières Nations qui se trouvent dans l'une des neuf catégories de niveau de d'instruction. Par exemple, si la proportion de membres des Premières Nations ayant un baccalauréat en tant que diplôme le plus élevé était de 10 % en 2016 et de 20 % en 2021, notre calcul donnerait un changement de 200 % au cours de la période 2016-2021. Le taux de croissance annuel composé correspondant serait alors d'environ 14,9 %. Étant donné que la proportion de personnes se trouvant dans certaines catégories de niveau d'instruction diminue au cours de cette période, ces taux peuvent être supérieurs ou inférieurs à zéro.

36 Une autre approche pour prévoir les niveaux d'éducation consiste à prendre la première différence au cours de la période et à déduire un changement annuel moyen dans chaque catégorie de niveau d'éducation. Ces changements annuels absolus peuvent ensuite être appliqués de manière répétée pour estimer les futurs niveaux d'éducation des deux populations. Pour le présent rapport, nous suivons l'approche initialement utilisée par Calver (2015) et nous effectuons des prévisions pour chaque population en utilisant les taux de croissance des proportions dans chaque catégorie de niveau d'éducation. Nous estimons que l'utilisation de cette autre approche alternative n'aura pas un effet important sur nos résultats.



Cette approche nous semble la plus utile pour créer un produit de données qui s'appuie sur nos travaux antérieurs et qui privilégie la contemporanéité.<sup>37</sup> Durant la période 2016-2021, l'écart de niveau d'éducation entre la population des Premières Nations et la population non autochtone a diminué dans certaines catégories et augmenté dans d'autres. Le scénario de référence est obtenu en observant les taux de changement dans chaque catégorie de niveau d'éducation entre 2016 et 2021 et en extrapolant ces taux pour la période 2016-2041. Le taux de changement dans chacune des catégories est présenté dans le Tableau 10, avec les niveaux d'éducation historiques et ceux prévus. En fin de compte, selon cette approche, l'écart en éducation entre les populations se creuse dans certaines catégories par rapport à 2021.<sup>38</sup>

Le résultat de cette procédure de prévision ressemble beaucoup à celui de notre rapport précédent. Les deux groupes deviennent plus instruits au fil du temps, mais à bien des égards, l'écart de niveau d'éducation se creuse. Pour la population des Premières Nations, des gains sont enregistrés principalement lorsque les personnes passent de la catégorie « Aucun diplôme » à la catégorie « Études secondaires ». Selon les tendances de 2016-2021, nous prévoyons que près de la moitié des membres des Premières Nations (47,2 %) seront titulaires d'un diplôme d'études secondaires (ou équivalent), comme titre de compétences le plus élevé, en 2041. On constate aussi des gains importants dans les catégories « Baccalauréat » et « Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat ». La proportion de membres des Premières Nations titulaires d'un baccalauréat comme titre de compétences le plus élevé double presque par rapport à 2021 (de 6,6 % à 11,6 %), et la proportion ayant un titre de compétences supérieur au baccalauréat fait plus que doubler (de 2,4 % à 5,2 %). En fait, par rapport aux proportions de départ en 2021, la croissance de la population des Premières Nations dépasse celle de la population non autochtone dans des catégories clés comme « Baccalauréat » et « Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat ». En termes relatifs et absolus, la proportion de la population en âge de travailler n'ayant aucun diplôme diminue également beaucoup plus rapidement parmi les Premières Nations que parmi la population non autochtone. Malgré ces gains très importants, les gains absolus enregistrés dans ces catégories sont

37 Savoir quelle période doit être utilisée comme base pour nos prévisions de niveau d'éducation est une question intéressante qui n'a pas de réponse unique. L'utilisation de la période 2006-2016, comme nous l'avons fait dans le rapport précédent, exclut les tendances récentes en matière de croissance du niveau d'éducation et nie donc l'objectif même de ce rapport. L'utilisation de la période 2006-2021 nous permet d'inclure les tendances récentes, mais au prix d'une certaine rigidité; l'effet des tendances récentes sur nos prévisions est minimisé en raison de la taille de la période prise en compte. Étant donné que les tendances en matière de niveau d'éducation peuvent changer de manière significative d'une période à l'autre, l'idée d'inclure davantage d'années de données ne permet pas nécessairement d'obtenir de meilleures prévisions. L'utilisation de la période 2011-2021 nous donnerait le même intervalle de 10 ans que notre rapport précédent, mais nous ne serions pas à l'aise de baser nos prévisions aussi fortement sur l'Enquête (anormale) auprès des ménages de 2011, qui, contrairement à un recensement standard, était facultative pour les Canadiens. En fin de compte, nous estimons que l'utilisation de la période 2016-2021 correspond mieux aux objectifs du présent rapport. Toutefois, nous sommes en mesure de fournir les résultats des autres approches mentionnées sur demande.

38 Il convient de noter que la méthode utilisée pour obtenir ces prévisions comporte un processus de normalisation qui touche considérablement les résultats. Après avoir appliqué les taux de croissance historiques à chaque proportion de niveau d'instruction pour estimer la proportion future de personnes dans cette catégorie, la somme de ces proportions n'atteint plus 100 %. Ainsi, un processus de normalisation doit être appliqué à la fois à la répartition du niveau d'instruction des non-Autochtones et à celle des Premières Nations afin de ramener la somme des proportions à 100 %. Étant donné qu'un total non normalisé diffère entre les deux populations en raison des différents niveaux de croissance du niveau d'éducation de chaque population, les répartitions dans les niveaux d'éducation sont réduites par des facteurs distincts; des facteurs représentant le niveau moyen de croissance dans toutes les catégories de niveau d'instruction. Par conséquent, toute proportion individuelle ne représente pas seulement le niveau de croissance prévu dans cette catégorie, mais aussi le niveau moyen de croissance attendu pour chaque catégorie de niveau d'instruction dans la population. Cela donne lieu à des résultats peu intuitifs dans certains cas. Par exemple, la catégorie « Études secondaires » dans la population non autochtone présente un taux de croissance positif, bien que très faible, entre 2016 et 2021. Toutefois, ce taux de croissance étant très faible par rapport aux autres catégories, la proportion prévue de personnes appartenant à cette catégorie en 2041 diminue par rapport à 2021. Pour ces raisons, il faut faire preuve de prudence dans l'interprétation des proportions prévues, surtout lorsqu'on compare les proportions entre les deux populations. Elles représentent néanmoins des mouvements de grande ampleur en matière de niveau d'éducation. Aux fins d'estimation d'indicateurs économiques clés comme les revenus d'emploi, les contributions au PIB et les niveaux d'emploi, nous estimons que ces prévisions sont significatives.



Comblent l'écart en éducation des Premières Nations au Canada :  
Évaluer les progrès et estimer les avantages économiques — Compte rendu  
fondé sur des données du recensement de 2021

généralement plus importants parmi la population non autochtone que parmi la population des Premières Nations. Par conséquent, l'écart absolu se creuse dans de nombreuses catégories dans le cadre de ce scénario de référence. C'est également le cas pour l'écart entre les années moyennes d'études des deux populations, qui passe d'environ 1,29 année, en 2021, à environ 1,53 année, en 2041.

Tableau 10 : Proportion de la population en âge de travailler (15+) dans les catégories de niveau d'éducation par année et par scénario<sup>39</sup>

Premières Nations								
	2006	2011	2016	2021	Taux de croissance annuel composé (2016-2021)	Prévisions pour 2041 aux taux actuels (référence)	Élimination de moitié de l'écart en éducation d'ici 2041	Élimination entière de l'écart en éducation d'ici 2041
Aucun diplôme	48,4 %	42,6 %	38,2 %	33,3 %	-2,8 %	15,7 %	12,1 %	8,6 %
Études secondaires	19,9 %	22,9 %	25,4 %	29,8 %	3,3 %	47,2 %	35,8 %	24,5 %
Apprentissage et métiers	10,4 %	10,6 %	9,8 %	8,7 %	-2,3 %	4,5 %	4,8 %	5 %
Certificat ou diplôme non universitaire	13,2 %	14,8 %	17 %	16,9 %	-0,1 %	13,7 %	14,5 %	15,2 %
Diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	2,9 %	2,8 %	2,2 %	2,3 %	0,3 %	2 %	2,6 %	3,2 %
Baccalauréat	3,7 %	4,5 %	5,4 %	6,6 %	3,9 %	11,6 %	18,9 %	26,2 %
Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	1,5 %	1,8 %	1,9 %	2,4 %	4,9 %	5,2 %	11,3 %	17,4 %
<b>Total</b>	100 %	100 %	100 %	100 %	-	100 %	100 %	100 %
Nombre moyen d'années d'études	11,72	11,93	12,07	12,24	-	12,84	13,60	14,37

Non-Autochtones								
	2006	2011	2016	2021	Taux de croissance annuel composé (2016-2021)	Prévisions pour 2041 aux taux actuels (référence)	Élimination de moitié de l'écart en éducation d'ici 2041	Élimination entière de l'écart en éducation d'ici 2041
Aucun diplôme	23,1 %	19,4 %	17,6 %	15,5 %	-2,5 %	8,6 %	-	-
Études secondaires	25,7 %	25,6 %	26,5 %	26,5 %	0,1 %	24,5 %	-	-
Apprentissage et métiers	10,8 %	10,8 %	9,7 %	8,7 %	-2,3 %	5 %	-	-
Certificat ou diplôme non universitaire	17,4 %	18,3 %	19,4 %	18,9 %	-0,6 %	15,2 %	-	-
Diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	4,5 %	4,5 %	2,9 %	3 %	0,8 %	3,2 %	-	-
Baccalauréat	11,9 %	13,6 %	15,9 %	17,9 %	2,4 %	26,2 %	-	-

<sup>39</sup> Ce tableau est une mise à jour d'un tableau similaire (Tableau 2) présenté dans la partie II de notre précédent rapport. Certains nombres ont légèrement changé en raison des différentes catégories de niveau d'éducation présentes dans les données du recensement de 2021. Ainsi, il n'y a qu'une seule catégorie représentant les programmes de certificat/diplôme non universitaires, au lieu de trois.



Comblent l'écart en éducation des Premières Nations au Canada :  
*Évaluer les progrès et estimer les avantages économiques — Compte rendu fondé sur des données du recensement de 2021*

Non-Autochtones								
	2006	2011	2016	2021	Taux de croissance annuel composé (2016-2021)	Prévisions pour 2041 aux taux actuels (référence)	Élimination de moitié de l'écart en éducation d'ici 2041	Élimination entière de l'écart en éducation d'ici 2041
<b>Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat</b>	6,7 %	7,7 %	8 %	9,5 %	3,5 %	17,4 %	-	-
<b>Total</b>	100 %	100 %	100 %	100 %	-	100 %	-	-
Nombre moyen d'années d'études	13	13,23	13,34	13,53	-	14,37	-	-

Dans le scénario 1, l'écart de niveau d'instruction entre les membres des Premières Nations et les non-Autochtones est complètement comblé. On suppose qu'en 2041 la population des Premières Nations aura la même répartition en matière de niveau d'éducation que la population non autochtone.<sup>40</sup> Par exemple, si l'on prévoit que 20 % de la population non autochtone se trouvera dans la catégorie « Baccalauréat » en 2041, ce scénario suppose que la même proportion de la population des Premières Nations s'y trouvera aussi cette année-là. Cette hypothèse est formulée dans chacune des neuf catégories de niveau d'éducation étudiées.<sup>41</sup> Il est essentiel de noter que l'écart comblé est celui entre la population des Premières Nations prévue en 2041 et la population non autochtone prévue cette même année, et non l'écart entre les deux populations actuelles.

Dans le scénario 1, les gains prévus en 2041 sont estimés en calculant des indicateurs économiques clés tels que le PIB, l'emploi, le revenu total d'emploi et la productivité, et en les comparant au scénario de référence. Les taux de croissance annuels composés du PIB et de l'emploi durant la période 2021-2041 sont ensuite calculés à partir du PIB observé en 2021 et de nos estimations du PIB et de l'emploi en 2041, une fois l'écart en éducation comblé. En appliquant ces taux de croissance annuels composés au PIB et à l'emploi en 2021, nous sommes en mesure de trouver le PIB et l'emploi pour chacune des années intermédiaires et tracer la trajectoire de croissance de l'économie canadienne au fur et à mesure que l'écart est comblé. Cette approche modélise l'élimination de l'écart comme un processus linéaire, dans lequel les avantages augmentent à un taux annuel constant tout au long de la période 2021-2041. Les avantages cumulés sont ensuite estimés en comparant le PIB et l'emploi de chaque année entre le scénario d'élimination de l'écart et le scénario de référence. Ce cadre d'estimation reste cohérent tout au long du modèle longitudinal, malgré le fait que les hypothèses sous-jacentes concernant l'élimination de l'écart diffèrent d'un scénario à l'autre.

Le scénario 2 prévoit une élimination de moitié de l'écart en éducation. Sur le plan pratique, cela signifie que, plutôt que de supposer que le niveau d'éducation des membres des Premières Nations en 2041 sera

<sup>40</sup> Les niveaux d'éducation des non-Autochtones en 2041 sont prévus en utilisant la même méthode que celle décrite dans le scénario de référence pour la population des Premières Nations (voir Tableau 2).

<sup>41</sup> Seules sept catégories sont utilisées dans le modèle longitudinal, par rapport à neuf dans le rapport précédent. Cela s'explique par le fait que les catégories qui répartissent les diplômes obtenus dans des établissements non universitaires, comme les collèges et les cégeps, en fonction de la durée du programme, ne sont pas disponibles dans les données tabulaires utilisées dans le présent rapport. Ces catégories n'étaient pas non plus présentes dans les données tabulaires en 2016; elles l'étaient seulement dans le fichier FMGD.



égal à celui des non-Autochtones,<sup>42</sup> nous supposons que la répartition du niveau d'éducation des Premières Nations sera la moyenne des répartitions prévues en 2041 pour les membres des Premières Nations et les non-Autochtones. Pour chaque catégorie de niveau d'éducation (p. ex. « Études secondaires »), nous estimons la proportion de la population des Premières Nations dans cette catégorie en prenant la moyenne arithmétique de a) la proportion prévue des Premières Nations dans cette catégorie en 2041 dans le scénario de référence, et b) la proportion prévue des non-Autochtones dans cette catégorie en 2041. En d'autres termes, la moitié de l'écart du scénario de référence est éliminée dans le scénario 2. De cette façon, ce scénario représente une sorte de moyen terme entre le scénario 1, où le niveau d'éducation des Premières Nations en 2041 est égal à celui des non-Autochtones, et le scénario de référence. Bien qu'il soit d'une ampleur et d'un effet moindres que le scénario 1, ce scénario de « moyen terme » est probablement une hypothèse plus réaliste, bien qu'encore optimiste, de la progression du niveau d'éducation des Premières Nations par rapport à celui des non-Autochtones. En 2041, de nombreuses personnes ayant terminé leurs études et faisant partie de la population active aujourd'hui seront toujours sur le marché du travail. Ainsi, pour combler complètement l'écart en éducation, il faudrait que les jeunes actuels des Premières Nations atteignent des niveaux d'éducation extrêmement élevés afin de « compenser » la présence de membres des Premières Nations plus âgés qui sont, en moyenne, moins instruits que des non-Autochtones du même âge. Le scénario de l'élimination de moitié représente plus ou moins un avenir dans lequel les jeunes des Premières Nations actuels atteignent les mêmes niveaux d'éducation que les jeunes non autochtones actuels : une proposition qui, bien qu'étant un objectif noble en soi, est beaucoup plus atteignable.

En ce qui concerne le scénario 3, nous nous intéressons à un autre écart existant sur le marché du travail qui touche les membres des Premières Nations par rapport aux non-Autochtones : l'écart de taux d'emploi conditionnel. Il provient d'une observation : malgré une parité sur le plan des caractéristiques démographiques et éducatives, les membres des Premières Nations auraient tendance à connaître des taux d'emploi inférieurs à ceux des non-Autochtones. Dans le modèle du jour au lendemain, nous nous intéressons à l'écart de taux d'emploi conditionnel au niveau d'éducation, c'est-à-dire à la différence de taux d'emploi entre les membres des Premières Nations et les non-Autochtones ayant un même niveau d'éducation. Cependant, grâce à l'utilisation de données de recensement croisées plus détaillées, nous sommes en mesure de contrôler les différences en matière de genre, de province/territoire de résidence et de groupe d'âge, en plus du niveau d'éducation. Par souci de concision, nous appellerons cet écart simplement l'écart de taux d'emploi conditionnel. Nous considérons chaque combinaison de ces quatre variables comme un « bassin » réunissant le nombre de membres des Premières Nations qui correspond à cette combinaison de caractéristiques. Par exemple, un bassin s'appelant « québécoises de 35 à 44 ans ayant fait des études secondaires » réunirait toutes les femmes des Premières Nations de 35 à 44 ans habitant au Québec qui seraient titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou d'un diplôme équivalent comme diplôme le plus élevé. Étant donné que les indicateurs économiques tels que les taux d'emploi et les revenus moyens varient grandement entre ces quatre variables et que nous nous intéressons principalement aux disparités existant sur le marché du travail qui se produisent uniquement en raison du statut de membre des Premières Nations ou de non-Autochtone, nous estimons qu'il est préférable

.....  
<sup>42</sup> Selon notre définition, l'égalité dans le niveau d'éducation signifie que les deux populations occupent chaque catégorie de niveau d'éducation dans des proportions identiques. Par exemple, si 25 % de la population non autochtone possède un baccalauréat comme le diplôme le plus élevé, l'égalité en matière de niveau d'éducation signifierait que 25 % de la population des Premières Nations possède également un baccalauréat comme le diplôme le plus élevé. Il ne s'agit cependant que d'un exemple pour une seule catégorie. Pour que le niveau d'éducation soit égal entre les deux populations, il faudrait que cela soit réalisé dans les neuf catégories de niveau d'éducation.



d'observer les écarts à l'intérieur des bassins, plutôt que dans des populations entières. Dans ce scénario, nous supposons que le niveau d'éducation de la population des Premières Nations est le même que dans le scénario de référence. Pour calculer les niveaux d'emploi, de revenu et de production, nous utilisons le taux d'emploi non autochtone dans chaque bassin (chaque combinaison âge-genre-province-niveau d'éducation). De cette façon, nous estimons que l'écart de taux d'emploi entre les populations des Premières Nations et des non-Autochtones sera complètement comblé.

Selon le scénario 4, l'écart de revenu conditionnel sera comblé d'ici 2041. Comme pour l'écart de taux d'emploi conditionnel, l'écart de revenu conditionnel conduit à l'observation suivante : même pour des personnes réunissant les mêmes caractéristiques (genre, province/territoire de résidence, groupe d'âge et niveau d'éducation), les membres des Premières Nations ont tendance à gagner moins en moyenne en revenu d'emploi que les non-Autochtones.<sup>43</sup> Pour simuler l'élimination de cet écart, nous suivons une procédure semblable à celle du scénario précédent. Nous supposons que la population des Premières Nations en 2041 aura des niveaux d'éducation de « référence ». Cependant, lorsque nous calculons l'emploi, le revenu et la productivité, nous utilisons le revenu d'emploi moyen non autochtone par personne employée dans chaque bassin (chaque combinaison âge-genre-province-niveau d'éducation). Ainsi, nous sommes en mesure de produire des estimations des principaux indicateurs économiques en supposant que l'écart de revenu conditionnel est complètement comblé.

Enfin, en ce qui concerne le scénario 5, nous combinons les scénarios 1, 3 et 4 afin de simuler l'élimination simultanée des trois principaux écarts existant sur le marché du travail. Nous partons du principe qu'en 2041 les membres des Premières Nations auront le même niveau d'éducation que les non-Autochtones. De plus, pour calculer l'emploi, le revenu et la productivité, nous utilisons le taux d'emploi et le revenu d'emploi moyen des non-Autochtones dans chaque bassin (chaque combinaison âge-sexe-province-niveau d'instruction). Ainsi, nous simulons un avenir dans lequel les trois écarts ont été entièrement comblés et les membres des Premières Nations obtiennent en grande partie les mêmes résultats sur le marché du travail que les Canadiens non autochtones.

<sup>43</sup> Dans ce contexte, la situation de l'emploi fait référence à une personne qui avait un revenu d'emploi positif, non nul, en 2020, car il s'agit du groupe à partir duquel le revenu d'emploi moyen est calculé.



## Résultats et discussion

### a) Modèle du jour au lendemain

Le Tableau 11 présente les résultats de l'élimination de l'écart par le modèle du jour au lendemain dans quatre scénarios différents : élimination de l'écart en éducation, élimination de l'écart de revenu conditionnel à l'éducation, élimination de l'écart de taux d'emploi conditionnel à l'éducation et élimination des trois écarts simultanément. Ces nombres représentent les avantages économiques estimés obtenus par les membres des Premières Nations et les Canadiens en général lorsque les principaux écarts existant entre les populations autochtones et non autochtones auraient été comblés instantanément ou « du jour au lendemain » en 2021. Le Tableau 12 présente des nombres analogues à la Partie I de notre rapport précédent, montrant les avantages découlant de l'élimination des écarts dans le cadre du modèle du jour au lendemain, que nous avons estimés en nous basant sur les données du recensement de 2016. Nous allons maintenant examiner les résultats de chaque scénario d'élimination des écarts à tour de rôle.

Tableau 11 : Estimation des avantages économiques par scénario (modèle du jour au lendemain), 2021

Scénario d'élimination de l'écart	Mesures de l'avantage économique							
	Nouveaux emplois grâce à l'élimination de l'écart (nombre d'emplois)	Proportion des Premières Nations dans l'emploi au Canada avant l'élimination de l'écart	Proportion des Premières Nations dans l'emploi au Canada après l'élimination de l'écart	Revenu total d'emploi au Canada avant l'élimination de l'écart (millions)	Revenu total d'emploi au Canada après l'élimination de l'écart (millions)	Variation du revenu d'emploi total (millions)	Variation du revenu d'emploi total des PN (%)	Variation du revenu d'emploi total au Canada (%)
Comblent l'écart en éducation	70 913	2,04 %	2,44 %	804 820 \$	810 359 \$	5 538 \$	41,3 %	0,69 %
Comblent l'écart de revenu conditionnel à l'éducation	NA	2,04 %	2,04 %	804 820 \$	806 117 \$	1 297 \$	9,7 %	0,16 %
Comblent l'écart de taux d'emploi conditionnel à l'éducation	26 061	2,04 %	2,19 %	804 820 \$	805 656 \$	835 \$	6,2 %	0,10 %
Comblent les trois écarts simultanément	85 020	2,04 %	2,52 %	804 820 \$	812 485 \$	7 664 \$	57,1 %	0,95 %

Note : Toutes les estimations monétaires sont exprimées en dollars canadiens de 2015.

Source : Estimations du CENV



Tableau 12 : Estimation des avantages économiques par scénario (modèle du jour au lendemain), 2016 (estimations du rapport précédent)

Scénario d'élimination de l'écart	Mesures de l'avantage économique							
	Nouveaux emplois grâce à l'élimination de l'écart (nombre d'emplois)	Proportion des Premières Nations dans l'emploi au Canada avant l'élimination de l'écart	Proportion des Premières Nations dans l'emploi au Canada après l'élimination de l'écart	Revenu total d'emploi au Canada avant l'élimination de l'écart (millions)	Revenu total d'emploi au Canada après l'élimination de l'écart (millions)	Variation du revenu d'emploi total (millions)	Variation du revenu d'emploi total des PN (%)	Variation du revenu d'emploi total au Canada (%)
Comblent l'écart en éducation	68 469	1,88 %	2,27 %	793 564 \$	798 562 \$	4 998 \$	44,8 %	0,63 %
Comblent l'écart de revenu conditionnel à l'éducation	S/O	1,88 %	1,88 %	793 564 \$	795 596 \$	2 032 \$	18,2 %	0,26 %
Comblent l'écart de taux d'emploi conditionnel à l'éducation	41 759	1,88 %	2,12 %	793 564 \$	794 681 \$	1 117 \$	10 %	0,14 %
Comblent les trois écarts simultanément	94 783	1,88 %	2,42 %	793 564 \$	802 202 \$	8 638 \$	77,5 %	1,09 %

Note : Toutes les estimations monétaires sont exprimées en dollars canadiens de 2015.  
Source : Estimations du CENV

## i) Écart en éducation

L'élimination de l'écart en éducation entre la population des Premières Nations et celle non autochtone s'avère produire les gains les plus importants parmi les trois écarts étudiés. Au total, l'élimination de l'écart signifie un revenu d'emploi supplémentaire de plus de 5,5 milliards de dollars pour la population des Premières Nations, ce qui représente une augmentation de 41 % du revenu d'emploi total gagné par les membres des Premières Nations au Canada. Cela représenterait également une augmentation de 0,69 % du revenu d'emploi total au Canada. Des gains importants en matière d'emploi découlent également de l'élimination de l'écart en éducation. Nous estimons que la population des Premières Nations bénéficierait d'environ 71 000 emplois supplémentaires après l'élimination de l'écart. Cela ferait passer la proportion de l'emploi total au Canada constituée par les Premières Nations employées – que nous appelons la proportion de l'emploi des Premières Nations – de 2,04 % à 2,44 %.

Comme nous l'avons prévu en observant un creusement de l'écart en éducation entre les deux populations depuis 2016, les gains estimés découlant de la réduction de l'écart en éducation avec le modèle du jour au lendemain ont augmenté par rapport aux estimations de notre rapport précédent. Auparavant, nous avions estimé les gains en termes de revenu d'emploi total des Premières Nations à un peu moins de 5 milliards de dollars – ce nombre augmente de plus d'un demi-milliard lorsque l'exercice est réalisé avec les données du recensement de 2021. De la même façon, nous avons précédemment estimé les gains en matière



d'emploi à environ 68 000 emplois supplémentaires : un chiffre qui s'avère supérieur d'environ 2 000 emplois lorsqu'on utilise les données de 2021. Ces gains absolus plus importants se reflètent aussi généralement dans les mesures relatives du gain économique obtenues. En tant que proportion du revenu d'emploi total au Canada, les gains estimés dans le présent rapport sont supérieurs de 0,06 point de pourcentage à ceux estimés dans notre rapport précédent (0,69 % en utilisant les données du recensement de 2021 par rapport à 0,63 % en utilisant les données du recensement de 2016). De la même façon, l'augmentation de la proportion d'emploi des Premières Nations que nous observons lorsque l'écart en éducation se réduit est légèrement plus élevée dans ces estimations mises à jour (0,40 point de pourcentage dans le présent rapport par rapport à 0,39 point de pourcentage dans le rapport précédent). Il est toutefois intéressant de noter que les gains en revenu d'emploi total, en tant que proportion du revenu d'emploi total des Premières Nations, ont diminué de 44,8 %, dans nos estimations précédentes, à 41,3 %, dans nos nouvelles estimations. Cela indique que, comme nous l'avons observé dans la section « Situation des écarts » du présent rapport, la population des Premières Nations a connu une croissance considérable sur le plan des salaires au cours de la période 2016-2021; le salaire réel moyen des membres des Premières Nations a augmenté de 11,6 % depuis 2016, tandis que celui des non-Autochtones a augmenté de moins de 1 % au cours de la même période. Ainsi, bien que les gains estimés découlant de l'élimination de l'écart en éducation du modèle du jour au lendemain aient augmenté considérablement par rapport au rapport précédent, le revenu d'emploi total de la population des Premières Nations a augmenté encore plus rapidement. Par conséquent, même si les gains estimés en matière de revenu d'emploi ont augmenté en termes absolus par rapport à notre rapport précédent, cette mesure particulière du gain relatif a quelque peu diminué.

## ii) Écart de revenu conditionnel au niveau d'éducation

En termes de gains de revenu estimés découlant de l'élimination de l'écart, l'élimination de l'écart de revenu conditionnel au niveau d'éducation s'avère être le deuxième plus important des trois écarts individuels étudiés. Au total, cette élimination signifie environ 1,3 milliard de dollars de revenus d'emploi supplémentaires : une augmentation importante, qui est toutefois nettement inférieure aux gains découlant de l'élimination de l'écart en éducation. Cela représente une augmentation de 9,7 % dans le revenu d'emploi total des Premières Nations et un changement de 0,16 % du revenu d'emploi total du Canada. Il n'y a pas non plus de gains en matière d'emplois découlant de l'élimination de cet écart. En effet, l'élimination de l'écart de revenu conditionnel est définie comme l'égalisation des revenus moyens par personne employée en fonction du niveau d'éducation entre les populations autochtones et non autochtones. Elle n'entraîne aucune modification des taux d'emploi auxquels font face les membres des Premières Nations – la source des gains d'emploi lorsque nous comblons l'écart de taux d'emploi conditionnel – ni ne déplace les personnes vers des catégories de niveau d'éducation plus élevées où ils pourraient jouir de taux d'emploi plus élevés – la source des gains d'emploi lorsque nous comblons l'écart en éducation.

Les gains estimés provenant de l'élimination de l'écart de revenu conditionnel sont nettement inférieurs à ceux que nous avons estimés dans notre précédent rapport. En fonction des données disponibles du recensement de 2016, nous avons estimé les gains totaux de revenu d'emploi à environ 2 milliards de dollars. Les gains estimés en nous basant sur les données du recensement de 2021 sont d'environ 735 millions de dollars, soit 36 % de moins. Toutefois, ce résultat était tout à fait prévisible étant donné l'ampleur des disparités de revenu d'emploi entre les deux populations depuis 2016; lorsque des écarts plus faibles sont à combler, les avantages découlant de l'élimination de l'écart sont aussi beaucoup plus faibles. Il est toutefois intéressant de noter qu'en tant que proportion du revenu d'emploi total des Premières



Nations, ces gains ont chuté encore plus fortement par rapport à nos estimations précédentes, d'environ la moitié (9,7 % dans le présent rapport par rapport à 18,2 % dans le rapport précédent). Cela suit la même dynamique que celle observée lors de l'estimation des gains liés à l'élimination de l'écart en éducation; la croissance impressionnante de la population des Premières Nations en matière de revenus d'emploi et de taux d'emploi moyens a considérablement fait augmenter le revenu d'emploi total des Premières Nations par rapport à 2016. Ainsi, la baisse de l'avantage estimé découlant de l'élimination de l'écart de revenu dans notre rapport précédent est exacerbée dans cette mesure du gain relatif. Dans le calcul, le numérateur – le gain absolu en revenu d'emploi des Premières Nations – a diminué, tandis que le dénominateur – le revenu d'emploi total de la population des Premières Nations – a augmenté de manière très importante. Il en résulte une baisse en gain relatif qui est plus importante que ce que nous observons lorsque nous examinons les gains économiques absolus. This reflects the same dynamic observed when estimating the gains from closing the education gap; the impressive growth that the First Nations population has experienced in average employment incomes and employment rates has boosted total First Nations employment income substantially compared to 2016. As a result, the drop from our previous report in the estimated benefit of closing the income gap is magnified in this measure of relative gain. The numerator in the calculation – the absolute gain in First Nations employment income – has fallen, while the denominator in the calculation – the total employment income of the First Nations population – has grown very substantially. The result is a drop in relative gain that is larger than what we observe when looking at the absolute economic gains.

### iii) Écart de taux d'emploi conditionnel au niveau d'éducation

L'élimination de l'écart de taux d'emploi conditionnel au niveau d'éducation produit les plus faibles avantages en matière de revenu des trois écarts individuels étudiés dans le modèle du jour au lendemain. Les gains en revenu d'emploi découlant de l'élimination de l'écart de taux d'emploi conditionnel sont estimés à environ 0,8 milliard de dollars, ce qui représente une augmentation de 6,2 % du revenu d'emploi total des Premières Nations et une augmentation de 0,1 % du revenu d'emploi total du Canada. Une fois de plus, bien que ces gains soient certainement significatifs, ils ne se comparent pas aux gains estimés découlant de l'élimination de l'écart en éducation, qui, selon nos estimations, sont environ sept fois plus importants. En termes d'emplois supplémentaires, la réduction de l'écart de taux d'emploi conditionnel signifie environ 26 000 emplois supplémentaires parmi les membres des Premières Nations : un changement qui ferait passer la proportion de l'emploi des Premières Nations de 2,04 % à 2,19 %.

À l'instar de l'écart de revenu conditionnel, les gains estimés dans le cadre de ce scénario d'élimination de l'écart sont nettement inférieurs à ceux estimés dans notre rapport précédent. Auparavant, nous avons estimé les gains de revenu d'emploi à environ 1,1 milliard de dollars. Notre estimation actualisée représente une diminution de 0,3 milliard de dollars, soit environ 25 %, par rapport à notre conclusion précédente basée sur les données du recensement de 2016. Toutefois, l'écart entre les rapports est ici plus faible que pour l'écart de revenu conditionnel. Nos estimations de gains en matière d'emploi résultant de l'élimination de l'écart ont quant à elles diminué d'environ 16 000 emplois, soit 37 %. Comme nous l'avons indiqué pour l'écart de revenu conditionnel, ces changements survenus dans les gains estimés découlant de l'élimination de l'écart reflètent une amélioration importante des écarts au cours de la période 2016-2021. De plus, pour des raisons similaires à celles décrites ci-dessus, les gains relatifs, exprimés en proportion du revenu d'emploi total des Premières Nations, ont diminué de façon assez drastique par rapport à notre rapport précédent (6,2 % par rapport à 10 % dans notre rapport précédent).



#### **iv) Comblent tous les écarts simultanément**

Le dernier scénario simulé dans le cadre du modèle du jour au lendemain est celui où les trois écarts individuels – écart de niveau d'éducation, écart de revenu conditionnel au niveau d'éducation, écart de taux d'emploi conditionnel au niveau d'éducation – sont comblés simultanément. Comme on pouvait s'y attendre, ce scénario produit les gains les plus importants de tous les scénarios envisagés dans le cadre du modèle du jour au lendemain. En définitive, nous estimons que l'élimination simultanée des trois écarts aboutit à une augmentation du revenu d'emploi des Premières Nations de 7,6 milliards de dollars : un avantage d'environ deux milliards de dollars, soit 38 % de plus que notre estimation pour seulement l'élimination de l'écart en éducation. Cela représente une augmentation de 57 % du revenu d'emploi total des Premières Nations et une augmentation de 0,95 % du revenu d'emploi total du Canada. Les gains liés à l'emploi sont tout aussi impressionnants : une estimation de 85 000 emplois supplémentaires parmi les Premières Nations après l'élimination et une augmentation de la proportion de l'emploi des Premières Nations de 2,04 % à 2,52 %.

Dans ce scénario, les gains en revenus d'emploi sont essentiellement égaux à la somme des gains en revenus d'emploi des différents scénarios d'élimination des écarts. Par contre, les gains en termes d'emploi sont nettement inférieurs à la somme des gains des différents scénarios. C'est une conséquence de l'ordre dans lequel nous comblons les trois écarts dans ce dernier scénario et du fait que l'écart entre les taux d'emploi se réduit à mesure qu'on monte dans les niveaux d'éducation. Lorsque nous comblons les trois écarts simultanément, nous commençons par combler l'écart en éducation, puis l'écart de taux d'emploi conditionnel et enfin l'écart de revenu conditionnel. Ce processus fait passer les membres des Premières Nations dans des catégories de niveau d'éducation plus élevées par rapport au scénario où seul l'écart de taux d'emploi conditionnel est comblé. Ces catégories de niveau d'éducation plus élevées ont tendance à présenter des écarts de taux d'emploi plus faibles entre les populations autochtones et non autochtones. Ainsi, les gains découlant de l'élimination de l'écart de taux d'emploi conditionnel dans ce dernier scénario ont tendance à être plus faibles qu'ils ne le seraient si seulement l'écart de taux d'emploi conditionnel était comblé, c'est-à-dire sans éliminer l'écart en éducation.

Par rapport aux estimations de notre rapport précédent, les gains présentés dans le présent rapport sont légèrement inférieurs. Auparavant, en utilisant la base de données du recensement de 2016, nous avons estimé les gains en revenus d'emploi à environ 8,6 milliards de dollars. Notre estimation actuelle de 7,7 milliards de dollars représente donc une diminution d'environ un milliard de dollars, soit environ 11 %. Une différence similaire est observée pour les gains estimés en matière d'emploi résultant de l'élimination simultanée de tous les écarts. Là encore, nos estimations présentées dans ce rapport sont inférieures de 10 % ou d'environ 10 000 emplois. La raison de cette différence découle de notre analyse des différents scénarios d'élimination des écarts. Bien que la taille de l'écart en éducation ait augmenté, comme donc les avantages découlant de son élimination, les écarts de revenu et de taux d'emploi conditionnels se sont considérablement réduits. Ces deux tendances ont des effets contraires sur l'ampleur des gains découlant de l'élimination de tous les écarts. Cependant, étant donné que les gains ont considérablement diminué par rapport à nos estimations précédentes, il semblerait que l'effet de l'élimination des écarts de taux d'emploi et de revenu l'emporte sur l'effet d'un écart en éducation plus important.



## **b) Modèle longitudinal**

Les Tableaux 13 et 14 présentent nos estimations des avantages économiques générés par les différents scénarios d'élimination d'écart dans le cadre du modèle longitudinal. Nous envisageons au total cinq scénarios. Dans chaque scénario, les écarts en question sont comblés progressivement au cours de la période 2021-2041. Les scénarios envisagés sont les suivants : l'écart en éducation est complètement comblé, l'écart en éducation est comblé à moitié, l'écart de revenu d'emploi conditionnel est comblé, l'écart de taux d'emploi conditionnel est comblé et les trois écarts sont comblés simultanément. Toutes les mesures des avantages sont calculées en comparant le scénario analysé avec les prévisions de référence d'indicateurs économiques clés tels que le PIB, l'emploi et la productivité du travail pour la période 2021-2041.

Le Tableau 13 présente les estimations d'avantages économiques accumulés en 2041, dernière année du processus d'élimination des écarts. Le Tableau 14 compare les estimations obtenues à partir des données du recensement de 2021 avec celles de notre rapport précédent basées sur les données du recensement de 2016. Les résultats sont quelque peu analogues à ceux obtenus au moyen du modèle du jour au lendemain, car ils quantifient les avantages découlant de l'élimination des écarts accumulés au cours d'une seule année du scénario d'élimination. Il convient toutefois de noter que les nombres représentent ici les résultats de l'élimination des écarts prévus en 2041 et non les écarts observés lors du recensement de 2021. De plus, les écarts de revenu d'emploi et de taux d'emploi dans ce contexte sont conditionnés non seulement par le niveau d'éducation, mais aussi par le genre, le groupe d'âge et la province/le territoire de résidence.

En revanche, le Tableau 15 présente des estimations d'avantages économiques cumulés sur l'ensemble de la période 2021-2041 grâce à l'élimination progressive des écarts pertinents dans chaque scénario. Le Tableau 16 compare ces résultats à ceux obtenus dans notre rapport précédent à l'aide des données du recensement de 2016. Les gains figurant dans ces tableaux sont calculés en comparant le PIB et l'emploi prévus chaque année entre le scénario d'élimination de l'écart concerné et les prévisions de référence. Les différences constatées dans ces variables, qui évoluent chaque année, sont ensuite additionnées sur l'ensemble de la période. Cette approche à long terme de la mesure des avantages découlant de l'élimination des écarts permet également de quantifier l'effet de chaque scénario sur les taux de croissance annuels du PIB, de l'emploi et de la productivité du travail.

Nous allons maintenant examiner les résultats de chaque scénario d'élimination des écarts. Il est intéressant de noter que les prévisions du PIB, de l'emploi et de la productivité du travail des Premières Nations en 2041 sont quelque peu inférieures à celles obtenues dans notre dernier rapport. Par exemple, la contribution des Premières Nations prévue au PIB en 2041 est estimée à 64,4 milliards de dollars, soit un peu moins de 4 milliards de dollars de moins que les 68,3 milliards de dollars de PIB que nous avons estimés pour le même exercice dans notre rapport précédent. Cette différence résulte principalement de la baisse des taux d'emploi observée entre les recensements de 2016 et 2021. Cet effet est accentué par l'application des prévisions en matière de population et de niveau d'éducation des Premières Nations à l'année 2041, en particulier la façon dont les différents pourcentages de population sont liés aux différents bassins par ces prévisions. Selon une estimation, les différents bassins d'âge, de genre, de province, de territoire et de niveau d'éducation devraient connaître des niveaux de croissance divers durant la période allant à 2041 (2021-2041 pour le présent rapport, 2016-2041 pour le rapport précédent). Les bassins qui ont connu des baisses plus importantes en matière d'emploi entre 2016 et 2021 semblent avoir des taux de



Comblent l'écart en éducation des Premières Nations au Canada :  
Évaluer les progrès et estimer les avantages économiques — Compte rendu  
fondé sur des données du recensement de 2021

croissance démographique plus élevés. En ce qui concerne notre prévision de référence de 2041, il en résulte un taux d'emploi global des Premières Nations qui est significativement plus bas que dans notre rapport précédent (49 % dans ce rapport par rapport à 51,3 % dans le rapport précédent). Tel que cela est mentionné dans la section « Comprendre le recensement de 2021 », on constate également de légères différences entre le présent rapport et le précédent dans les catégories de niveau d'éducation prises en compte dans le modèle longitudinal. Cette incohérence peut également contribuer à l'écart observé ici, bien que l'impact estimé soit faible.

Tableau 13 : Principaux résultats longitudinaux basés sur les données du recensement de 2021, prévisions pour les Premières Nations en 2041 par scénario

Scénario	Référence	Élimination de l'écart en éducation	Élimination de moitié de l'écart en éducation	Élimination de l'écart du taux d'emploi	Élimination de l'écart de revenu	Trois écarts éliminés
		1	2	3	4	5
<b>Gains de PIB (dollars de 2015)</b>						
Contribution totale des PN au PIB (milliards)	64,4	89,1	76,8	74,3	69,1	103,5
Variation (%) par rapport à la référence	-	38,3 %	19,2 %	15,4 %	7,3 %	60,7 %
PIB total (milliards)	3 081	3 106	3 094	3 091	3 086	3 120
Variation (%) par rapport à la référence	-	0,80 %	0,40 %	0,32 %	0,15 %	1,27 %
<b>Gains de revenu d'emploi (dollars de 2015)</b>						
Revenu d'emploi total des PN (milliards)	32,2	44,5	38,4	37,2	34,6	51,8
Variation (%) par rapport à la référence	-	38,3 %	19,2 %	15,4 %	7,3 %	60,7 %
Revenu d'emploi total au Canada (milliards)	1 541	1 553	1 547	1 546	1 543	1 560
Variation (%) par rapport à la référence	-	0,80 %	0,40 %	0,32 %	0,15 %	1,27 %
<b>Gains d'emploi (nombre d'emplois)</b>						
Emploi total des PN (milliers)	643	749	696	766	643	827
Variation (%) par rapport à la référence	-	16,4 %	8,2 %	19,1 %	0 %	28,7 %
Emploi total au Canada (milliers)	23 284	23 389	23 337	23 407	23 284	23 468
Variation (%) par rapport à la référence	-	0,45 %	0,23 %	0,53 %	0 %	0,79 %
<b>Gains de productivité du travail (dollars de 2015 par travailleur)</b>						
Productivité du travail des PN	100 164	118 978	110 285	97 032	107 523	125 122
Variation (%) par rapport à la référence	-	18,8 %	10,1 %	-3,1 %	7,3 %	24,9 %
Productivité globale du travail au Canada	132 340	132 796	132 569	132 068	132 543	132 967
Variation (%) par rapport à la référence	-	0,35 %	0,17 %	-0,21 %	0,15 %	0,47 %

Source : Estimations du CENV



Comblent l'écart en éducation des Premières Nations au Canada :  
Évaluer les progrès et estimer les avantages économiques — Compte rendu  
fondé sur des données du recensement de 2021

Tableau 14 : Principaux résultats longitudinaux par rapport et année de recensement, estimations ponctuelles des avantages en 2041 par élimination d'écart

		Élimination de l'écart en éducation	Réduction de moitié de l'écart en éducation	Élimination de l'écart du taux d'emploi	Élimination de l'écart de revenu	Trois écarts éliminés	All Three Gaps Close
Scénario			1	2	3	4	5
<b>Gains en contribution des Premières Nations au PIB (dollars de 2015)</b>							
Rapport précédent : recensement 2016	Variation absolue (milliards)	30,2	15,1	11,1	8,7	48,4	103,5
	Variation (%) par rapport à la référence	44,2 %	22,1 %	16,3 %	12,7 %	70,9 %	60,7 %
Rapport actuel : recensement 2021	Variation absolue (milliards)	24,7	12,3	9,9	4,7	39,1	3,120
	Variation (%) par rapport à la référence	38,3 %	19,2 %	15,4 %	7,3 %	60,7 %	
<b>Gains en revenu d'emploi des Premières Nations (dollars de 2015)</b>							
Rapport précédent : recensement 2016	Variation absolue (milliards)	15,1	7,6	5,6	4,3	24,2	51,8
	Variation (%) par rapport à la référence	44,2 %	22,1 %	16,3 %	12,7 %	70,9 %	60,7 %
Rapport actuel : recensement 2021	Variation absolue (milliards)	12,3	6,2	5	2,4	19,6	1,560
	Variation (%) par rapport à la référence	38,3 %	19,2 %	15,4 %	7,3 %	60,7 %	1,27 %
<b>Gains en emplois parmi les Premières Nations (nombre d'emplois)</b>							
Rapport précédent : recensement 2016	Variation absolue (milliers)	105	52	139	0	188	827
	Variation (%) par rapport à la référence	15,5 %	7,8 %	20,7 %	0 %	27,8 %	28,7 %
Rapport actuel : recensement 2021	Variation absolue (milliers)	106	53	123	0	184	23,468
	Variation (%) par rapport à la référence	16,4 %	8,2 %	19,1 %	0 %	28,7 %	0,79 %
<b>Gains en productivité du travail des Premières Nations (dollars de 2015 par travailleur)</b>							
Rapport précédent : recensement 2016	Variation absolue	25 182	13 497	-3 654	12 847	34 113	125,122
	Variation (%) par rapport à la référence	24,9 %	13,3 %	-3,6 %	12,7 %	33,7 %	24,9 %
Rapport actuel : recensement 2021	Variation absolue	18 814	10 122	-3 132	7 359	24 959	132,967
	Variation (%) par rapport à la référence	18,8 %	10,1 %	-3,1 %	7,3 %	24,9 %	0,47 %

Source : Estimations du CENV



Comblent l'écart en éducation des Premières Nations au Canada :  
Évaluer les progrès et estimer les avantages économiques — Compte rendu  
fondé sur des données du recensement de 2021

Tableau 15 : Principaux résultats longitudinaux basés sur les données du recensement de 2021, gains cumulés sur la période 2021-2041

Scénario	Élimination de l'écart en éducation	Réduction de moitié de l'écart en éducation	Élimination de l'écart du taux d'emploi	Élimination de l'écart de revenu	Trois écarts éliminés	Élimination de l'écart en éducation
		1	2	3	4	5
<b>Prévisions du PIB (dollars de 2015)</b>						
PIB total (milliards)	54 905	55 138	55 021	54 999	54 950	55 274
Variation (%) par rapport à la référence	-	0,42 %	0,21 %	0,17 %	0,08 %	0,67 %
<b>Prévisions d'emplois (nombre d'emplois-années)</b>						
Emploi total au Canada (milliers)	445 573	446 619	446 096	446 790	445 573	447 395
Variation (%) par rapport à la référence	-	0,23 %	0,12 %	0,27 %	0 %	0,41 %
<b>Effet sur la croissance annuelle du PIB</b>						
Taux de croissance annuel du PIB	1,71 %	1,75 %	1,73 %	1,73 %	1,72 %	1,77 %
Variation absolue	-	0,04 pp	0,02 pp	0,02 pp	0,01 pp	0,06 pp
Variation (%) par rapport à la référence	-	2,37 %	1,19 %	0,96 %	0,46 %	3,75 %
<b>Effet sur la croissance annuelle de l'emploi</b>						
Taux de croissance annuel de l'emploi	0,95 %	0,97 %	0,96 %	0,98 %	0,95 %	0,99 %
Variation absolue	-	0,02 pp	0,01 pp	0,03 pp	0 pp	0,04 pp
Variation (%) par rapport à la référence	-	2,41 %	1,21 %	2,80 %	0 %	4,19 %
<b>Effet sur la croissance annuelle de la productivité du travail</b>						
Taux de croissance annuel de la productivité	0,75 %	0,77 %	0,76 %	0,74 %	0,76 %	0,78 %
Variation absolue	-	0,02 pp	0,01 pp	-0,01 pp	0,01 pp	0,02 pp
Variation (%) par rapport à la référence	-	2,31 %	1,16 %	-1,37 %	1,03 %	3,16 %

Source : Estimations du CSLS



Comblent l'écart en éducation des Premières Nations au Canada :  
Évaluer les progrès et estimer les avantages économiques — Compte rendu  
fondé sur des données du recensement de 2021

Table 16: Main Longitudinal Results by Report & Census Data Year, Cumulative Estimates for Benefits of Gap Closure Over 2021-2041 Period

Scenario		Élimination de l'écart en éducation	Réduction de moitié de l'écart en éducation	Élimination de l'écart du taux d'emploi	Élimination de l'écart de revenu	rois écarts éliminés
		1	2	3	4	5
<b>Gains cumulés en PIB (dollars 2015)</b>						
Rapport précédent : recensement 2016	Variation absolue (milliards)	286	143	105	82	457
	Variation (%) par rapport à la référence	0,52 %	0,26 %	0,19 %	0,15 %	0,83 %
Rapport actuel : recensement 2021	Variation absolue (milliards)	233	117	94	45	369
	Variation (%) par rapport à la référence	0,42 %	0,21 %	0,17 %	0,08 %	0,67 %
<b>Gains cumulés en matière d'emploi (nombre d'années-emploi)</b>						
Rapport précédent : recensement 2016	Variation absolue (milliers)	1 035	518	1 379	0	1 857
	Variation (%) par rapport à la référence	0,23 %	0,12 %	0,31 %	0 %	0,42 %
Rapport actuel : recensement 2021	Variation absolue (milliers)	1 046	523	1 217	0	1 822
	Variation (%) par rapport à la référence	0,23 %	0,12 %	0,27 %	0 %	0,41 %
<b>Effet sur la croissance annuelle du PIB</b>						
Rapport précédent : recensement 2016	Variation absolue (pp)	0,05 pp	0,02 pp	0,02 pp	0,01 pp	0,08 pp
Rapport actuel : recensement 2021	Variation absolue (pp)	0,04 pp	0,02 pp	0,02 pp	0,01 pp	0,06 pp
<b>Effet sur la croissance annuelle de l'emploi</b>						
Rapport précédent : recensement 2016	Variation absolue (pp)	0,02 pp	0,01 pp	0,03 pp	0 pp	0,04 pp
Rapport actuel : recensement 2021	Variation absolue (pp)	0,02 pp	0,01 pp	0,03 pp	0 pp	0,04 pp
<b>Effet sur la croissance annuelle de la productivité du travail</b>						
Rapport précédent : recensement 2016	Variation absolue (pp)	0,03 pp	0,01 pp	-0,01 pp	0,01 pp	0,04 pp
Rapport actuel : recensement 2021	Variation absolue (pp)	0,02 pp	0,01 pp	-0,01 pp	0,01 pp	0,02 pp

pp = point de pourcentage  
Source : Estimations du CSLS



### **i) Scénario 1 : Écart en éducation entièrement comblé**

Les gains estimés de l'élimination complète de l'écart en éducation dans le cadre du modèle longitudinal sont importants. En utilisant les prévisions basées sur les données du recensement de 2021, nous constatons que l'élimination de cet écart signifie une augmentation de 24,7 milliards de dollars du PIB en 2041 pour la population des Premières Nations (Tableau 14), ce qui augmente la contribution des Premières Nations au PIB en 2041 de 38 %, passant d'environ 64 milliards de dollars, selon la prévision de référence, à plus de 89 milliards de dollars, lorsque l'écart est comblé (Tableau 13). L'élimination de l'écart produit également 233 milliards de dollars de gains cumulés en PIB au cours de la période 2021-2041 (Tableau 16) : une augmentation de 0,42 % du PIB total au cours de la période, qui se manifeste par une augmentation de 0,04 point de pourcentage du taux de croissance économique annuel, qui passe de 1,71 % à 1,75 % (Tableau 15). Il est difficile d'exagérer l'importance des gains en taux de croissance annuels de variables clés telles que le PIB, l'emploi et la productivité. Ces changements représentent des améliorations dans la trajectoire de croissance du pays, dont les retombées se manifesteront chaque année et s'accumuleront au fil du temps. Ainsi, même de petites variations dans ces taux représentent des avantages économiques importants. Bien que les gains ici soient quelque peu inférieurs aux 30 milliards de dollars de PIB supplémentaire en 2041 et aux 286 milliards de dollars de gains cumulés en PIB que nous avons estimés dans notre rapport précédent, ils représentent des gains très importants en termes de production et de revenu pour la population des Premières Nations.

Les gains en matière d'emploi sont tout aussi impressionnants. Nous estimons que l'élimination de l'écart en éducation signifie 106 000 emplois supplémentaires parmi les membres des Premières Nations en 2041, ce qui représente une augmentation de 16,5 % de l'emploi total des Premières Nations en 2041 et une augmentation de 0,45 % de l'emploi total au Canada en 2041. Au cours de la période 2021-2041, l'élimination de l'écart signifie environ 1 046 000 revenus annuels supplémentaires pour les membres des Premières Nations ou « années-emploi » comme nous les appelons (un emploi pour une année). En fin de compte, cela améliore le taux de croissance annuel de l'emploi au Canada de 0,02 point de pourcentage pendant la période, passant de 0,95 % à 0,97 % par an. Ces estimations sont en fait légèrement supérieures, en termes absolus et relatifs, à celles de notre rapport précédent; les gains estimés en matière d'emploi sont supérieurs d'environ 1 000 emplois et 11 000 années-travail dans l'exercice de ce rapport.

Dans ce scénario, la productivité totale du travail des Premières Nations, mesurée en production annuelle par travailleur, s'améliore aussi considérablement, passant d'environ 100 000 dollars par travailleur dans les prévisions de référence pour 2041 à environ 119 000 dollars lorsque l'écart en éducation est entièrement comblé, soit une amélioration de 18,8 %. Le taux de croissance annuel de la productivité du travail au Canada pendant la période 2021-2041 passe ainsi de 0,75 % à 0,77 % : un gain significatif compte tenu des faibles taux de croissance de la productivité que le Canada a connus ces dernières années. Ces gains sont inférieurs d'environ 25 % à ceux estimés dans le rapport précédent. Dans nos prévisions antérieures, nous avons obtenu des gains d'environ 25 000 dollars pour la productivité du travail des Premières Nations pour 2041. La productivité du travail est essentiellement un rapport entre la production totale et l'emploi total. Ainsi, la diminution de la productivité du travail des Premières Nations entre les deux rapports est le résultat simultané de : a) la baisse des gains en termes de production et b) la hausse des gains en termes d'emploi observée dans le présent rapport en comparaison du rapport précédent.



## ii) Scénario 2 : Écart en éducation comblé de moitié

Comme on pouvait s'y attendre, les avantages découlant la réduction de moitié de l'écart en éducation au cours de la période 2021-2041 sont environ deux fois moins importants que les avantages estimés découlant de l'élimination complète de cet écart. Nous estimons une augmentation totale du PIB des Premières Nations en 2041 d'environ 12 milliards de dollars et une augmentation du PIB cumulatif pendant la période 2021-2041 d'environ 117 milliards de dollars. En termes relatifs, il s'agit d'une augmentation du PIB des Premières Nations en 2041 d'environ 19 % et d'une augmentation du PIB cumulatif entre 2021 et 2041 d'environ 0,21 %. Dans l'ensemble, cela se traduit par une augmentation de 0,02 point de pourcentage du taux de croissance annuel du PIB au cours de la période 2021-2041. Ces nombres sont de nouveau légèrement inférieurs à ceux estimés dans notre précédent rapport : les gains du PIB de 2041 et du PIB cumulé étant respectivement inférieurs d'environ 13 % et 19 %.

Les gains en termes d'emploi résultant de la réduction de moitié de l'écart d'éducation s'avèrent également significatifs : des gains en termes d'emploi en 2041 estimés à environ 53 000 emplois et des gains cumulés sur la période 2021-2041 estimés à environ 523 000 années-emploi. Cela représente une augmentation du taux annuel de croissance de l'emploi au Canada de 0,01 point de pourcentage. Là encore, ces gains sont légèrement supérieurs à ceux de notre précédent rapport. La réduction de moitié de l'écart en éducation signifie également une augmentation d'environ 10 000 dollars ou 10,1 % de la productivité du travail, ce qui augmente le taux annuel de croissance de la productivité du travail de 0,01 point de pourcentage. Ces gains en productivité du travail sont légèrement inférieurs à ceux constatés dans le rapport précédent pour ce scénario.

## iii) Scénario 3 : Écart de taux d'emploi conditionnel

L'élimination de l'écart de taux d'emploi conditionnel dénote, elle aussi, des gains très importants. Selon nos estimations, l'élimination de cet écart générerait une production supplémentaire d'environ 9,9 milliards de dollars parmi les Premières Nations en 2041, soit une augmentation d'environ 15 % par rapport aux prévisions de référence. De plus, au cours de la période 2021-2041, nous estimons que l'élimination de l'écart générerait 94 milliards de dollars supplémentaires en PIB cumulatif, ce qui augmenterait le PIB cumulatif total au cours de la période de 0,17 % et le taux de croissance annuel du PIB de 0,02 point de pourcentage pour atteindre 1,73 % par an. Ces estimations sont largement comparables à celles présentées dans le rapport précédent, bien que légèrement moindres. Par exemple, nous avons estimé que les gains en PIB s'élevaient à 11,1 milliards de dollars en 2041; ce nombre a diminué d'environ 11 %.

Les gains les plus impressionnants résultant de l'élimination progressive de l'écart de taux d'emploi conditionnel proviennent de l'emploi supplémentaire généré parmi la population des Premières Nations. En fin de compte, la réduction de l'écart signifie 123 000 emplois supplémentaires parmi les membres des Premières Nations et environ 1 200 000 revenus annuels ou années-travail supplémentaires parmi cette même population. Il convient de noter que ces gains en termes d'emploi sont les plus importants parmi tous les scénarios individuels d'élimination des écarts – ils sont même plus importants que ceux obtenus en comblant entièrement l'écart en éducation. Cela semble indiquer que, même s'il s'est considérablement réduit au cours de la période 2016-2021, l'écart de taux d'emploi conditionnel continue d'être une source importante de disparité entre la population des Premières Nations et celle non autochtone. Ces gains sont à l'origine d'une augmentation de 0,03 point de pourcentage de la croissance annuelle de l'emploi, ce qui fait passer le taux de croissance annuel de l'emploi au Canada de 0,95 % à 0,98 %. Malgré leur ampleur impressionnante, ces gains sont encore une fois légèrement inférieurs à ceux estimés dans notre rapport précédent.



Enfin, étant donné que ces gains massifs en matière d'emploi sont liés à des gains plus modestes en matière de production, la productivité du travail des membres des Premières Nations diminue en fait de près de 3 000 dollars ou d'environ 3,6 % par rapport au niveau de référence. Cela fait baisser le taux annuel de croissance de la productivité du travail de 0,01 point de pourcentage. Il s'agit d'une sorte d'effet de composition; les travailleurs actuels des Premières Nations ne deviennent pas chacun moins productifs. Au contraire, les écarts les plus importants en matière de taux d'emploi entre la population des Premières Nations et celle non autochtone ont tendance à exister dans les catégories inférieures de niveau d'éducation. Ainsi, la plupart des gains en matière d'emploi que nous constatons lorsque nous comblons l'écart de taux d'emploi conditionnel dans ce scénario proviennent des emplois ajoutés dans ces catégories inférieures, où les travailleurs ont tendance à être moins productifs. Les mesures de la productivité du travail indiquées ici déterminent la productivité du travail du travailleur moyen des Premières Nations en répartissant la production totale des Premières Nations sur le nombre total de travailleurs des Premières Nations. Avec l'ajout de ces emplois à faible productivité, le travailleur « moyen » des Premières Nations est moins productif que dans le scénario de référence. Il est toutefois intéressant de noter que la baisse de la productivité du travail des Premières Nations observée ici est moins importante que celle constatée dans notre rapport précédent, ce qui signifie que le déséquilibre entre la production ajoutée et l'emploi ajouté est moins important ici.

#### **iv) Scénario 4 : Écart de revenu conditionnel**

Bien qu'ils restent significatifs, les effets de l'élimination de l'écart de revenu conditionnel sont les plus faibles parmi tous les scénarios étudiés, tout en ayant une marge importante. La suppression de l'écart mène à un supplément de 4,7 milliards de dollars de PIB en 2041 et à un supplément de 45 milliards de dollars de PIB cumulé pendant la période 2021-2041, ce qui représente une augmentation de 7,3 % par rapport au PIB de référence en 2041 et une augmentation de 0,08 % de la production cumulée au cours de la période d'élimination de l'écart. Cela se traduit par une augmentation de 0,01 point de pourcentage du taux de croissance économique annuel pour la période 2021-2041. Bien que le scénario 4 ait également été considéré comme celui ayant le moins d'effets parmi les scénarios étudiés dans notre rapport précédent, les gains indiqués dans celui-ci sont nettement plus faibles que ceux constatés précédemment. Auparavant, nous avons estimé à environ 8,7 milliards de dollars la production supplémentaire en 2041 : un nombre qui a diminué d'environ quatre milliards de dollars. De la même façon, nous avons prévu des gains cumulés de 82 milliards de dollars en PIB dans notre rapport précédent : un bénéfice presque deux fois supérieur à celui du présent rapport. Toutefois, il n'y a pas lieu de s'inquiéter, car ces bénéfices estimés plus faibles sont la conséquence naturelle des progrès importants réalisés dans la réduction de l'écart de revenu entre les recensements de 2016 et de 2021.

L'élimination de l'écart de revenu conditionnel n'entraîne aucun gain en termes d'emploi, puisque les taux d'emploi de la population des Premières Nations sont inchangés (voir la section « Méthode » pour obtenir une explication plus détaillée). Cependant, les gains en production observés ici se traduisent directement par des gains en productivité du travail des Premières Nations. Le numérateur du calcul de la productivité du travail – la production totale – augmente, tandis que le dénominateur – l'emploi total – reste statique. Par conséquent, lorsque l'écart de revenu conditionnel est comblé, nous observons une augmentation d'environ 7 000 dollars de la production moyenne des travailleurs des Premières Nations et une augmentation de 0,01 point de pourcentage du taux de croissance annuel de la productivité du travail au Canada. Ces gains sont une fois de plus légèrement plus faibles que ceux observés dans notre rapport précédent.



### **v) Scénario 5 : Tous les écarts sont comblés**

Dans ce scénario, nous simulons l'élimination simultanée de l'écart en éducation, de l'écart de revenu conditionnel et de l'écart de taux d'emploi conditionnel. Dans ce scénario, les gains sont de loin les plus importants parmi les cinq scénarios examinés dans le modèle longitudinal. Dans l'ensemble, nous estimons que l'élimination simultanée des trois écarts conduit à une augmentation du PIB des Premières Nations en 2041 d'environ 39 milliards de dollars, soit une augmentation stupéfiante de 60,7 % par rapport au scénario de référence. De plus, au cours de la période 2021-2041, cette élimination simultanée mène à une augmentation du PIB cumulé d'environ 369 milliards de dollars, soit 0,67 % par rapport au niveau de référence. En fin de compte, le taux de croissance annuel du PIB pour la période 2021-2041 passe de 1,71 %, dans le scénario de référence, à 1,77 %, lorsque tous les écarts sont comblés. Malgré l'ampleur de ces gains, il convient de reconnaître que ces estimations sont nettement inférieures à celles correspondantes du rapport précédent. Dans ce dernier, les gains estimés pour le PIB de 2041 s'élevaient à environ 48 milliards de dollars; les gains obtenus dans le présent rapport représentent donc une diminution de 9,3 milliards de dollars, soit environ 19 %. De la même façon, les gains cumulés en PIB pendant la période 2021-2041 ont été estimés à environ 457 milliards de dollars dans le rapport précédent. La nouvelle estimation s'élève à 88 milliards de dollars, soit, là encore, une diminution d'environ 19 % par rapport à notre rapport précédent.

Les gains en matière d'emploi résultant de l'élimination simultanée des trois écarts sont tout aussi impressionnants. Nous estimons que le scénario conduit à une augmentation de l'emploi chez les Premières Nations d'environ 184 000 emplois, soit une hausse d'environ 29 % par rapport au scénario de référence. Pour la période 2021-2041, nous constatons également une augmentation du nombre total d'emplois-années d'environ 1 800 000 ou 0,41 % par rapport au scénario de référence. Cela se traduit par une hausse de 0,04 point de pourcentage du taux de croissance annuel de l'emploi au Canada durant la période 2021-2041, c'est-à-dire une augmentation annuelle de 0,95 %, selon les prévisions de référence, à 0,99 % par an. Ces estimations sont largement comparables à celles de notre précédent rapport.

Ces gains considérables en termes de production et d'emploi contribuent à une augmentation importante de la productivité du travail des Premières Nations par rapport au scénario de référence. La production par travailleur des Premières Nations augmente au total d'environ 25 000 dollars ou 25 % par rapport aux prévisions de référence. Cela porte la productivité du travail des Premières Nations à 125 122 dollars par travailleur, soit environ 94 % de la moyenne canadienne (132 967 dollars par travailleur), ce qui représente une amélioration considérable par rapport au scénario de référence, où la productivité du travail des Premières Nations représentait à peine plus de 75 % de la moyenne canadienne. Cela se reflète dans la croissance annuelle de la productivité du travail pendant la période 2021-2041, qui passe de 0,75 % à 0,78 % par an. Par rapport à nos estimations précédentes, ce bond de la productivité du travail est quelque peu atténué, même s'il demeure très important. Dans notre rapport précédent, nous avons estimé une augmentation de la productivité du travail des Premières Nations d'environ 34 000. Par conséquent, nos estimations dans le présent rapport constituent une diminution d'environ 27 %.



### c) Comparaison des modèles

Le Tableau 17 présente les gains relatifs en matière d'emploi et de revenu des Premières Nations inhérents à chaque scénario d'élimination des écarts selon le modèle du jour au lendemain et le modèle longitudinal. Dans l'ensemble, les gains estimés à l'aide du modèle longitudinal suivent de près ceux estimés avec le modèle du jour au lendemain. Bien que des méthodes distinctes aient été utilisées pour chaque approche, on constate des différences importantes dans les résultats des deux modèles. Par exemple, les gains estimés provenant de l'élimination des écarts en 2041, que nous obtenons grâce au modèle longitudinal, ont tendance à être plus importants en termes absolus que les gains estimés dans le modèle du jour au lendemain. Cela s'explique en grande partie par les changements survenus dans la population des Premières Nations et sur le marché du travail canadien au cours des 20 années, de 2021 à 2041.

**Tableau 17 : Effets sur le revenu et l'emploi des Premières Nations par scénario d'élimination de l'écart et par modèle utilisé, pourcentage de changement par rapport au scénario de référence**

	Scénario 1 (écart en éducation : entièrement)	Scénario 2 (écart en éducation : de moitié)	Scénario 3 (écart de taux d'emploi)	Scénario 4 (écart de revenu)	Scénario 5 (tous les écarts)
<b>Revenu d'emploi des Premières Nations</b>					
Du jour au lendemain	41,27 %	-	6,23 %	9,66 %	57,11 %
Longitudinal	38,32 %	19,16 %	15,41 %	7,35 %	60,72 %
<b>Emploi des Premières Nations</b>					
Du jour au lendemain	20,03 %	-	7,36 %	-	24,02 %
Longitudinal	16,45 %	8,22 %	19,13 %	-	28,66 %

Source : Estimations du CENV

Au cours de cette période, nous prévoyons pratiquement un doublement de la population en âge de travailler des Premières Nations, passant de 764 750, en 2021, à 1 313 000, en 2041. Les gains découlant de l'élimination des écarts ont tendance à être plus importants dans le modèle longitudinal en raison tout simplement de la population et de la main-d'œuvre plus importantes qui sont concernés par un scénario donné d'élimination d'écart. Par exemple, tout en gardant tout autre élément égal, une augmentation de 1 000 dollars du revenu d'emploi moyen parmi les Premières Nations a plus d'impact, en termes absolus, sur une grande population que sur une petite. Imaginons une petite population de seulement 10 personnes ayant un revenu d'emploi total de 100 000 dollars (population A) et une population plus grande de 100 personnes ayant un revenu d'emploi total de 1 000 000 dollars (population B). Le revenu moyen du travail dans les deux populations est de 10 000 dollars; toutes les personnes travaillent et perçoivent un salaire dans ce scénario hypothétique. Si les deux populations connaissent une augmentation de 1 000 dollars du salaire moyen des travailleurs, cela se traduit par un gain de 10 000 dollars pour la population A (augmentation de 1 000 dollars en moyenne pour 10 personnes = 10 000 dollars) et un gain de 100 000 dollars pour la population B (augmentation de 1 000 dollars en moyenne pour 100 personnes = 100 000 dollars). Dans les deux populations, le revenu d'emploi total augmente de 10 %, mais la taille absolue du gain dans la population B est plus importante en raison de la taille de la population. Une dynamique similaire est observée entre la population des Premières Nations en 2021 et la population des Premières Nations prévue en 2041; les gains absolus du modèle longitudinal ont tendance à être plus importants que ceux produits par le modèle du jour au lendemain.



Un autre facteur contribue à des gains systématiquement plus élevés dans le modèle longitudinal par rapport au modèle du jour au lendemain : le modèle longitudinal prévoit une croissance importante des salaires réels au cours de la période 2021-2041. Selon les prévisions du CENV, nous supposons que la croissance réelle des salaires sera d'environ 1 % par an, conformément à la croissance prévue de la productivité. Au cours de la période, les salaires des membres des Premières Nations et des non-Autochtones augmentent donc de 23 % par rapport aux salaires utilisés dans le modèle du jour au lendemain.<sup>44</sup> En termes absolus, cela signifie que la taille absolue des écarts, c'est-à-dire les gains résultant de l'élimination des écarts, aura augmenté de 23 %, même si toutes les autres variables, y compris la taille relative de l'écart, sont restées inchangées.<sup>45</sup> Pour toutes ces raisons, il est généralement plus intéressant et plus approprié de comparer les mesures relatives des gains entre les deux modèles. Nous allons maintenant décrire plus en détail comment comparer les résultats des deux modèles.

### **i) Comblent l'écart en éducation**

Parmi les trois écarts individuels étudiés avec les modèles, l'écart en éducation est celui qui a le plus d'impact en termes d'avantages potentiels découlant de son élimination, tant dans le modèle du jour au lendemain que dans le modèle longitudinal. Dans le modèle du jour au lendemain, l'élimination de l'écart en éducation conduit à une augmentation de 41,3 % du revenu d'emploi total des Premières Nations (Tableau 17). En répétant l'exercice à l'aide du modèle longitudinal, nous estimons que les gains de revenu découlant de l'élimination de l'écart représentent une augmentation de 38,3 % du revenu d'emploi total des Premières Nations : un nombre comparable, quoique légèrement inférieur. Cela semble indiquer que le résultat provenant du niveau d'éducation en termes de salaires moyens plus élevés et de taux d'emploi plus élevés est moins important une fois que nous contrôlons des variables supplémentaires comme le groupe d'âge, le genre et la province/territoire de résidence dans le modèle longitudinal.

Il en va de même pour les gains d'emploi provenant de l'élimination de l'écart en éducation. Dans le modèle du jour au lendemain, la proportion de nouveaux emplois par rapport aux emplois existants parmi les Premières Nations est d'environ 20 %, tandis que, dans le modèle longitudinal, cette proportion est d'environ 16 %. Les gains découlant de l'élimination de l'écart en éducation proviennent du fait que les personnes gagnent davantage et connaissent des taux d'emploi plus élevés à mesure qu'ils accèdent à des catégories de niveau d'éducation plus élevées. Ainsi, les gains plus faibles obtenus dans le modèle longitudinal par rapport au modèle du jour au lendemain laissent penser que les résultats provenant d'un niveau d'éducation supplémentaire s'atténuent quelque peu lorsque nous contrôlons des variables supplémentaires. En bref, cela signifie qu'une partie des observations précédentes concernant les différences constatées dans les résultats sur le marché du travail entre les catégories de niveau d'éducation était en réalité le résultat de différences non observées dans les caractéristiques d'âge, de genre et de province/territoire des personnes dans chaque catégorie de niveau d'éducation.

.....  
<sup>44</sup> Les salaires fournis dans le recensement de 2021 sont ceux de l'année 2020. Ainsi, le taux supposé de croissance annuelle des salaires réels est combiné 21 fois pour obtenir les salaires en 2041.

<sup>45</sup> Il est important de noter que le phénomène décrit ici ne se réfère pas à l'évolution des prix entre les deux périodes. Toutes les données sur le revenu présentées et mobilisées dans ce rapport sont en dollars de 2015, sauf indication contraire. Par conséquent, les variations des prix entre les différentes périodes ont déjà été prises en considération. Ce phénomène découle plutôt de la croissance des salaires réels, c'est-à-dire de la variation des salaires après ajustement des variations des prix.



### Encadré 3 : Estimation des résultats provenant du niveau d'éducation

Considérons l'hypothèse suivante : imaginons que les hommes et les femmes aient la même probabilité d'obtenir un baccalauréat, mais que les hommes aient beaucoup plus de chances d'obtenir un diplôme supérieur au baccalauréat. À première vue, il semble que les personnes titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat gagnent en moyenne beaucoup plus que les personnes dont le titre de compétence le plus élevé est le baccalauréat. Dans les revenus moyens, une partie de cette différence reflète simplement le fait que les hommes ont tendance à gagner des salaires plus élevés que les femmes (tous les autres éléments étant égaux) et que les personnes titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat ont tendance à être des hommes.

Si nous devons comparer uniquement des personnes du même sexe, la différence de revenu entre les deux catégories de niveau d'éducation serait probablement moins importante. Cette différence refléterait aussi plus fidèlement l'avantage qu'une personne tirerait de l'amélioration de son niveau d'éducation (c'est-à-dire l'effet causal du niveau d'éducation sur les résultats du marché du travail). Nous ne tenons pas compte de ce type de différences démographiques dans le modèle du jour au lendemain, mais nous contrôlons l'âge, le genre et la province/territoire de résidence des répondants dans le modèle longitudinal. Ainsi, les **résultats estimés provenant du niveau d'éducation** diffèrent entre les deux modèles. Les gains découlant de l'élimination de l'écart en éducation diffèrent donc aussi, puisqu'ils reflètent les gains accumulés par les membres des Premières Nations à mesure qu'ils accèdent à des catégories de niveau d'éducation plus élevées.

### ii) Comblent l'écart de revenu conditionnel

Une divergence similaire est constatée entre les gains estimés de l'élimination de l'écart de revenu conditionnel dans les deux modèles. Dans le modèle du jour au lendemain, l'élimination de l'écart conduit à une augmentation de 9,7 % du revenu d'emploi total gagné par la population des Premières Nations. En revanche, dans le modèle longitudinal, ce même nombre tombe à 7,3 %. Bien que la différence de 2,4 points de pourcentage entre les mesures ne semble pas très importante en soi, elle devient un peu plus notable lorsque l'on prend en compte la quantité déjà faible des gains par rapport à d'autres scénarios. Cette différence entre les modèles indique que l'écart de revenu d'emploi entre les membres des Premières Nations et les non-Autochtones ayant un même niveau d'éducation devient plus faible une fois que nous contrôlons le genre, le groupe d'âge et la province/territoire de résidence. Une fois de plus, cela indique que l'écart de revenu conditionnel à l'éducation que nous avons observé plus tôt dans le présent rapport était en partie le résultat de différences dans la fréquence des caractéristiques d'âge, de genre et de province/territoire entre les membres des Premières Nations et les non-Autochtones ayant un même niveau d'éducation.

### iii) Comblent l'écart de taux d'emploi conditionnel

Contrairement aux deux écarts précédents, les avantages découlant de l'élimination de l'écart de taux d'emploi conditionnel augmentent lorsque des contrôles supplémentaires sont appliqués dans le modèle longitudinal. Alors que le modèle du jour au lendemain estime les gains en revenu d'emploi total des



Premières Nations à environ 6,2 % lorsque l'écart de taux d'emploi conditionnel est comblé, le modèle longitudinal estime que l'élimination conduit à des gains beaucoup plus importants de 15,4 % par rapport à la référence. Les mesures de gains relatifs en matière d'emploi révèlent une situation similaire. Dans le cadre du modèle du jour au lendemain, l'élimination de l'écart de taux d'emploi conditionnel mène à des gains en termes d'emploi d'environ 7,4 %. Toutefois, si l'on utilise le modèle longitudinal, cette mesure est une augmentation estimée à 19,1 % : il s'agit de la plus forte hausse de l'emploi parmi les trois scénarios d'élimination des écarts. En revanche, si les gains en termes d'emploi sont importants dans le modèle du jour au lendemain, ils sont inférieurs, en termes relatifs et absolus, aux gains en termes d'emploi obtenus lorsque l'écart en éducation est comblé. La différence entre les deux modèles montre une fois de plus que le contrôle de variables supplémentaires dans le modèle longitudinal peut avoir une incidence considérable sur l'ampleur de l'écart comblé. Dans le cas présent, le contrôle des variables de l'âge, du genre et de la province/territoire de résidence augmente massivement l'écart de taux d'emploi conditionnel. Cela indique que l'écart de taux d'emploi conditionnel observé plus tôt dans le rapport masque en fait des disparités plus profondes entre la populations des Premières Nations et celle non autochtone en concernant les taux d'emploi en 2021. Cela nous indique surtout que la répartition des caractéristiques d'âge, de genre et de province/territoire entre les deux populations a montré un écart plus petit qu'il ne l'aurait été si les deux populations avaient été identiques à ces égards.

Dans le modèle longitudinal et le modèle du jour au lendemain, le scénario de l'élimination de tous les écarts était, comme on pouvait s'y attendre, le plus important en gains en emploi et en revenu. Dans le modèle du jour au lendemain, l'élimination de l'écart conduit à une augmentation de 57,1 % du revenu d'emploi total des Premières Nations. Nous avons trouvé des gains comparables dans le modèle longitudinal, estimant une augmentation de 60,7 % du revenu d'emploi total des Premières Nations en 2041, lorsque tous les écarts sont comblés. Dans ce cas-ci, les gains du modèle longitudinal sont plus élevés que ceux du modèle du jour au lendemain, même en utilisant des mesures relatives. Cela correspond à nos observations précédentes selon lesquelles l'intégration de variables supplémentaires dans le modèle longitudinal peut élargir ou réduire les écarts comblés, selon la répartition des caractéristiques démographiques dans les deux populations, Premières Nations et non-Autochtones. Étant donné que les gains du scénario d'élimination de tous les écarts sont plus importants dans le modèle longitudinal que dans le modèle du jour au lendemain, la prise en compte de ces variables semble avoir élargi les écarts sous-jacents.

On pourrait s'attendre à ce que la différence dans les scénarios individuels d'élimination des écarts des deux modèles soit égale à la différence entre les deux modèles lorsque les trois scénarios sont combinés; cela est assez vrai. En fin de compte, les différences entre les trois scénarios individuels représentent une différence d'environ 3,8 points de pourcentage. Cette différence est due à de faibles différences négatives (c'est-à-dire que les gains du modèle longitudinal sont inférieurs à ceux du modèle du jour au lendemain) dans l'élimination de l'écart en éducation et l'élimination de l'écart de revenu conditionnel, ainsi qu'à une forte différence positive (c'est-à-dire que les gains du modèle longitudinal sont supérieurs aux gains du modèle du jour au lendemain) dans le cas des gains provenant de l'élimination de l'écart de taux d'emploi conditionnel. Cela correspond très bien à la différence observée dans le scénario d'élimination de tous les écarts, qui est d'environ 3,6 points de pourcentage entre le modèle longitudinal et le modèle du jour au lendemain. De plus, lors de l'examen des résultats du scénario d'élimination de tous les écarts dans le



modèle du jour au lendemain, nous avons noté que la somme des gains absolus et relatifs dans les trois scénarios individuels correspondait aux gains observés dans le scénario d'élimination de tous les écarts. La même dynamique est observée ici : les gains absolus et relatifs de revenu des trois scénarios individuels sont presque exactement égaux aux gains absolus et relatifs du scénario d'élimination de tous les écarts.

#### **iv) Comblent les trois écarts simultanément**

En ce qui concerne les avantages en matière d'emploi du scénario d'élimination de tous les écarts, les gains constatés dans le modèle longitudinal dépassent de nouveau ceux obtenus dans le modèle du jour au lendemain. En utilisant le modèle du jour au lendemain, nous estimons les gains en matière d'emploi à environ 24 %. Cependant, avec le modèle longitudinal, les gains s'élèvent à environ 29 % : une différence d'environ 5 points de pourcentage. Cela correspond à notre observation précédente selon laquelle l'écart entre les taux d'emploi devient beaucoup plus important une fois que nous contrôlons l'âge, le genre et la province/le territoire de résidence. Toutefois, cet écart en matière de gains d'emploi est plus important que la différence que nous constatons entre les deux modèles concernant les gains de revenu. Cela est assez logique. En ce qui concerne les gains relatifs en matière d'emploi, l'élimination de l'écart de revenu conditionnel n'a pas d'effet dans ce cas-ci. Il faut mettre cela en parallèle avec notre discussion sur les gains de revenu, où l'écart de revenu conditionnel diminue lorsque nous contrôlons des variables supplémentaires dans le modèle longitudinal, ce qui aboutit à des gains plus faibles dans le modèle longitudinal par rapport au modèle du jour au lendemain. Sans cet effet modérateur, les gains relatifs en matière d'emploi résultant de l'élimination de tous les écarts seraient beaucoup plus importants dans le modèle longitudinal que dans le modèle du jour au lendemain, ce qui s'explique principalement par l'écart de taux d'emploi plus important qui survient lorsque nous contrôlons des variables supplémentaires. Ainsi, lorsqu'on examine les bénéfices en termes d'emploi, les gains issus des différents scénarios d'élimination des écarts ne sont pas égaux au total des gains estimés dans le scénario : une observation qui vaut à la fois pour le modèle longitudinal et le modèle du jour au lendemain. Cela montre probablement une dynamique que nous avons examinée précédemment dans la présente section : au fur et à mesure que l'écart en éducation diminue, les personnes migrent vers des catégories de niveau d'éducation plus élevés où l'écart de taux d'emploi a tendance à être plus faible que dans les catégories inférieures. Par conséquent, lorsque l'écart en éducation et l'écart de taux d'emploi conditionnel diminuent simultanément, cela a (tous les autres éléments demeurent égaux) un effet quelque peu réducteur sur l'écart effectif de taux d'emploi que nous éliminons, en comparaison de la situation où nous éliminons seulement l'écart de taux d'emploi conditionnel.



## Défis relatifs à l'élimination des écarts

Bien que l'objectif principal du présent rapport soit d'estimer l'ampleur des avantages découlant de l'élimination de l'écart en éducation et des écarts connexes en matière de taux d'emploi et de revenu d'emploi, il faut reconnaître que l'élimination de ces écarts est extrêmement difficile et loin d'être simple, compte tenu de la grande proportion de la population des Premières Nations qui fait déjà partie de la population active et qui n'est pas susceptible de continuer des études. De plus, cela ne suffirait toutefois pas si les jeunes des Premières Nations atteignaient le même niveau moyen d'éducation que les jeunes non autochtones d'ici 2041. Il faudrait que les jeunes des Premières Nations restent plus longtemps aux études et atteignent des niveaux *plus élevés* que les jeunes non autochtones afin de compenser les niveaux plus faibles des générations précédentes. Une prochaine recherche pourrait consister à déterminer exactement les éléments nécessaires à ce processus d'élimination d'écart en décomposant les tendances en matière de niveau d'éducation par groupe d'âge et en formulant des hypothèses concernant les niveaux d'éducation tout au long de la vie des différents groupes.

La réduction de moitié de l'écart en éducation pourrait être plus facile à atteindre entre 2021 et 2041. Comme cela est indiqué dans la section « Situation des écarts » du rapport, le niveau d'éducation de la population non autochtone est une donnée mouvante qui s'améliore chaque année, parfois à un rythme plus rapide que celui des Premières Nations comme ce fut le cas durant la période 2016-2021. Elle est aussi difficile à déterminer à cause du nombre élevé d'immigrants accueillis par le Canada chaque année, dont la majorité sont des immigrants économiques acceptés en fonction de leurs compétences (gouvernement du Canada, 2023c). Étant donné que ces immigrants sont souvent très instruits, le niveau d'éducation moyen des non-Autochtones peut également augmenter grâce à cet effet de composition.

En définitive, combler l'écart en éducation entre la population des Premières Nations et la population non autochtone nécessite un plan d'action bien élaboré et complet qui permette de s'attaquer aux disparités sur plusieurs fronts. L'élaboration d'un tel plan dépasse le cadre du présent rapport. Toutefois, nous souhaitons mettre en évidence certains domaines d'intérêt et proposer quelques moyens clés pour atteindre la parité en matière de niveau d'éducation entre les membres des Premières Nations et les non-Autochtones. Il faut s'attaquer aux causes du décrochage au niveau secondaire parmi les Premières Nations. Des investissements ciblés dans le personnel enseignant et les infrastructures scolaires dans les réserves pourraient aider à résoudre ce problème. Le but est d'inciter les jeunes élèves des Premières Nations à mieux apprécier l'école et d'instiller une volonté d'apprendre tout au long de la vie. De telles politiques pourraient aider les élèves à acquérir très tôt une base solide de connaissances et de compétences et améliorer leur expérience éducative en général. Ce type d'initiatives porterait ses fruits à long terme en les encourageant à terminer leurs études secondaires et à poursuivre des études plus poussées.

L'accent doit être vraiment mis sur l'éducation postsecondaire, en particulier l'université, notamment en facilitant l'enseignement de compétences, des formations et des programmes assortis d'un diplôme propres aux Premières Nations, qui portent principalement sur les systèmes de connaissances autochtones et sur des compétences et des questions correspondant aux besoins particuliers des communautés et des nations. Les bourses d'études et les possibilités de financement représentent également un outil important à cette fin, compte tenu des obstacles socioéconomiques considérables auxquels se heurtent de nombreux membres des Premières Nations qui souhaitent faire des études supérieures.



Pour élever les niveaux d'éducation historiquement faibles au sein des Premières Nations, tout plan d'action doit comprendre et promouvoir le principe d'apprentissage continu, c'est-à-dire retourner à l'école plus tard dans la vie et améliorer continuellement ses compétences. Un tel principe rendrait l'égalisation des niveaux d'éducation entre les populations davantage possible (bien que très difficile). Il favoriserait l'amélioration de tous les niveaux d'éducation de la population des Premières Nations et pas seulement ceux de la cohorte scolarisée. Tous ces efforts pourraient être soutenus par un plus grand nombre de personnes modèles très instruites au sein des communautés des Premières Nations : des personnes qui établiraient un niveau d'éducation élevé, qui souligneraient l'importance de l'éducation et qui serviraient d'exemple relativement au principe de l'apprentissage continu.



## Conclusion

L'analyse de notre présent rapport montre que, malgré les progrès significatifs réalisés pour combler les écarts de revenu d'emploi et de taux d'emploi entre les membres des Premières Nations au Canada et les Canadiens non autochtones, l'écart en éducation entre ces deux populations s'est en fait creusé depuis 2016. Le niveau d'éducation de la population des Premières Nations s'est amélioré depuis 2016, passant de 12,07 années en moyenne en 2016 à 12,24 années en moyenne en 2021. Le niveau d'éducation de la population non autochtone a toutefois augmenté plus rapidement, passant de 13,34 années en moyenne en 2016 à 13,53 années en 2019. Ainsi, l'écart entre les deux populations a augmenté, passant de 1,26 année en moyenne, en 2016, à 1,29 année, en 2021. De la même façon, en comparaison du nombre moyen d'années d'études dans la population non autochtone, le nombre moyen d'années d'études dans la population des Premières Nations a diminué, passant de 90,53 % en 2016 à 90,45 % en 2021.

Pour cette raison, les gains estimés issus de l'élimination des écarts en matière de niveau d'éducation et de performance sur le marché du travail concernant les membres des Premières Nations sont encore extrêmement importants. En utilisant le modèle du jour au lendemain, l'élimination de l'écart en éducation en 2021 conduirait à 5,5 milliards de dollars de revenu d'emploi supplémentaire et à 71 000 emplois supplémentaires parmi les membres des Premières Nations. Ce nombre passerait à 7,7 milliards de dollars en gains de revenu d'emploi et à 85 000 emplois supplémentaires dans le scénario où les trois écarts – écart en éducation, écart de revenu d'emploi conditionnel à l'éducation et écart de taux d'emploi conditionnel à l'éducation – avaient été comblés simultanément en 2021.

L'ampleur des avantages est encore plus importante lorsque l'on simule l'élimination des écarts clés à l'aide du modèle longitudinal. Selon nos estimations, l'élimination complète de l'écart en éducation au cours de la période 2021-2041 conduirait à un PIB supplémentaire de 24,7 milliards de dollars et à 106 000 emplois supplémentaires parmi la population des Premières Nations en 2041. Sur l'ensemble de la période, nous estimons que l'élimination de l'écart mènerait à des gains cumulés de 233 milliards de dollars en PIB et à un gain cumulé d'un million d'années d'emploi pour la population des Premières Nations, par rapport à notre prévision de référence. Le taux de croissance économique annuel du Canada pour la période 2021-2041 passerait ainsi de 1,71 % à 1,75 %. Comme on pouvait s'y attendre, les gains sont encore plus importants dans un scénario où les trois écarts seraient comblés simultanément. Dans l'ensemble, nous estimons que l'élimination simultanée des trois écarts au cours de la période 2021-2041 produirait des gains de 39,1 milliards de dollars en PIB supplémentaire et 184 000 emplois supplémentaires parmi les Premières Nations en 2041. Sur l'ensemble de la période, nous estimons les gains cumulés à environ 369 milliards de dollars en PIB total et à 1,8 million de revenus annuels supplémentaires parmi la population des Premières Nations. En fin de compte, le présent rapport montre que, malgré les progrès importants qui ont été réalisés pour améliorer la situation sur le terrain parmi les Premières Nations au Canada, il reste encore beaucoup de travail à faire. L'écart en éducation et l'absence de réussite pour l'améliorer au cours de la période 2016-2021 sont particulièrement préoccupants. Si les tendances actuelles perdurent, il est possible que cet écart ne soit jamais comblé. Pourtant, comme le montre le présent rapport, si ces écarts étaient comblés, d'immenses avantages économiques – sans parler des avantages humanitaires – profiteraient non seulement aux membres des Premières Nations, mais aussi à l'ensemble des Canadiens. Cependant, compte tenu de la lenteur générale des progrès réalisés pour combler l'écart en éducation, il semble très improbable qu'un tel résultat puissent advenir sans un mouvement et une intervention intentionnels de la part de tous les Canadiens. En effet, pour combler entièrement les écarts auxquels font face les membres des Premières Nations, il faudra probablement que les responsables des politiques et les dirigeants communautaires déploient des efforts constants et concertés pour soutenir l'éducation au sein des Premières Nations et favoriser une culture de l'apprentissage continu.



## Références

AArif, A. (2022). « Economic Projections for Canada and the Provinces, 2019-2038 », Centre d'étude des niveaux de vie. Rapport de recherche du CENV 2022-01. <http://www.csls.ca/reports/csls2022-01.pdf>.

Assemblée des Premières Nations. (2023). « Comblent l'écart en éducation des Premières Nations au Canada : Évaluer les progrès et estimer les avantages économiques – Un compte rendu » [http://www.csls.ca/AFN-Closing-the-Gap\\_Report-2023\\_EN.pdf](http://www.csls.ca/AFN-Closing-the-Gap_Report-2023_EN.pdf).

Calver, M. (2015). « Resserrer l'écart dans la scolarisation des Autochtones au Canada : évaluer les progrès et estimer les bénéfices économiques », Centre d'étude des niveaux de vie, Rapport de recherche 2015-03 du CENV. <http://www.csls.ca/reports/csls2015-03.pdf>

Gouvernement du Canada. (2023a). « Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre (L.C. 2018, ch. 12) ». <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/g-11.55/>

Gouvernement du Canada. (2023b). « Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois (L.C. 2019, ch. 28) ». [https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2019\\_28/](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2019_28/).

Gouvernement du Canada. (2023c). « Le Canada accueille un nombre record de nouveaux arrivants en 2022 ». <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2022/12/le-canada-accueille-un-nombre-record-de-nouveaux-arrivants-en-2022.html>

Sharpe, A., Arsenault, J-F., et Lapointe, S. (2007). « The Potential Contribution of Aboriginal

Canadians to Labour Force, Employment, Productivity and Output Growth in Canada, 2001-2017 », Centre d'étude des niveaux de vie, Rapport de recherche du CENV 2007-04. <http://www.csls.ca/reports/csls2007-04.pdf>.

Sharpe, A., Arsenault, J-F., Lapointe, S., et Cowan, F. (2009). « The Effect of Increasing Aboriginal Educational Attainment on the Labour Force, Output and the Fiscal Balance », Centre d'étude des niveaux de vie, Rapport de recherche du CENV 2009-03. <http://www.csls.ca/reports/csls2009-3.pdf>.

Statistique Canada. (2017a). « Thème du Recensement de 2016 : Âge et sexe », dernière mise à jour : 24 avril 2017.

Statistique Canada. (2017b). « Recensement de la population de 2016 », Statistique Canada, numéro de catalogue 98-400-X2016267.

Statistique Canada. (2017c). « Recensement de la population de 2016 », Statistique Canada, numéro de catalogue 98-400-X2016268.



Comblent l'écart en éducation des Premières Nations au Canada :  
*Évaluer les progrès et estimer les avantages économiques — Compte rendu  
du fondé sur des données du recensement de 2021*

Statistique Canada. (2018). « Recensement de la population de 2016 », Statistique Canada, numéro de catalogue 98-400-X2016178.

Statistique Canada. (2021a). « Guide du Recensement de la population, 2021 », dernière mise à jour : 30 novembre 2022.

Statistique Canada. (2021b). « Planification de la diffusion des données du Recensement de 2021 : plans de diffusion, dernière mise à jour : 10 mai 2023.

Statistique Canada. (2021c). Tableau 17-10-0144-01, « Population projetée selon l'identité autochtone, le groupe d'âge, le sexe, la région de résidence, les provinces et les territoires, et le scénario de projection, Canada (x 1000) ».

Statistique Canada. (2022a). « Guide de référence sur l'âge, le sexe à la naissance et le genre, Recensement de la population, 2021 ». [https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2022/statcan/98-500-x/98-500-x2021014-fra.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2022/statcan/98-500-x/98-500-x2021014-fra.pdf)

Statistique Canada. (2022b). « Indice des prix à la consommation : revue annuelle, 2021 » <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220119/dq220119b-fra.htm>

Statistique Canada. (2022c). « Comblent les lacunes : renseignements sur le genre dans le cadre du Recensement de 2021 », dernière mise à jour : 1er juin 2022.

Statistique Canada. (2022d). « Guide de référence sur le travail, Recensement de la population, 2021 », dernière mise à jour : 30 novembre 2022.

Statistique Canada. (2022e). Tableau 98-10-0427-01, « Statistiques du revenu d'emploi, selon l'identité autochtone et le plus haut niveau de scolarité : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties ».

Statistique Canada. (2022f). Tableau 98-10-0451-01, « Situation d'activité selon le plus haut niveau de scolarité, l'identité autochtone, l'âge et le genre : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties ».

Statistique Canada. (2023). Tableau 18-10-0005-01, « Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisé ».

To learn more, please visit: [www.afn.ca/policy-sectors/education](http://www.afn.ca/policy-sectors/education)



55 Metcalfe Street  
Suite 1600, Ottawa  
Ontario K1P 6L5  
Tel: 613.241.6789  
Fax: 613.241.5808  
Education@afn.ca